

PAGES DE L'ANTHOLOGIE CONFORTIENNE



Le sacerdoce selon saint Conforti

Textes du Fondateur
des Missionnaires Xavériens
sur le Ministère presbytéral
et l'appel à la sainteté

Archivio Saveriano Roma

Le sacerdoce selon Saint Conforti

Textes du Fondateur
des Missionnaires Xavériens
sur le Ministère presbytéral
et l'appel à la sainteté

Guido Maria Conforti est né en 1865 à Casalora de Ravadese (Parme-Italie). Ordonné prêtre en 1888, il fonde l'Institut des Missionnaires Xavériens le 03.12.1895. Ordonné évêque de Ravenne en 1902, le même jour, il fait la profession perpétuelle. Il devient évêque de Parme en 1908, diocèse qu'il dessert jusqu'à sa mort, survenue à Parme le 05.11.1931. Il a été canonisé par le pape Benoît XVI le 23.10.2011.

Ce volume traduit le volume publié en italien sous la direction du père Augusto Luca : *Chiamati alla Santità. Esortazioni al Clero nel 25° della sua ordinazione sacerdotale e Allocuzioni al Sinodo diocesano del 1930*. Coll. Studi Saveriani, ed. GESP, Perugia 1988, 126 p.

Le père Augusto Luca rassemblait dans son livre cinq textes de Mgr Conforti, en 1988, lors du Centenaire de l'ordination presbytérale du Fondateur des Missionnaires Xavériens (1888-1988).

Dédicace

Au père Augusto Luca sx
(1917-2018)

Pendant sa vie,
il aimait parler et écrire sur le sacerdoce selon Conforti.

Avant sa mort,
il a demandé que ces textes soient traduits en français.

Maintenant,
ses confrères demandent à Dieu d'accueillir dans sa bergerie céleste
son digne serviteur

Rien ne l'on peut concevoir de plus grand que le Sacerdoce chrétien.
Pour le dire avec St Ignace d'Antioche,
il est le sommet suprême de toute dignité

(Guido Maria Conforti)

PRÉSENTATION

par Augusto Luca, S.X.

J'ai souhaité, dans ce livre, réunir quelques pages significatives sur le sacerdoce, écrites par Mgr Guido Maria Conforti, évêque de Parme et fondateur de l'Institut des Missionnaires Xavériens. La publication a lieu en 1913, à l'occasion de l'anniversaire de l'ordination presbytérale de Mgr Conforti (le 27 septembre 1888) et de son entrée officielle à Parme comme évêque (le 25 mars 1908). Je pense que cette initiative sera bien accueillie non seulement par mes confrères, mais aussi et surtout par le clergé de Parme qui l'a eu comme évêque très apprécié, de 1907 à 1931, année de sa mort.

Le lecteur ne s'attendra pas à un traité complet sur le sujet. Mgr Conforti est un Pasteur qui parle à son clergé, pour rappeler aux prêtres la dignité sublime de leur vocation et pour les exhorter à l'exercice des vertus sacerdotales.

Voilà, en synthèse, ce qui a été présenté dans ce livre. Le seul, le plus grand, le prêtre éternel c'est le Christ, le Médiateur de la nouvelle alliance. Mais lui, il partage son sacerdoce avec les Apôtres et leurs successeurs, pour perpétuer sur terre le mystère de l'offrande de soi-même au Père, pour le salut du monde. Cette transmission des pouvoirs a eu lieu au cours du Dernier Repas, quand il a dit à ses disciples : « Faites cela en mémoire de moi » et après la résurrection il a ajouté : « Recevez l'Esprit Saint, ceux à qui vous remettrez les péchés, ils seront pardonnés (...) ; ceux à qui vous ne les pardonnerez pas, ils ne seront pas pardonnés ». La première et la plus grande charge des prêtres, est celle d'offrir à Dieu le seul sacrifice éternel, l'hostie pure et immaculée, l'Agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde. Ils agissent « in persona Christi », comme le dit bien le Concile Vatican II.

Présentation

Cette fonction de médiateur, propre au presbytre ordonné, distingue le sacerdoce ministériel du sacerdoce commun des fidèles. Ces derniers offrent à Dieu le sacrifice, mais à travers le presbytre qui préside et qui représente le Christ, le Seul Médiateur.

La fonction de médiation est exercée par le prêtre également dans le sacrement de la pénitence quand, au nom de la Sainte Trinité, et par l'autorité reçue du Christ, il pardonne les péchés.

Le prêtre, toutefois, a été investi, dans la personne des Apôtres, d'autres charges : la fonction prophétique et la fonction royale. Les prêtres ont reçu l'ordre d'aller au monde entier, annoncer l'Évangile et baptiser : c'est la fonction prophétique. Enfin, ils ont reçu la charge de soutenir les fidèles et de guider le peuple dans le chemin du monde. C'est la fonction royale ou pastorale : « Pais mes brebis, pais mes agneaux ».

Voilà les charges du prêtre. En se basant sur les Écritures, sur les Pères de l'Église et sur les bon sens, Conforti en tire la conséquence suivante : la vie du prêtre doit être digne de la très haute dignité et des hautes charges qui lui sont confiées. Le prêtre doit être non seulement bon mais aussi saint, en devenant un exemple pour les fidèles : « non pas en commandant en maîtres à ceux qui vous sont confiés, mais en devenant les modèles du troupeau » (*forma facti gregi ex animo*, 1P 5,3).

Les vertus principales que le prêtre doit posséder sont avant tout la foi, fondement de toute autre vertu, le zèle ardent des âmes et une charité à toute épreuve qui s'exprime dans la bienveillance et la bonté, dans la douceur et la compassion, et dans toutes les œuvres de bien, spécialement envers les pauvres et les souffrants.

La foi porte le prêtre à l'intimité avec Dieu : il doit être, en effet, l'homme de Dieu, celui qui célèbre avec foi et dévotion la Messe, celui qui prie pour l'humanité toute entière en récitant fidèlement l'Office Divin, celui qui a toujours dans ses mains les Saintes Écritures et qui est homme d'oraison. Son intimité avec Dieu doit se manifester aussi par ses actes, de telle sorte que les personnes qui l'approchent, reconnaissent la personne même du Christ dont il doit être l'image fidèle. Ces directives nous rappellent la personne même de Conforti qui se laissait approcher par les gens simples, tout comme au temps de Jésus, et qui s'exclamaient : « Le Seigneur pourrait-il être encore plus bon que notre évêque ? ».

Présentation

Enfin, l'effort d'être toujours à la hauteur de son ministère, poussera le prêtre à cultiver constamment l'étude, notamment des matières sacrées, et à se préparer diligemment aux homélies et aux autres activités de son ministère.

Voilà, à peu près, le schéma des écrits réunis dans ce livre. Nous avons la certitude qu'ils ne manqueront pas de faire du bien comme l'ont déjà fait quand ils ont été donnés la première fois. Nous proposons au lecteur bienaimé, de lire ces pages à la manière d'un livre de méditation, c'est-à-dire, un peu par jour : il sentira ainsi, très vivante et très proche, la paternité spirituelle de Celui qui a prononcé ces paroles.

p. Augusto Luca, S.X.
Postulateur, Parme 1988

LE SACERDOCE EST MISSION

Saint Conforti pense toujours le presbytérat et la vie consacrée en liaison étroite avec la mission. Pour lui, la radicalité évangélique qu'implique la profession des vœux religieux confère à l'engagement missionnaire une grande générosité et une force de témoignage qui en garantissent l'efficacité.

À la lumière de l'ecclésiologie missionnaire du Concile Vatican II, le Magistère post conciliaire a approfondi la signification profonde de ce lien intrinsèque qui unit la vie consacrée et la mission. Celui-ci a d'abord mis en évidence le fait que c'est par le truchement de son enracinement dans le mystère pascal que la vie consacrée intègre la mission comme une dimension constitutive de son être-dans-le-monde.

Le Presbytérat, comme la vie consacrée en général, ne saurait donc pas être compris uniquement comme un moyen au service de la mission. Il est mission. La radicalité qu'implique le vécu des promesses presbytérales dans l'espace des communautés fraternelles est, dans cette optique, radicalité missionnaire : en nous conformant progressivement à l'Envoyé du Père, il ne nous oriente pas d'abord vers un service missionnaire à accomplir, mais précisément vers une existence qui devient mission. Il est le lieu où le « faire missionnaire » découle de « l'être-mission ». Le Presbytérat, assumé dans une perspective missionnaire, comme le suggère Conforti, introduit dans la vie du Xavérien une tension permanente : passionnément plongé dans le monde que « Dieu a tant aimé » (Jn 3, 16), il n'est cependant pas « du monde » ; il aime le monde tout en dénonçant, par la prise de distance qu'opère le vécu des conseils évangéliques, le *mystère de l'iniquité* à l'œuvre dans le monde. Chez lui, la croix prend la forme de la prophétie, c'est-à-dire du renoncement qui annonce en dénonçant.

La vie consacrée, c'est la mission assumée comme prophétie. En tant que telle, elle n'est pas mouvement de repli sur soi, mais dynamique de sortie : sortie de soi par la remise en question de soi, sortie des logiques de compromission, sortie des schémas idéologiques sécurisants, sortie des pratiques missionnaires démodées, pour habiter de nouveaux aréopages où il est possible de dire Dieu au monde de ce temps-ci sans quiproquo.

par Pierre Emalieu, S.X.
Paris - juillet 2021

INTRODUCTION

par Dante Volpini, S.X.

1. CONFORTI, FONDATEUR DE LA PIEUSE SOCIÉTÉ DE SAINT FRANÇOIS XAVIER POUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Il présente le projet audacieux dans une lettre au Card. Ledóchowski du 9 mars 1894 et, le 24 avril de la même année, il reçut une réponse l'encourageant à commencer. Le 3 décembre 1895, le Séminaire Émilien pour les Missions Étrangères a vu le jour sous la protection de saint François Xavier. La formation et l'envoi de missionnaires en Chine ont commencé. Il a rédigé les Constitutions Xavériennes et La Lettre Testament, où il a souligné que celui qui offre la vie missionnaire avec des vœux, offre non seulement les fruits, mais aussi la plante, c'est-à-dire lui-même (LT 2). Ses discours aux missionnaires partants, avec la remise du Crucifix, décrivent le charisme xavérien, fondé sur la première annonce et qui vit de l'apostolat missionnaire. Il a fait la visite aux missionnaires en Chine. Il a eu la patience et l'amour d'une réponse diplomatique au célèbre *mémorial*. Il convoqua le premier Chapitre général. Dans la Lettre Testament, il a béni tous les membres actuels et futurs de l'Institut.

2. IL SERT LES DIOCÈSES DE RAVENNE ET DE PARME AVEC DES CRITÈRES MISSIONNAIRES

L'archidiocèse de Ravenne, réalité authentiquement missionnaire, lui a été confié par Léon XIII. « Ravenne était la Chine de l'Italie », lui a-t-on dit et il s'y est consacré au point de mettre sa santé en danger. Il commença aussitôt la visite pastorale des paroisses, inséra la recollection mensuelle du clergé et dirigea les prêtres *fortiter et suaviter*. Il administra ensuite le

Introduction

diocèse de Parme avec un véritable esprit missionnaire. L'actuel évêque de Parme, Enrico Solmi, a écrit dans la préface du livre du P. Luca :

« Il partageait la joie et la fatigue de vivre des temps difficiles, il devait faire face à une santé exigeante, il n'a jamais hésité à *être là*, il a donné une contribution prompte et intelligente à la ville. Il a toujours agi comme un père. Très tôt, il fut appelé au séminaire, aux côtés de l'évêque, comme vicaire général, puis lui-même comme jeune évêque, envoyé dans des terres difficiles. Pour être pasteur, l'évêque doit être père ! Guido Maria en était un, remontant même des vallées et visitant des paroisses, des villages, vivant dans des presbytères et dans des confessionnaux dans un mouvement continu et "missionnaire" déjà à l'intérieur des frontières de son diocèse. (...) Pasteur et père d'un diocèse, pasteur et père d'une Église qui s'est étendue jusqu'aux extrémités de la terre » (Enrico Solmi, dans Augusto Luca, *Guido Maria Conforti*, éd. Saint Paul 2011).

3. IL EST UN ANIMATEUR MISSIONNAIRE

Dans sa vie et son activité, le premier objectif a toujours été les Missions : « faire du monde une seule famille en Jésus Christ ». Il s'est identifié avec le projet du père Paolo Manna, du PIME et ils ont, ensemble, planifié l'Union Missionnaire du Clergé. Ayant obtenu l'approbation de Benoît XV le 31 octobre 1916, Conforti en fut le premier Président de 1918 à 1927. En 1926 l'Union Missionnaire du Clergé devient **Union Pontificale Missionnaire** et fait partie des Œuvres Pontificales Missionnaires à travers le monde. En 1927, ses années à la présidence s'achèvent après beaucoup de travail et de nombreuses réalisations. Lors du **Congrès eucharistique national de Palerme** en 1924, il a déclaré dans son discours :

« Il est maintenant temps que les prêtres embrassent le monde entier avec leur zèle, pour conduire toutes les âmes au Christ. Bien que tous ne soient pas appelés à combattre sur le front mystique de ce Royaume, car il faut aussi maintenir les positions acquises, tous sont néanmoins tenus de venir en aide aux généreux confrères qui, au milieu des épreuves et des peines de toutes sortes, combattent contre la barbarie et la superstition. Sur le monde figé par l'égoïsme, doit passer un courant d'amour qui éteint la haine et la discorde, et

Introduction

pousse chacun à la fraternité entre les peuples, car c'est la volonté de Dieu » (1924, 06 septembre, Palerme ; Discours au Congrès Eucharistique National, "L'Eucharistie et les Missions Catholiques" ; FCT 04, p. 493).

Il encouragea les films missionnaires, les magazines et les publications.

4. IL EST MISSIONNAIRE EN VIVANT ET EN DIFFUSANT UNE SPIRITUALITÉ MISSIONNAIRE

Le Crucifix lui a appris beaucoup de choses sur l'amour, le sacrifice, le sacerdoce et les missions et il a été à l'origine de sa vocation. La lecture de la vie de saint François Xavier a avivé en lui la vocation missionnaire. Il a passé des heures devant le Saint-Sacrement. La reine des missions de Fontanellato lui a donné la grâce de la santé. Il fit sa profession de vœux le jour de sa consécration épiscopale. Il prit des résolutions de mortification qu'il offrit pour les missions. Comme Jésus sur la croix, dans les difficultés, il a doublé son amour. Il a rédigé les prières xavériennes qui jusqu'aujourd'hui, le jeudi, sont récitées pendant l'adoration eucharistique : pour les vocations, pour les confrères présents en terre de Mission, pour le don de persévérance et pour les bienfaiteurs. Le charisme xavérien, avec les trois coefficients et avec les cinq constantes et leurs développements, est présent surtout dans la *Lettre Testament*, le guide simple pour apprendre à vivre selon la spiritualité missionnaire xavérienne.

C'est pourquoi Guido M. Conforti était missionnaire à 360 degrés, en Italie et dans le monde, sur le plan personnel et communautaire, et, comme l'a déclaré le P. Roberto Beduschi sx, en plus d'avoir été canonisé, il pouvait très bien être déclaré **le troisième Patron des Missions**, avec saint François Xavier et sainte Thérèse de Lisieux. Même si ce rêve du P. Roberto ne se réalise pas, il est important qu'en ce Jubilé, les Xavériens ne gardent pas pour eux l'esprit missionnaire de leur Fondateur, mais ils rendent à toute l'Église ses dimensions missionnaires pour solliciter un nouvel élan missionnaire chez tous les chrétiens, conformément au projet du Pape François qui veut une « Église en sortie » et tous les chrétiens des « disciples missionnaires ».

CONCLUSION

L'exemple de San Guido M. Conforti, missionnaire à 360 degrés, est très conforme à la pensée du Pape François, selon laquelle tout chrétien est appelé à être "disciple (et) missionnaire". Chaque sacrement reçu n'est pas seulement pour le bien spirituel de l'individu, mais est « un appel ecclésial à remplir une mission pour le bien de la communauté et du monde », et *chaque sacrement a une mystagogie* afin qu'après la préparation et la célébration, le Sacrement produise des effets dans la vie quotidienne : la Mission devient la tâche de tout le monde.

Le nouvel engagement des Instituts missionnaires n'est pas de se replier sur eux-mêmes, mais de collaborer avec toute l'Église, objet de la mission. Comme l'a dit Mgr Conforti à Palerme, « **il est temps maintenant** » pour tous, prêtres, religieux et laïcs de renouveler leur ouverture à la Mission, dès *la première annonce* dans tous les milieux. Prenons au sérieux ce que veut nous dire le Pape François lorsqu'il nous invite à une « conversion pastorale » (*Evangelii gaudium*), à une « écologie intégrale » (*Laudato sii*) et à une « amitié sociale » (*Fratelli tutti*), afin que notre mission aujourd'hui, partant de l'écoute de la parole de Dieu, soit toujours plus concrètement sensible aux pauvres, à la paix, aux problèmes écologiques pour un monde juste et fraternel, dans lequel tous les peuples deviennent une seule famille dans le Christ.

par Dante Volpini, S.X.
Parme - juillet 2021

1. Dignité sacerdotale

Parole du Père n. 26, *Pagine Confortiane*, p. 310

Comme introduction au sujet, nous proposons un texte préparé par Conforti pour les Xavériens et publié en 1920 comme éditorial au bulletin interne Vita Nostra. Il présente la dignité du prêtre et le devoir qui en découle de chercher la sainteté.

On ne peut rien concevoir de plus grand que le Sacerdoce Chrétien. Selon le glorieux évêque saint Ignace, il est le sommet suprême de toutes les dignités.

En effet, que sont les prêtres selon l'Évangile ? Ils sont le sel de la terre, la lumière du monde, les amis intimes et les frères de prédilection de Jésus Christ. Ils sont les pères, les médecins des âmes, les ministres de la réconciliation et du pardon, les dispensateurs des mystères célestes, les ambassadeurs, les coopérateurs du Christ, les médiateurs entre Dieu et l'homme. En comparaison, toutes les grandeurs de la terre deviennent insignifiantes ; les Prêtres de l'Ancienne Alliance disparaissent aussi, comme l'image se dérobe face à la réalité.

Mais si tel est le Prêtre Chrétien par sa dignité, que devra-t-il être par sa vie ? *Quâlis in móribus* ? se demande Saint Bernard, le Docteur de Clairvaux. Semblable aux autres hommes selon la nature, sujet aux mêmes misères, il doit s'élever au-dessus d'eux par la vertu, comme le ciel s'élève au-dessus de la terre.

C'est pour cela que quiconque se sent appelé par Dieu à la grandeur du Sacerdoce doit bien garder à l'esprit la sublimité de l'état auquel il aspire ;

Dignité sacerdotale

et cette pensée sera pour lui un stimulant permanent à progresser dans les vertus que le Seigneur exige de ses ministres ; une incitation constante à acquérir la pureté, la ferveur, le zèle et la science qui constituent les caractéristiques de celui qui est appelé « l'homme de Dieu » par excellence : *Hómo Dêi*.

Il devrait toujours se rappeler qu'une très haute dignité et une vie abjecte seraient la plus déplorable des anomalies, la plus discordante des contradictions.

2. Grandeur du sacerdoce

Lettre pastorale (Parme 1^{er} mars 1924), FCT 27, pp. 275-283

Pour introduire l'abondant discours de Conforti sur la sainteté sacerdotale, nous proposons ici quelques pages de la lettre pastorale qu'il a adressé « au vénérable clergé et au peuple bienaimé de la ville et du diocèse de Parme », le 1^{er} mars 1924, sur le ministère presbytéral. Nous attirons l'attention sur la manière dont Mgr Conforti aimait appeler ses prêtres, même dans les textes qui suivent : « Vénérables Frères ».

INTRODUCTION

N'avez-vous jamais remarqué les traits vivants, lumineux, magnifiques par lesquels le Divin Sauveur a voulu décrire ses ministres dans la personne des Apôtres ? Il les appelle ses élus, ses envoyés, amis très chers, compagnons de ses épreuves, ses frères et représentants. Et comme si cela ne suffisait pas, il leur confie tout pouvoir, pour qu'ils aient ainsi à continuer ici-bas jusqu'à la consommation des siècles, son œuvre de salut et de rédemption. Pour cela, il leur a donné le pouvoir sur son corps réel et sur son corps mystique, qui est l'Église.

LE PRÊTRE ET L'EUCHARISTIE

Au dernier repas, après avoir donné aux hommes la preuve plus grande de son amour infini avec l'institution de l'Eucharistie, après avoir partagé son corps comme nourriture et son sang comme boisson, il exhorte ses disciples : « Faites ceci en mémoire de moi ». Par ces paroles, il leur confiait, à eux ainsi qu'à leurs successeurs et à ceux qui, par le sacerdoce, seraient appelés à prendre part au ministère apostolique, le pouvoir de consacrer son Corps et son Sang et de perpétuer mystiquement le renouvellement du sacrifice de la croix. Et voilà que le prêtre, tout au long de l'histoire, prononce quelques mots sur un peu de pain et un peu de vin, et l'autel se transforme aussitôt en une

nouvelle Bethléem, en un nouveau Calvaire. Voilà que se réalise un miracle extraordinaire : la transsubstantiation de la substance du pain et du vin dans le Corps et le Sang du Christ. Voilà que le Verbe de Dieu, de quelque manière, s'incarne chaque jour dans les mains du prêtre, tandis qu'il ne s'est incarné qu'une fois dans le sein très pur de la Vierge Sainte.

Et il l'offre à Dieu, en victime pour la rédemption et la paix, sur le Golgotha mystique de l'autel, en action de grâce, en expiation de nos péchés. Ensuite, il le distribue en nourriture aux fidèles, en renouvelant dans l'aujourd'hui la scène touchante du dernier repas.

LE PRÊTRE ET L'ÉGLISE

Le pouvoir que le prêtre exerce sur le Corps mystique du Christ qui est l'Église, n'est ni moins grand ni moins merveilleux.

Après sa glorieuse résurrection, le Sauveur divin, comme nous lisons dans le Saint Évangile, entre, les portes verrouillées, au Cénacle de Jérusalem, où étaient réunis les Apôtres par crainte des Juifs et, après avoir soufflé sur eux, comme il fit au commencement des siècles sur la pierre inanimée du premier homme, il leur dit avec une autorité divinement souveraine : « Recevez l'Esprit Saint : les péchés que vous remettrez seront remis, les péchés que vous retiendrez seront retenus » (Jn 20,23). Par ces paroles, il a constitué ses prêtres ministres de son pardon. Il leur a confié le pouvoir surhumain de remettre les fautes à leurs frères, qui, dans l'amertume du regret, en demanderaient l'absolution. Quel que soit le nombre et la gravité de ces fautes, le pouvoir du Christ est infiniment plus grand, par lequel il a confié à son Église la mission même de l'incarnation : rétablir l'ordre moral et la bonne harmonie entre le Ciel et la Terre.

Quand Jésus Christ, avec le paralytique, exerça ce ministère de miséricorde, les scribes et les pharisiens s'exclamaient tous scandalisés : « Qui peut remettre les péchés sinon Dieu seul ? » (Mc 2,7).

Et effectivement, ils avaient raison, même si leur étonnement était irraisonnable. Il s'agit d'un pouvoir divin que Dieu a vraiment conféré à ses ministres pour notre rédemption. Le péché entraîne la mort de l'âme et la rémission du péché exige l'infusion d'une vie nouvelle, participation de la vie même de Dieu. Le fait de rappeler une âme de la mort du péché à la vie de la grâce c'est un prodige plus grand que celui que le Christ a opéré, quand

Grandeur du sacerdoce

il fit sortir Lazare du tombeau, quatre jours après sa mort, alors qu'il était déjà en décomposition. Le premier prodige dépasse le second car la vie surnaturelle de l'âme dépasse en excellence la vie physique, la vie temporelle. Dans la résurrection spirituelle des âmes s'avère à la lettre ce que le Christ dit dans son Évangile sur ses miracles : « celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais. Il en fera même de plus grandes » (Jn 14,12). Lorsque le prêtre lève la main droite et dit au pécheur repentant « Je t'absous » et, celui-ci, récupère la grâce perdue, au Ciel, auprès des Anges et des Saints, il y a une grande fête, parce que c'est le triomphe plus beau de la puissance et de la miséricorde infinie de Dieu.

« IN PERSONA CHRISTI »

Chers frères, admirons le pouvoir du prêtre qui est égal à celui du Christ et supérieur à la majesté des Anges. À l'autel et au tribunal de la réconciliation, il vient à perdre, d'une certaine manière, sa personnalité pour assumer celle du Christ, en s'identifiant à lui. En effet, pendant la consécration, il ne dit pas : « ce pain se transforme au Corps, ce vin au Sang du Christ. Il dit plutôt : *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*. Ainsi, en levant la main droite sur le pénitent, il ne dit pas « que le Seigneur te remette tes péchés », mais plutôt : *je t'enlève tous tes péchés*, parce qu'en ces moments solennels, il personnifie le Christ, et il agit au nom et avec l'autorité même du Christ.

Et ainsi il personnifie le Christ quand, en vertu de son ministère, il annonce la parole de vie qui avait retenti, au commencement, sur les lèvres du divin Sauveur et qu'elle devait renouveler la terre. « Allez dans le monde entier – Jésus dit à ses apôtres. Proclamez l'Évangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui refusera de croire sera condamné » (Mc 16,15-16). « Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous rejette me rejette ; et celui qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé » (Lc 10,16).

Pour cela, après avoir dit de lui-même : « Je suis la vérité, celui qui me suit ne cheminera pas dans les ténèbres » (Jn 8,12), il dit à ses apôtres : « Vous êtes la lumière du monde » (Mt 5,14) car ils devaient être la réverbération fidèle de cette vérité. Eux, ainsi que leurs successeurs, ont été vraiment et ils continuent à l'être, pour l'humanité, la lumière céleste qui illumine, réchauffe et féconde.

LUMIÈRE DU MONDE, SEL DE LA TERRE

Ils ont illuminé et ils continuent à illuminer les hommes en rapport avec Dieu, et les relations qu'ils ont avec lui, sur les vertus et les vices, sur les droits et leur relation réciproque et notre dernière destinée. Et ils ont répondu de façon précise et sûre aux grandes questions que l'homme se pose ici-bas : ils ont donné une nouvelle orientation à l'œuvre humaine, ils ont créé une nouvelle civilisation, la meilleure de toutes, l'unique qui est digne de ce nom, car elle est l'unique qui répond à toutes les justes exigences de la nature humaine.

Ils ont réchauffé et continuent à réchauffer le monde, endurci par le givre de l'égoïsme, en répandant et en alimentant dans les cœurs la sainte flamme de la divine charité que le Fils de Dieu a portée du Ciel à la terre, et où se résume toute sa loi. Ils ont prêché toujours et continué à prêcher l'amour fraternel, en rappelant à tous que nous sommes fils d'un seul père selon la chair et selon l'esprit, et donc membres d'une seule famille. Et voici, que les mœurs sont devenues douces, l'esclavage a été aboli, la femme a été réhabilitée, les fils sont considérés comme le don le plus précieux. Voici surgir des gouvernements vraiment libres et paternels. Voici que les relations internationales se solidifient, en les basant sur le respect mutuel des droits communs. Voici, en un mot, un nouveau monde moral, de loin plus heureux et merveilleux du monde, si bien magnifié par les historiens et les poètes, de la Grèce et de Rome, soutenu uniquement par la force des armes. De nos jours, malgré dix-neuf siècles de chrétienté, il y a même ceux qui voudraient reconduire notre âge au monde ancien, en oubliant que ce monde était caractérisé aussi de failles et de déplorables aberrations.

Les prêtres ont fécondé et continuent à féconder la cohabitation sociale avec des grandes œuvres pour la défense des plus faibles et pour le réconfort de ceux qui souffrent, pour soutenir les vertus menacées, pour relever les pauvres de toute sorte. Nous pouvons donc dire qu'il n'y a pas de nécessité dont ils n'aient pas répondu, amertume qu'ils n'aient pas adoucie. Leurs noms glorieux sont Benoît de Nursie, François d'Assise, Jean de Matha, Félix de Valois, Jérôme Emiliani, Camille de Lellis, Vincent de Paul, Jean-Baptiste De La Salle, Cottolengo, Jean Bosco, pour passer sous silence tant d'autres qui sont comme des synthèses merveilleuses de poèmes sublimes, écrits avec la charité féconde du sacerdoce catholique.

LE PRÊTRE, HOMME POUR LES AUTRES

L'Apôtre St Paul l'a magnifiquement résumé avec la mission du prêtre, quand il a écrit qu'il « est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu » (He 5,1). Le Prêtre, s'il est l'homme de Dieu, parce qu'il est son ministre, est aussi l'homme du peuple, pour lequel il doit vivre et pour qui il a sacrifié les affections les plus chères et légitimes. Et il se montre ainsi dans toutes les éventualités heureuses et tristes, publiques et privées.

L'ange de réconfort s'approche de l'homme opprimé par le malheur pour lui faire remarquer le mérite de la souffrance. Il pénètre dans l'horreur de la prison pour rendre ses chaînes moins lourdes sur le prisonnier. Il se fait un compagnon de l'émigrant pour être son confort et sa défense. En période d'épidémie, quand la guerre fait rage, au milieu de la misère publique, le prêtre a toujours été vu, à l'avant-garde de tous, pour faire des merveilles d'abnégation et d'altruisme en faveur des frères aux prises avec la douleur et la pauvreté. Il ne faut donc pas s'étonner que Manzoni dans son roman *Les fiancés* et Victor Hugo dans ses *Misérables*, désireux de présenter aux lecteurs un type admirable de philanthrope, le personnifient dans le Père Christophe et Mgr Myriel.

Et n'est-il pas vrai que le Prêtre accompagne le chrétien du berceau à la tombe comme le plus affectueux et le plus cher des amis ? Il prend l'enfant dans ses bras et le régénère à la vie de grâce, devient petit avec les petits et ouvre leur esprit à la connaissance des vérités éternelles, accueille les souffrants et les réconcilie avec Dieu, distribue le Pain Céleste à tous, reçoit le serment de fidélité des jeunes époux, réconforte les mourants et avec les charismes sacrés de la Religion, avec la sainte onction qui efface les reliques du péché, l'encourage à soutenir le dernier des assauts, bénit le corps froid de ceux qui sont morts dans le baiser du Seigneur et murmure au-dessus de lui la dernière prière. En effet, si nous regardons rétrospectivement nos vies, nous voyons que tous les moments les plus solennels de l'existence sont accompagnés par l'œuvre miséricordieuse du Prêtre du Christ.

Mais il ne connaît ni limites ni frontières pour exercer sa charité, et il ne se contente pas de répandre ses trésors au-dessus de ceux qui ont avec lui la foi et la terre natale, il abandonne ce qu'il a de plus cher pour apporter la lumière de la foi et de la civilisation chrétienne à ceux qui en sont privés et qui, pour cette raison, sont dans les profondeurs de la misère morale. Il

Grandeur du sacerdoce

traverse les régions arides de l'Afrique et les landes illimitées de l'Amérique, avance à travers la glace du pôle, traverse les archipels de l'immense océan, va dans les forêts impénétrables à la recherche d'âmes à conquérir à l'Évangile. Pour cette raison, il devra se battre avec les vents et les intempéries, souffrir de la faim et de la soif, faire face aux dangers de toute sorte, se battre main dans la main avec la superstition et la barbarie et même sacrifier sa vie. Mais tout cela ne le consterne pas : la charité du Christ le soutient, le pousse ; la charité du Christ qui est aussi forte que la mort. Le martyrologe de l'Église, toujours mère féconde de héros et de saints, ne s'est pas épuisé et chaque année de nouveaux Martyrs versent leur sang.

Voilà, frères et enfants bien-aimés, je viens de tracer en quelques phrases la figure du Prêtre considérée en lui-même et dans sa sublime mission.

Pour cette raison, l'Apôtre des Gentils l'appelle l'homme de Dieu par excellence, *homo Dei* (2Tm 3,17) et en même temps le garant de l'humanité car « il intervient en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu » (He 5,1) ; l'ambassadeur du Christ (cf. 2Co 5,20) ; le coopérateur de Dieu dans la sanctification des âmes (cf. 1Co 3,9).

C'est pourquoi les Pères de l'Église ne sont pas en mesure de trouver des expressions adéquates pour exalter leur grandeur surhumaine.

« Quiconque dit prêtre, s'exclame Saint Denis, dit le personnage le plus auguste du monde, en effet un homme divin »¹.

« Le Prêtre, écrit saint Ignace Martyr, est le sommet de toute dignité, de tous les honneurs, de toutes les grandeurs »².

Il est, disons, un astre qui transmet à la terre, par réverbère, la lumière du soleil de la sagesse qu'est Jésus Christ ; il est une artère qui transmet à la santé de ses frères et sœurs le sang pur de la rédemption à travers le corps de l'Église. Pour cette raison, François d'Assise, ainsi que Sainte Thérèse d'Avila, disaient que, si le long du chemin ils rencontraient au même moment un Ange du Ciel et un Prêtre, ils auraient rendu hommage d'abord au prêtre, étant plus grand, puis à l'Ange.

¹ Saint Denis l'Aréopagite, *De ecclesiastica hierarchia*, chap. 1.

² Saint Ignace d'Antioche, Lettre à l'Église de Smyrne, 10.

3. Appelé à la sainteté

Lettre au clergé (Parme 2 août 1913), FCT 20, pp. 41-66

Cette lettre reproduit la pastorale de Conforti au Clergé en 1913, dans l'anniversaire de son ordination presbytérale. C'est une très belle instruction sur le style de vie d'un prêtre. En profitant de ses 25 ans d'ordination, Conforti donne ici un petit guide pour la sanctification. Le prêtre est appelé à la sainteté : la sienne, avant tout, et puis celle du peuple qui lui est confié. Le père Augusto Luca, quelques mois avant de mourir, déclarait : « J'ai toujours considéré cette lettre un vrai bijou, avec les allocutions au Synode de 1930 : ces textes sont remarquablement simples, brefs et complets »¹.

INTRODUCTION

Il y a bientôt 25 ans depuis le jour solennel où l'imposition des mains épiscopales m'a revêtu du sacerdoce royal du Christ, dont alors, malgré mes mesquineries et en dehors de toute mon ambition, je devais recevoir la plénitude. Et si cette date historique de ma vie doit me remplir de consolation, en éveillant en moi les douces émotions ressenties dans ces moments bénis de mes débuts sacerdotaux, elle doit aussi me rappeler 25 ans de ministère. Je dois me demander devant Dieu, à qui l'on ne ment pas, comment je l'ai exercé, quels fruits de sanctification en sont découlés pour moi et les autres et ce que je dois faire pour l'avenir, afin de mieux correspondre à la grâce sublime de ma vocation. Et je vous avoue sans

¹ Augusto Luca, *Lettre au p. Faustin Turco* (Parme, Maison Mère, le 15.04.2015). Le père Luca a, alors, 98 ans et, ayant appris de l'initiative des Circonscriptions africaines de traduire des textes confortiens, écrit une lettre au Supérieur Régional de la R.D. Congo pour proposer de ne pas oublier de traduire en français le livre « Chiamati alla santità » qui, dit-il, « présente les meilleurs textes de Conforti sur le Sacerdoce ». La présente édition française voudrait donc remercier vivement le père Luca pour sa belle « proposition fraternelle ».

Appelé à la sainteté

ostentation, Vénérables Frères, que j'ai beaucoup à me confondre en considérant mon passé et beaucoup à proposer et à modifier pour ces années que le Seigneur m'accordera peut-être à nouveau dans sa miséricorde infinie, si je ne veux pas mériter le sort réservé à la plante stérile, dont parle l'Évangile. Et quand je me concentre sur ces pensées solennelles, j'ai l'impression d'entendre l'apôtre Paul qui m'adresse les paroles qu'il a laissées un jour à son bien-aimé Timothée :

« Sois pour les croyants un modèle par ta parole et ta conduite, par ta charité, ta foi et ta pureté » (1Tm 4,12).

En ces paroles, tout ce que j'aurais dû faire par le passé et ce que je voudrais faire dans l'avenir est bien tracé. Elles sont pour moi un avertissement et en même temps une puissante interpellation. C'est pourquoi je les ai méditées sérieusement au pied du Crucifix et j'ai senti en moi comme un nouvel entrain m'envahir, sachant très bien que si la fragilité humaine est grande, toute-puissante est la grâce de Celui qui peut convertir en un vase d'élection, un ennemi de l'Église et qui peut transformer en un héros de sainteté un grand pécheur. Et qu'il plaise à Dieu que, même à travers vos prières et celles de tous les fidèles à qui je pense en cet anniversaire solennel de ma vie, la grâce du Seigneur triomphe et revigore en moi de telle sorte que j'aie toujours à vous précéder par l'enseignement et par l'exemple : « non pas en commandant en maîtres, mais en devenant les modèles du troupeau » (*forma factus gregis ex animo*, 1P 5,3).

I. LE TÉMOIGNAGE DE LA VIE

Mais si les mots susmentionnés sont un programme sage de la vie épiscopale, ils le sont aussi de la vie sacerdotale. Pour cette raison, je vous invite également à les méditer avec moi et à en profiter, étant donné que vous aussi vous avez été appelés à participer aux œuvres du même apostolat et à cultiver avec moi cette portion du champ évangélique qui m'a été confiée.

1. Le devoir du bon exemple

Tout d'abord, nous devons précéder les autres par un bon exemple : « être *un exemple* pour les fidèles » (cf. 1Tm 4,12) est, en soi, une réalité si évidente qu'elle n'a vraiment pas besoin d'être prouvée.

Appelé à la sainteté

« L'exemple est le premier devoir de notre état, écrit l'éloquent Massillon¹. Sans l'exemple, toutes nos actions soit deviendront inutiles soit elles se transformeront en une occasion de chute et de scandale pour les fidèles que le Seigneur dans sa sagesse nous a confiés ».

Ce que le grand orateur affirme, trouve sa confirmation dans les pages inspirées de l'Évangile. Le Divin Maître recommande à tous ses disciples de rayonner devant les hommes pour que ces derniers admirent les bonnes œuvres et en rendent gloire au Père céleste. Mais cela est dit en particulier à nous qui, en la personne des apôtres, avons été appelés à être la lumière du monde et le sel de la terre. Et si nous voulons être lumière pour la doctrine céleste que nous sommes appelés à proclamer, nous devons être le sel de la terre, qui préserve de la corruption avec la sainteté de nos vies et avec la pureté de nos coutumes. Qu'il ne nous arrive donc jamais de séparer ces deux éléments essentiels qui constituent l'ensemble des devoirs confiés par la grande mission de Dieu pour le bien de nos frères. Agir autrement reviendrait à rendre inutile notre travail, ce serait s'éloigner du chemin tracé par le Christ, dont l'Évangile nous dit qu'il a d'abord commencé par travailler avant d'enseigner (« coepit facere et docere » Ac 1,1), nous montrant ainsi le chemin que nous devons parcourir pour atteindre résolument l'objectif, en nous y efforçant sans cesse.

2. De la liberté et de la cohérence de vie

Combien de sagesse et d'efficacité pratique est enfermé dans ce principe, comme nous le confirme également l'expérience quotidienne, qui nous enseigne la vérité du dicton : *les hommes croient plus aux yeux qu'aux oreilles*², qui, par ailleurs, équivaut à l'autre, non moins connu et vrai, qui dit que *les mots persuadent et les exemples emportent*³.

En fait, quelle influence peut avoir la parole et la mission de celui qui se met en contradiction flagrante avec ce qu'il enseigne et avec le mandat qu'il est

¹ Jean-Baptiste Massillon (1663-1742), membre de la Congrégation des Oratoriens, fut nommé évêque de Clermont.

² « Plus homines oculis, quam auribus credunt » (Sénèque, Lettre à Lucilius VI, Livre I).

³ « Verba docent, exempla trahunt », littéralement « les paroles enseignent, les exemples emportent ».

Appelé à la sainteté

censé accomplir ? Avec quelle audace pourrions-nous recommander au peuple chrétien le détachement des choses de la terre s'il nous voit avides d'accumuler des richesses, sans savoir à qui les laisser et que les héritiers bâclés se dissiperaient bientôt ? Avec quelle audace nous allons inculquer la pureté des mœurs si, sur notre compte pèsent des lourds soupçons, pas sans fondement, et si des voix sinistres et des rumeurs s'éparpillent en causant des graves préjudices à la sainteté de notre état ? Nous réjouissons, ainsi, d'une joie funeste les âmes tristes et nous ferions pleurer les âmes pieuses, qui, par notre faute verraient sérieusement compromis l'honneur de notre ministère et de la religion ! Comment prêcher la ferveur dans les pratiques de piété, si nous demeurons tièdes et insouciantes dans le service divin ? l'amour pour le travail et la mortification chrétienne si nous préférons une vie oisive et dissipée à l'étude et aux œuvres du ministère sacré, si nous optons pour les plaisirs de la table au lieu d'une vie sobre et frugale ? À juste titre, dans ce cas, le peuple chrétien pourrait nous lancer, en guise de reproche, les paroles de l'Évangile : « Médecin, guéris-toi toi-même » (Lc 4,23), ou les autres non moins brûlantes et pertinentes prononcées par l'Apôtre :

Toi qui instruis les autres, tu ne t'instruis pas toi-même ! toi qui proclames qu'il ne faut pas voler, tu voles !

Toi qui dis de ne pas commettre l'adultère, tu le commets ! toi qui as horreur des idoles, tu pilles leurs temples !

Toi qui mets ta fierté dans la Loi, tu déshonores Dieu en transgressant la Loi (Rm 2,21-23).

Par conséquent, si nous voulons, comme notre devoir l'exige, préserver la liberté de proclamer cette parole qui brouille tous les vices et inculque la pratique des vertus les plus élues, vivons toujours de manière à ce que le peuple ne puisse pas tourner contre nous ces vérités que nous devons d'abord pratiquer et qui forment la règle indéclinable de nos vies en tant que chrétiens et prêtres. Comportons-nous toujours de manière à exprimer en nous, autant que notre fragilité nous le permet, l'apparence morale du Christ suivant l'exemple de Paul, qui pouvait dire aux fidèles des premières communautés : « Imiter-moi, comme moi aussi j'imiter le Christ » (1Co 11,1).

3. Ne pas faire le mal et craindre de ne pas y tomber

Pour cette raison, gardons-nous attentivement non seulement de ce qui est mauvais, mais aussi de ce qui peut présenter les apparences du mal : « éloignez-vous de toute espèce de mal » (1Ts 5,22), ordonne le précepte apostolique. La maxime qui court souvent sur la bouche de beaucoup, « ne fais pas du mal et tu n'auras pas peur », n'est pas toujours juste dans la pratique, et donc nous ne pouvons pas toujours la suivre. Si fréquenter cette maison, s'habituer à telle personne, continuer dans cette relation... si tout cela devient la cause de bavardages et suscite étonnement et scandale, nous devons vite éviter, même si nous n'avions rien, en conscience, à nous reprocher. Il s'agit de l'édification des frères, de l'honneur de notre état de vie, du prestige de notre ministère et, pour cela, nous devons être prêts aux sacrifices les plus ardu. Ceux qui se contentent de ne pas commettre des actions qui ne sont pas honnêtes, ne prenant pas en compte aussi les apparences, agissent souvent sans discernement et oublient ce que l'Apôtre écrit, après avoir affirmé que tout ce qui est licite n'est pas toujours opportun : « Tout m'est permis, mais moi, je ne permettrai à rien de me dominer » (1Co 6,12). Il ne doute pas d'ajouter avec un langage emphatique, comme pour illustrer cette grande maxime de prudence chrétienne : que si, en mangeant, il devait scandaliser les frères, il n'aurait jamais pris la nourriture en question : « si une question d'aliments doit faire tomber mon frère, je ne mangerai plus jamais de viande » (1Co 8,13). Ainsi nous devrions agir, si nous voulons rendre gloire à Dieu, faire respecter et bénir la religion, augmenter l'honneur et le prestige à notre ministère, encourager les justes à une plus grande perfection et rappeler les souffrants sur le droit chemin.

C'est par l'expérience quotidienne que nous apprenons ce que nous venons de dire, à savoir que la vie exemplaire et immaculée d'un saint prêtre peut influencer très souvent et plus efficacement la conversion d'innombrables âmes, plus qu'avec les sermons des orateurs les plus talentueux. Tandis que les tergiversations et les scandales d'un mauvais prêtre accumulent en bref plus de ruine morale, que la propagande socialiste et les stratégies des sectes. Nos adversaires savent à quel point les scandales du clergé sont dommageables sur l'âme des foules corrompues, et quand ils ne peuvent pas avoir de vraies raisons pour nous combattre aux quatre vents, ils

Appelé à la sainteté

inventent tous les faits, ils déforment même les œuvres les plus belles et louables, convaincus qu'ils en profitent toujours pour le triomphe de leurs desseins pervers.

Eh bien, notre conduite sera toujours telle que celui qui est en face de nous et qui espionne malicieusement nos pas et notre conduite, « ne trouvera aucune critique à faire sur nous » (Tite 2,8).

II. LA VALEUR DE LA PAROLE

Mais comment pouvons-nous être un exemple et une édification pour les fidèles ?

L'Apôtre avec une merveilleuse synthèse qui embrasse le trait extérieur et intérieur du prêtre, nous le dit dans l'Épître susmentionnée, tout d'abord avec la parole (*in verbo*, 1Tm 4,12).

Qui peut exprimer l'efficacité, le pouvoir de la parole sur ceux qui écoutent ? Sur les lèvres inspirées des Prophètes, elle a produit la réforme des coutumes et a maintenu en vie pendant plusieurs siècles, dans le peuple de Dieu, l'espérance consolante du Rédempteur promis. Sur celle du Christ et des Apôtres, la parole a renouvelé la face de la terre, donnant une nouvelle direction aux pensées, aspirations et œuvres de l'humanité.

Au contraire, sur la bouche des maîtres de l'erreur et les fauteurs de troubles des foules téméraires a généré des sectes sans nombres, agité les peuples et les nations et produit une accumulation déplorable des maux dont les pages de l'histoire sont remplies.

La parole peut attirer à la pratique des vertus les plus élevées, ainsi que pousser vers les vices les plus dégradants et les excès les plus déplorables ; bref, de la parole découle le bien et le mal. C'est un don précieux que le Seigneur nous a donné, mais dont l'homme peut facilement abuser pour sa perte ainsi que celle des autres. C'est ainsi que l'apôtre Saint Jacques n'a pas douté d'affirmer : « Si quelqu'un ne commet pas d'écart quand il parle, c'est un homme parfait, capable de maîtriser son corps tout entier » (Jc 3,2.6).

Multiplions donc ce précieux talent si bien que ceux qui s'approchent de nous et nous écoutent, en public et en privé, seront édifiés et prouveront les mêmes sentiments que ceux qui s'approchaient du Maître divin, dont l'Évangile nous parle : « Tous lui rendaient témoignage et s'étonnaient des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche » (Lc 4,22).

Appelé à la sainteté

1. Un langage qui reflète la sainteté de notre état

Il a été dit par un philosophe ancien que la parole est le miroir de l'âme, et à juste titre, parce que « ce que dit la bouche, - dit le Seigneur- c'est ce qui déborde du cœur » (Mt 12,34). Ceux dont le cœur est esclave des passions les plus turbulentes, ceux qui n'aiment que les choses misérables d'ici-bas, qui n'aspirent qu'aux honneurs, ne parleront que de satisfactions indignes, de commerce et de profits, d'intrigues et de manigances plus ou moins licites pour émerger.

Par contre, ceux qui aspirent à des choses sublimes, qui ne sont pas terrestres, ceux qui ne se contentent jamais dans l'acquisition des vertus et de la connaissance, ceux qui sont pleins de Dieu, ne peuvent avoir qu'un langage noble et élevé, une expression fidèle des sentiments dont ils sont animés.

Alors, quelle devrait être notre manière de parler ? En nous, tout rappelle la sainteté : le caractère dont nous sommes vêtus, l'habit que nous portons, les ministères que nous sommes appelés à exercer, les tâches que nous occupons dans l'Église de Dieu ; bref, tout ce qui nous entoure et nous enveloppe, doit nourrir en nous des sentiments nobles, élevés, célestes, et constamment nous rappeler qui nous sommes et donc dans notre langage rien ne devrait montrer une opposition avec la sainteté de notre identité. L'on n'y trouvera rien de vaniteux, piquant, hautain et méprisant. Rien qui ne puisse semer la discorde entre les frères. Rien qui ne soit argotique et vulgaire. Rien qui ne convienne au langage d'un homme courtois. Rien qui ne puisse offenser, même de loin, la modestie chrétienne, ayant toujours à garder à l'esprit le sage dicton de Saint Bernard qui disait :

« Dans la bouche des laïcs, les bagatelles sont idiotes. Dans la bouche des prêtres, ce sont des blasphèmes »¹.

Et surtout, méfions-nous des mensonges, de la duplicité et de la calomnie, si contraires à l'esprit de l'Évangile : « Que votre parole soit "oui", si c'est "oui", "non", si c'est "non" » (Mt 5,37). Cela doit être la norme de notre langage, même si elle est contraire à ce qui est pratiqué dans le monde, où tout est subordonné au profit.

¹ « In ore saecularium nugae, nugae sunt ; in ore sacerdotum, blasphemiae » (Saint Bernard).

2. Loyauté et sincérité

Aujourd'hui, beaucoup de gens déplorent le manque de loyauté et de sincérité dans les relations mutuelles, de sorte que la cohésion sociale devient de plus en plus difficile et incertaine : il semble même qu'une petite réaction commence à surgir, parce que l'on déplore que la langue ait été donnée à l'homme pour se cacher au lieu de l'aider à manifester sa pensée. Ce mal, cependant, n'est pas récent, si déjà saint Grégoire le Grand dénonçait, à son époque, une telle anomalie. Il a écrit ainsi :

« La sagesse de ce monde consiste à dissimuler le cœur sous des artifices, à voiler la pensée par des paroles, à montrer comme vrai ce qui est faux, à prouver la fausseté de ce qui est vrai. Et cette sagesse humaine est apprise avec la pratique par les jeunes, tandis que l'enfant s'y entraîne avec étude et peine. Ceux qui sont bien rodés dans cet art, regardent les autres avec mépris et se comportent comme des surhommes, tandis que les ignorants se regardent tout autour naïfs et incertains, parce qu'eux aussi, ils ont appris à aimer la duplicité honteuse et ils considèrent une habitude la perversion de la raison. Tout au contraire, c'est propre à la sagesse des justes de ne jamais mentir dans le langage, d'ouvrir son esprit dans le discours, d'aimer la vérité dans sa plus simple expression, d'échapper à l'erreur... et de considérer une gloire de pouvoir souffrir pour la cause de la vérité. Mais c'est précisément cette simplicité des justes qui est tournée en dérision, car les sages de ce monde croient que la vertu de la sincérité est une sottise »¹.

Il ne nous semble même pas vrai que de lire une page si ancienne et qui puisse décrire fidèlement ce qui se passe aussi de nos jours ! C'est comme si le Saint Docteur ait voulu tracer d'avance l'âme moderne. Cependant, bien que la sagesse humaine soit pratiquée par ceux qui jugent et fonctionnent selon les ordres de la chair et du sang, nous devons écouter et suivre d'autres maîtres et prendre la vérité comme la règle constante de notre travail, parce que seule la vérité peut nous rendre vraiment libres et indépendants dans toutes les contingences de la vie. Elle seule, malgré tout, peut mériter l'estime et le respect de ceux qui travaillent différemment, tout en sachant qu'ils seraient

¹ Grégoire le Grand, *Commentaire sur le Livre de Job, Le témoin intérieur*.

Appelé à la sainteté

prêts à jeter contre nous la pierre de la désapprobation, quand ils pourraient nous accuser de mensonge et de duplicité.

3. Détester la médisance

Nous devons également détester la médisance et le murmure, qui comme une épée à double tranchant nuit plus ou moins sévèrement à ceux qui murmurent et à ceux qui écoutent, tout en altérant l'estime et la réputation de ceux qui sont l'objet du commérage.

Il est dit par les malins que ce vice est prédominant chez le clergé et je ne m'attarderai pas à enquêter sur la véracité de cette terrible accusation. Je me limite toutefois à déclarer simplement que l'une des choses les moins recommandables à un ecclésiastique est sans aucun doute la calomnie, qui offense la charité, apporte un préjudice moral à l'absent et le scandale à ceux qui sont présents et qui écoutent. Et elle est d'autant plus détestable si le sujet de nos morsures étaient les Confrères ou le Supérieur ecclésiastique, parce que dans ce cas, seraient si incalculable les dommages qui résulteraient à notre ordre et à la cause commune, qu'il faut bien rappeler le dicton : *le plus grand ennemi du Prêtre est le Prêtre lui-même*. Rappelons-nous toujours que l'honneur de nos frères et de notre père est l'honneur de la famille, l'honneur du clergé, l'honneur commun ; ainsi, ceux qui discréditent leurs frères et leur prêtre dans la place publique, se couvrent directement d'ignominie aux yeux du monde et ils se révèlent peu recommandables, désabusés et méritants de la méfiance et de la réprimande de toute personne avisée.

Ceux qui, par ailleurs, sont des faciles censeurs des autres, ne sont pas, normalement, ni les plus purs, ni les plus zélés, ni les plus cultivés. Ils voient la paille dans l'œil de leurs semblables et ignorent la poutre de leur œil. Ils nous rappellent clairement la sentence admirable du livre de *L'imitation du Christ* qui dit : « Les défauts dans lesquels nous tombons le plus souvent, sont précisément ceux qui nous sont intolérables chez nos frères »¹. C'est pourquoi l'Esprit Saint, dans les Proverbes, nous a livré la vérité suivante : « Qui répand la calomnie dévoile les secrets. Mais l'homme qui a l'esprit fidèle les garde » (Pr 11,13).

¹ cf. *L'imitation du Christ*, livre 1, chap. 16.

Appelé à la sainteté

Couvrons donc par le voile de la piété fraternelle les défauts des autres, au lieu de les propager aux quatre vents, sauf au cas où le bien commun exigerait qu'ils soient révélés au Supérieur ecclésiastique. N'oublions pas que le calomnieux sera toujours craint, jamais il ne sera aimé ni apprécié car personne parmi nous ne voudra aspirer à ce triste comportement. Adoptons alors la norme sage suggérée par le grand Augustin, c'est-à-dire de parler des absents comme s'ils étaient présents : notre langage sera toujours animé par la douceur et la bienveillance que le Docteur de la piété chrétienne appelle « amie et compagne inséparable de la charité »¹. Alors nous aurons accompli le précepte apostolique : « Que vos paroles soient toujours bienveillantes » (Col 4,6).

III. EN RELATION AVEC LES FRÈRES

Non seulement avec les paroles nous devons être d'édification à nos frères, mais d'autant plus avec le trait, avec l'ensemble de notre comportement, *dans la conversation* (1Tm 4,12).

Nous, prêtres séculiers, nous ne sommes pas faits pour vivre dans la solitude d'une cellule, mais pour procurer la sanctification du peuple chrétien, ainsi que la nôtre, par l'apostolat de la prédication et l'administration des sacrements. Nous devons donc nécessairement être en contact avec toutes les catégories de personnes, de toutes les conditions sociales, parce que nous devons être responsables du bien spirituel, du salut de tous, dans le cadre de la tâche qui nous est assignée par l'autorité légitime.

Alors, quelle devrait être notre façon de traiter avec notre prochain afin de rendre efficace le travail de notre excellent ministère ? La norme à garder en cela nous a été tracée le jour solennel de notre ordination sacerdotale, lorsque l'Évêque qui nous a imposé les mains, au nom et avec l'autorité de Jésus Christ lui-même, nous a adressé entre autres, ces paroles mémorables :

« La doctrine céleste, les bonnes coutumes, l'observance éternelle et quotidienne de la justice sont votre commandement. Que votre enseignement soit une nourriture pour le peuple de Dieu et votre vie, *bonne odeur du Christ*, une source de joie pour les fidèles du

¹ cf. Saint Augustin, *Sermon 357. Éloge de la paix* (Carthage, 15 mai 411), point 5.

Appelé à la sainteté

Christ, afin que, par la parole et par l'exemple, vous construisiez la demeure qui est l'Église de Dieu »¹.

Et si nous, conscients de ces paroles saintes, nous approchons de nos frères et nous nous occupons d'eux, nous serons toujours à la hauteur de notre position et nous ne ferons rien ni ne dirons rien qui puisse contredire la sainteté de notre ministère.

1. Affabilité et douceur

Nous ferons preuve d'affabilité et de douceur avec les plus humbles, de convivialité franche et joviale avec nos confrères, de respect et de considération envers nos Supérieurs. Nous répandrons partout la bonne odeur du Christ et ce sera la meilleure preuve qui accrédi tera notre ministère. J'ai dit que nous serons toujours à la hauteur de notre mission si nous continuerons à garder le sentiment de notre dignité, qui ne nous permettra pas de descendre, de tomber dans les peines.

Il a été dit à propos de l'immortel Pape Léon XIII, qu'il possédait un merveilleux secret pour exercer un charme irrésistible sur ceux qui l'approchaient, un secret que personne d'autre n'aurait pu utiliser : le sentiment constant et la conscience intime d'être le Vicaire de Dieu sur terre. Ce sentiment ajoutait une telle majesté à son comportement, une telle solennité à ses actions, une telle force à sa parole, que même des princes puissants, devant lui, - comme ils l'ont avoué plus tard -, ont presque ressenti son influence et demeuraient comme soumis.

2. Le sentiment de notre dignité

Nous aussi, toute proportion faite, alors que nous ne devons jamais oublier le néant dont nous avons été relevés par la bonté divine, gardons toujours à l'esprit que nous sommes des ministres de Dieu, des ambassadeurs du Christ, des distributeurs de ses charismes célestes ; et alors, notre trait, notre parole, toute notre personne, acquerront, sans ombre ni trouble, la gravité apaisante qui s'impose au respect de ceux qui s'approchent de nous

¹ cf. *L'ordination de l'évêque, des prêtres, des diacres*, éd. Desclée-Mame, Paris 1996, n. 123, p. 89.

Appelé à la sainteté

et nous ne nous sentirons pas inférieurs, même pas face à ceux qui, par origine ou position sociale, jouissent d'une grande considération.

Pourquoi se fait-il que parfois les laïcs se permettent, même en présence de prêtres, de prononcer des paroles obscènes, des boutades vulgaires, des phrases insultant la religion et de faire des actes qu'ils ne feraient pas en présence d'une personne dont ils ont l'estime ? Ils pensent peut-être que ces prêtres ont en commun avec eux le sentiment et le travail, car ils observent leurs manières vulgaires et mondaines ; ils les considèrent égaux, oubliant le caractère dont ils sont revêtus. Voulons-nous être respectés partout et par tout le monde dans la position que nous occupons ? Ressentons et respectons d'abord en nous-mêmes la dignité dont nous sommes comblés. Pour cette raison, le Concile de Trente nous a tracé la règle à garder dans la conversation avec l'autre quand il a décrété :

« Les Ecclésiastiques, appelés à avoir le Seigneur pour leur partage, doivent tellement régler leur vie, et toute leur conduite, que dans leurs habits, leur maintien extérieur, leur démarche, leurs discours, et dans tout le reste, ils ne fassent rien paraître que de sérieux, de retenue, et qui marque un fonds véritable de religion ; évitant même les moindres fautes, qui en eux seraient très considérables, afin que leurs actions impriment à tout le monde du respect et de la vénération »¹.

Pesons bien ces mots. Tout, en nous, doit inspirer la dignité et la religion : l'habit, les gestes, la démarche, le langage. Si, pour faire plaisir au monde, dans nos rencontres avec les laïcs, nous essayons de faire oublier que nous sommes des hommes d'Église, nous aurons l'effet inverse, parce que le monde sceptique et moqueur nous considérera comme incohérents, esclaves des règlements humains, en lutte contre nous-mêmes et il finira aussitôt par perdre toute bonne considération à notre égard jusqu'à nous mépriser.

Nous ne devons certainement pas hésiter à entrer en contact avec les laïcs, mais nos relations devraient susciter en eux un concept toujours plus élevé de la prêtrise, de la vertu du clergé, de sa culture intellectuelle, devant nous montrer, à chaque occasion propice, au courant du progrès de la pensée humaine. Agissons ainsi non pas par vaine ostentation, mais pour dissiper

¹ Concile de Trente, Session XXII, Décret *De reformatione*, ch. 1.

Appelé à la sainteté

l'accusation injuste d'ignorance qui est faite au clergé. Ne craignons pas d'entrer en dialogue avec toute personne qui aspire à la fierté de l'intellectuel.

3. Comportements à éviter

Sortons de nos églises et sacristies, mais revenons-y accompagnés de ceux qui sont partis, soit parce qu'ils étaient victimes de préjugés malsains, soit parce qu'ils n'avaient pas encore vécu l'action bénéfique de notre apostolat. Mais nous ne pouvons obtenir cette grâce qu'à une seule condition : en nous manifestant vraiment tels que nous devons être, à savoir les ecclésiastiques qui ne peuvent être confondus car ils parlent comme ils pensent et ils agissent comme ils pensent.

Loin de nous, donc, cette manière de s'habiller qui est en train maintenant d'être introduire parmi le clergé et qui a plus de la laïcité que de l'ecclésiastique, comme si l'habit utilisé jusqu'à présent ne convenait plus aux besoins de cette société en mutation.

Loin de nous cette manière d'agir avec trop de sentiment, légèreté et coquetterie qui convient plus aux hommes efféminés qu'à une personne qui devrait toujours se démarquer par la dignité et la modestie.

Le prêtre doit aussi avoir un grand sens civil, qui ne se réduit à rien d'autre, si l'on ne veut pas dégénérer en hypocrisie, qu'à un exercice constant d'humilité et de charité. Mais s'il doit rester à l'écart de la vulgarité, il doit aussi se prémunir également contre le culte excessif de sa personne : l'une et l'autre chose nous éloignent des fidèles, discréditent notre ministère et portent atteinte à notre réputation personnelle.

Enfin, loin de nous les spectacles profanes, les rassemblements suspects, les conversations dangereuses et les manigances des marchés publics, où notre caractère ecclésiastique est toujours mal à l'aise et où notre sérieux est compromis.

IV. L'HOMME DE L'AMOUR

Dans la charité (1Tm 4,12), poursuit l'Apôtre, nous édifions le peuple chrétien. Et comment pourrait-il en être autrement si notre mission est identifiée à celle du Christ, qui a voulu en lui-même nous montrer que Dieu est charité et l'amour infini ? En effet, il a appelé le précepte de la charité

Appelé à la sainteté

son précepte par excellence, il l'a placé à la base de sa loi. Sur ce précepte il l'a accomplie, en voulant qu'au long des siècles, la charité soit la caractéristique de ses disciples. Il n'a recommandé rien de plus grand à ses disciples et avec une grande insistance. C'était même l'extrême souvenir qu'il nous a laissé juste avant de monter dans la gloire du ciel.

Non seulement il a proclamé devant le ciel et la terre ce grand précepte consolant, qu'il pourrait à juste titre appeler nouveau, parce que la haine régnait dans les cœurs à la place de l'amour et même le peuple élu dans sa fierté nationale avait limité son étendue. Mais, dans sa vie, il a voulu nous montrer comment nous devons aimer Dieu et nos frères. Nous le voyons, par exemple, ennoblir par son travail l'ouvrier en le relevant à sa juste dignité. Nous le voyons évangéliser les pauvres et aller à la recherche de la brebis égarée pour la ramener au bercail. Nous le voyons caresser les enfants, guérir les malades, donner la vue aux aveugles, faire entendre les sourds, rendre la parole aux muets, ressusciter les morts. Enfin, nous le voyons mourir sur la croix pour la rédemption humaine en priant et en pardonnant, après avoir fondé sur la terre le royaume de vérité et de justice.

Suivant l'exemple du Christ

Les Saintes Écritures ont bien résumé, par une sublime expression, la vie admirable de Jésus, avec ces magnifiques paroles : « Là où il passait, il faisait le bien et guérissait tout le monde » (Ac 10,38), parce qu'il n'y a pas d'infirmité d'esprit et de corps qu'il n'ait pas guérie, pas de besoin matériel et moral auquel il n'ait pas répondu, pas d'amertume qu'il n'ait pas adoucie. Avec raison, il adressa à tous ceux qui croiraient en lui, la grande parole : « Je vous ai donné l'exemple. Je vous ai montré le chemin que vous devez suivre ». Cette parole nous a été adressée, en particulier, à nous, les héritiers de sa charité, poursuivant son travail, ambassadeurs de sa doctrine céleste, ministres de sa miséricorde.

Pour cette raison, le prêtre qui aurait un cœur insensible, dominé par l'égoïsme et qui n'aurait aucun sentiment pour ses frères, est une monstruosité, un non-sens de sorte qu'un écrivain pieux et savant disait : « Sans la charité, celui qui dit d'être prêtre, en réalité, ne l'est pas du tout » (P. de Blois). Saint Grégoire le Grand disait que, sans charité l'on ne peut

Appelé à la sainteté

pas exercer un ministère apostolique : « Celui qui n'a pas de charité, ne devrait pas revendiquer le ministère de la prédication ».

Cependant, notre charité pour les frères ne doit pas être stérile, faite de simples mots et de protestations, rien de platonique et sentimental : elle doit, plutôt, se manifester dans les œuvres, car les œuvres sont la meilleure preuve d'amour. Nous devons aimer comme Jésus Christ a aimé, lui qui a tout donné pour nous, et donc vivre pour le bien des frères. Nous sommes prêtres non pas pour nous, mais pour les autres, selon l'enseignement de l'apôtre : « Tout grand prêtre est pris parmi les hommes ; il est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu » (He 5,1).

Les préférences du prêtre

Nos préférences seront pour ceux qui versent dans des graves difficultés et qui nous offrent l'occasion la plus propice d'exercer notre charité et d'acquérir plus de mérites auprès de Dieu.

Elles seront en faveur des pauvres, objet de la prédilection du Christ, dont nous devrions nous considérer comme des pères, en donnant avec générosité ce qui reste du peu du pain que nous partageons. Et quand nos ressources limitées ne seront pas suffisantes, nous ne devrions pas regretter d'intéresser, pour une cause aussi sainte, les âmes pieuses et riches que nous connaissons et qui viendrait peut-être en aide, mais sans jamais s'écarter du principe d'éviter les dettes difficilement remboursables, et sans jamais offenser la justice pour faire de la charité.

Nos préférences seront pour ceux qui luttent contre les souffrances physiques, qui sont accablés par des peines d'esprit et qui ont besoin de réconfort dans la solitude peut-être et dans l'abandon dans lesquels ils se trouvent. Ils ont besoin d'une parole amicale pour leur montrer le ciel, promis de préférence à ceux qui pleurent et supportent, avec résignation chrétienne, le fardeau du malheur.

Nos préférences seront pour les enfants, à qui nous devons montrer une sollicitude particulière, afin de les instruire dans les vérités de la foi, de former leur cœur à la vertu de la patience, de la constance, de la méthode, avec toutes les saintes initiatives que notre affection peut nous suggérer envers eux, dont dépend l'avenir, qui sera en grande partie tel que nous aurons su préparer.

Appelé à la sainteté

Par-dessus tout, nos préférences seront pour ceux qui sont loin de la maison du Père, pour ceux qui nous haïssent parce qu'ils ne nous connaissent pas, qui blasphèment la religion parce qu'ils ne l'ont jamais étudiée. Même pour ceux-ci, nous aurons des entrailles de charité et essayer de leur apporter, de la façon dont les circonstances le permettront, l'influence de notre apostolat ; et si nous ne pouvons rien faire pour eux, prions pour leur repentir. Nous gardons à l'esprit que ce n'est pas avec le visage sévère, ni avec des polémiques amères et piquantes que nous pourrions les conquérir. Peut-être sont-ils plus proches de nous que nous ne l'imaginons, peut-être luttent-ils intérieurement entre la vérité et l'erreur, entre la conscience et la passion : faisons attention à ne pas éteindre la mèche encore allumée, à briser complètement le roseau fendu. S'ils sont encore sensibles au repentir, seulement la charité du Christ pourra les gagner à Dieu.

Le ministère de paix et de réconciliation

Montrons-nous disponibles à tous, car nous sommes débiteurs de notre ministère, et faisons-le avec soin, désintérêt et amour pour aller vers tout le monde, en administrant des sacrements, en proclamant avec un zèle véritablement apostolique la parole divine et surtout en s'asseyant assidûment au tribunal de la pénitence, quoiqu'avec beaucoup d'effort et d'inconfort.

Dieu seul peut calculer le grand bien qu'un prêtre, plein de l'esprit du Seigneur, parvient à faire avec l'exercice de ce saint ministère de la paix et de la réconciliation, dans lequel tous les besoins et les infirmités des âmes sont connus et où le remède approprié peut être préparé selon le besoin. La parole paternelle du confesseur est plus efficace qu'un sermon éloquent : comme une rosée céleste et un baume réconfortant, cette parole tombe dans un cœur desséché par le souffle impétueux des passions déréglées et agité par les regrets que la culpabilité procure.

Que ce très haut ministère nous soit cher : il est la source intarissable du bien pour nos frères et des mérites incomparables pour nous qui l'exerçons.

Gardiens de la communion ecclésiale

Mais la charité dit union et pour cette raison nous devons être empressés, et, je dirai plus, jaloux, de garder la communion, ce qui fut le sujet de la

Appelé à la sainteté

prière finale que le Christ adressa au Père céleste avant de revenir à lui, pour tous ceux qui, au cours des siècles, auraient accueilli la Bonne Nouvelle : *Ut unum sint* (Jn 17,11.21.22).

a) Union avec le Pape

Avant tout, rien ne pourra affaiblir l'union d'esprit et de cœur qui nous soude avec le Pontife romain, vicaire de Jésus Christ et maître infaillible de notre foi. Ceux qui se sont séparés de lui, ont vite dévié du droit chemin. Les Églises qui ont brisé le lien saint qui les unissait à lui, ont séché rapidement, comme les sarments coupés de la vigne, ou, tout au plus, elles ont réussi à constituer l'union fragile d'une Église nationale. Cependant, elles n'ont pas pu faire vivre une Église catholique, qui est l'Église désirée et instituée par Jésus Christ.

Si, par conséquent, nous voulons nous assurer que nous ne nous trompons pas en ce qui concerne notre foi ou si nous cherchons à entretenir un rapport plus ou moins authentique avec elle, tenons-nous-en aux enseignements, aux directives, aux conseils du Pape. Que jamais sur nos lèvres ne résonne la parole malsaine qui se laisse entendre parfois devant telle ou telle disposition pontificale, à tel ou tel acte de l'Autorité ecclésiastique suprême. Ce sont les soi-disant réformateurs, qui portent même le col romain, et qui cherchent à divulguer leurs idées dans les journaux hostiles à l'Église officielle : c'est de la tyrannie, du despotisme, de l'arbitraire !

Par la grâce divine, nous n'appartiendrons jamais au nombre de ceux qui s'attribuent le droit de juger le Vicaire du Christ, pour réexaminer ses actes et limiter la soumission qui lui est due. Plutôt nous nous réjouissons de mettre toujours en pratique ses ordres et de le suivre de près, partageant avec lui les joies et les peines, les humiliations et les triomphes, comme le devoir dicte aux enfants vraiment fidèles et attachés à leur père. Ceux qui ne sentent pas profondément dans l'âme la vénération et l'obéissance envers le Pontife romain, ne méritent pas seulement d'être appelés « bons prêtres », mais ils ne sont pas non plus des catholiques sincères.

Ceux qui affirment de se sentir obligés d'obéir uniquement dans les choses de foi et de moralité et qui se réservent une liberté plus ou moins large dans toutes les autres choses de discipline, donnent clairement à voir qu'ils ne

Appelé à la sainteté

possèdent pas l'esprit de communion ecclésiale. Dans les circonstances actuelles que nous traversons, où l'on cherche à secouer tous les principes d'autorité, notre mot d'ordre, qui contient en soi le secret de notre force et de notre sécurité, demeure le suivant : *avec le Pape toujours et en toute chose*. En plein milieu des tempêtes causées partout par l'esprit de révolte, seule la discipline dans le comportement et la fidélité aux indications du pilote échapperont au naufrage qui menace les voyageurs.

b) Union avec l'évêque

Il ne vaut pas non plus la peine de briser votre union, Vénérables Frères, avec l'Évêque, à qui vous avez promis l'obéissance et la révérence le jour le plus solennel de votre vie. Je pense que l'un des spectacles les plus beaux et consolants que l'on puisse admirer, objet de complaisance aux yeux de Dieu et des Anges, c'est bien celui d'un diocèse dans lequel l'évêque et le clergé forment une famille bien compacte, comme un seul cœur et une seule âme pour le triomphe de toute cause noble et sainte. Que le Seigneur permette que ce diocèse bien-aimé ait toujours à offrir ce spectacle consolant que rien ne puisse troubler parmi nous l'harmonie des cœurs afin que votre Évêque, même au milieu des douleurs et des travaux, dont la vie épiscopale est tissée, puisse toujours vous féliciter avec les paroles de l'Apôtre : « *Grande est ma fierté à votre sujet, je me sens pleinement réconforté, je déborde de joie au milieu de toutes nos détresses. Quelle joie pour moi d'avoir pleine confiance en vous !* » (2Co 7,4.16). Ce sera le plus bel éloge qu'il puisse faire de vous ; ce sera la meilleure consolation que vous puissiez apporter à son cœur fraternel, pour lequel le Seigneur vous récompensera copieusement avec l'abondance de ses bénédictions pour vous ainsi que pour les œuvres de votre ministère.

c) Union avec les confrères

Et enfin, vous devez être soucieux de préserver parmi vous le lien de l'union fraternelle qui fera de vous une armée invincible. Si, au fil des siècles, il s'est toujours avéré nécessaire de promouvoir l'union des pensées, des sentiments et des efforts communs parmi les ministres du Sanctuaire, de nos jours, ce besoin de solidarité et d'harmonie se manifeste impérieux.

Appelé à la sainteté

Aujourd'hui, mille et mille ennemis, en désaccord, pour ainsi dire, entre eux mais en accord pour nous combattre, se sont rangés d'un seul côté contre nous pour nous égarer, et ils nous attaquent de tous côtés et avec toutes les armes, et ils ne cessent jamais des hostilités. Qu'il n'arrive jamais que nos adversaires nous trouvent en conflit entre nous et divisés en petits partis pour des causes misérables, pour des disputes personnelles, pour des soupçons infondés, pour des questions banales.

Abandonnons les préjugés, mettons sous nos pieds l'amour-propre qui est la cause ordinaire de la dissidence. Sacrifions-nous, si nécessaire, aussi de nos points de vue particuliers, des sympathies et des aversions dont nous étions dominés, et conscients du précepte du Christ de nous aimer, d'avoir compassion les uns des autres, de pardonner et de prendre conscience du danger qui nous entoure. Unissons-nous tous dans une sainte ligue chaque fois que le sentiment du devoir ou la voix du Supérieur nous appelle à travailler, à connecter les énergies, à nous entraider pour telle ou telle œuvre sainte, ordonnée à la gloire de Dieu et au bien des âmes.

d) Union avec des petits groupes

Que cette sainte harmonie de cœurs nous soit chère et que nous fassions tout pour la nourrir de plus en plus chaque jour, en nous regardant de former parmi nos rangs de petits blocs ou groupes animés par un esprit d'exclusivité et qui finissent par croire que la vertu, la connaissance, l'orthodoxie, la connaissance pratique de la vie sont leur patrimoine exclusif, de sorte qu'ils censurent alors leurs frères en n'épargnant même pas le Supérieur ecclésiastique, sur qui ils trouvent toujours des fautes à critiquer, au détriment de la charité et de la discipline. Celle-ci n'est pas l'union dont nous devons nous faire apôtres ; ce n'est pas l'union souhaitée par le Christ et demandée pour nous à Son Père céleste ; ce n'est pas l'union qui nous assurera les succès promis à la solidarité chrétienne.

Il s'agit plutôt d'œuvrer pour l'union qui nous rend tous frères dans la pensée de Dieu, dans l'attachement au Supérieur, dans la vie extérieure, tout comme dans les sentiments de l'âme. C'est bien l'union qui met, au profit du bien commun, la vertu, le savoir, l'expérience, les qualités sublimes de l'esprit et du cœur de chacun, parce qu'elle est la fille de la charité, elle n'est pas ambitieuse, elle ne cherche pas seulement son propre

Appelé à la sainteté

intérêt, mais de préférence celui qui bénéficie à son prochain. C'est la sainte union contemplée par le Psalmiste Royal quand il s'exclame : « *Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis !* » (Ps 132,1). Par conséquent, que la charité de Jésus Christ règne parmi nous. Je vais vous le dire avec les paroles de l'admirable encyclique *Haerent animo* du Pape actuel, Pie X : « *Que la charité rayonne chez tout le monde* », et alors l'union fraternelle régnera aussi, parce qu'elle comprimera et détruira, ce qu'il y a en nous de lâche, de moins droit. Nous n'aimerons et nous ne chercherons que le bien : « *Que la charité rayonne chez tout le monde, celle qui ne cherche rien en soi jusqu'à provoquer le vice de l'envie et l'ambition propre à la nature humaine. Que vos efforts contribuent à l'unanimité, avec l'émulation fraternelle, à l'augmentation de la gloire de Dieu* »¹.

Avec l'éloquence de l'action, nous démystifierons une autre accusation, qui circule sur la bouche du peuple contre nous, à savoir que les prêtres vivent sans s'aimer, meurent sans se pardonner et sans vivre le deuil².

V. DANS LA FOI

Mais notre charité, pour qu'elle soit vraiment ce que l'Apôtre veut qu'elle soit, doit être animée par la foi. C'est pourquoi il ajoute décidemment : *dans la foi* (1Tm 4,12). La foi, en fait, comme vous le savez bien, est la racine de toute justification, le fondement de toute vertu surnaturelle, la nourriture de la vie chrétienne. Nous en avons reçu, le jour de notre baptême, l'habit saint qu'il faut perfectionner avec l'exercice des œuvres, de sorte que notre foi, qui est déjà une habitude en nous, devienne actuelle, en conformant et en animant tous les actes de notre vie. Pour cette raison, il a été écrit que le juste vivra par la foi, « celui qui est juste par la foi, vivra » (Rm 1,17). Il ne

¹ Pie X, *Haerent Animo*, Exhortation apostolique lors du 50^{ème} anniversaire de sacerdoce, Rome 04.08.1908, n. 32.

² Conforti fait ici allusion à la phrase sarcastique de Voltaire qui fait référence aux moines de son époque : « C'est une maxime assez connue que les moines sont des gens qui s'assemblent sans se connaître, vivent sans s'aimer, et meurent sans se regretter » (Voltaire, *L'homme aux quarante écus*, éd. Garnier Flammarion, Paris 1966, p. 74). L'ouvrage est disponible sur le site suivant : <https://beq.ebooksgratuits.com/vents-xpdf/Voltaire-quarante.pdf>

Appelé à la sainteté

suffit donc pas d'avoir la foi pour être justifié auprès du Seigneur, mais il est nécessaire de vivre la vie de foi qui se manifeste dans les œuvres. Et vivre la vie de foi, c'est tout juger à la lumière de ses dispositions infaillibles, approuver ce qu'elle approuve et condamner ce qu'elle condamne, quels que soient les jugements fallacieux du monde. Cela signifie toujours fonctionner conformément à ses enseignements sublimes, parce « tout ce qui ne vient pas de la foi est péché » (Rm 14,23) et, en même temps, ne jamais rien faire pour des raisons purement naturelles, mais toujours pour des raisons surnaturelles. Cela signifie toujours demander au Seigneur, de la lumière et des conseils dans toutes les éventualités favorables ou défavorables de la vie, et en même temps alimenter en nous la foi par tous les moyens les plus efficaces qui sont à notre disposition.

Et quels sont ces moyens ? Tout d'abord vient la prière qui est notre force, notre sécurité, parce qu'elle obtient de Dieu l'aide et les grâces qui nous sont indispensables pour profiter de la vertu et rester loin du péché. Liguori aimait répéter : « ceux qui prient sont sauvés ; ceux qui ne prient pas sont damnés ». Et si nous pensons au plus grand juriste contemporain, l'illustre professeur Ferrini, qui est mort en odeur de sainteté, celui-ci s'est exclamé comme suit : « La prière ne mourra jamais sur mes lèvres avant que mon esprit sorte et devienne muet si lamentablement. Oui, parce que le jour où la prière se taira sur mes lèvres, toute vie morale se terminerait en moi, l'aspiration au bien finirait, le meilleur réconfort de mon âme serait terminé »¹. C'est ainsi que les saints faisaient l'expérience de la prière et savaient en parler. Nous devrions en faire de même.

a) La méditation quotidienne

En effet, dans l'exercice de notre ministère, nous avons besoin d'une lumière constante pour former les autres, le courage persistant afin de ne

¹ Contardo Ferrini (Milan 1859 – Verbania 1902), laïc et membre du tiers ordre franciscain, fut un spécialiste reconnu de droit romain. Il enseigna le droit romain à l'Université de Messine dans une époque où les professeurs d'université étaient pour la plupart anticléricaux : il conserva un fort sentiment religieux et une grande ouverture d'esprit pour les œuvres caritatives et le souci des plus humbles. Au temps où Conforti écrit cette méditation, le pape Pie X, en 1909, avait ouvert son procès de béatification. Il fut béatifié par le pape Pie XII en 1947.

Appelé à la sainteté

pas être surmontés par les difficultés que nous rencontrons au long du parcours. Nous avons besoin d'une force constante pour ne pas nous fatiguer sur le chemin de la perfection et régresser. Nous avons besoin d'une ferveur constante pour accomplir saintement les actes du ministère sacerdotal. Et comment allons-nous prétendre de pouvoir faire tout cela, avec nos propres forces sans l'aide de la prière, sans être des hommes de prière ? Et à cet égard, nous devons aimer de préférence l'oraison mentale, la méditation, qui est l'école à laquelle les saints se sont formés, le baume qui préserve de la corruption du vice et qui a toujours suscité le plaisir de toutes les âmes vraiment pieuses, assoiffées de bien.

Nous considérons comme perdu le jour où nous ne ferons pas de méditation, parce que ce jour-là, n'ayant pas nourri notre esprit avec cette nourriture au-dessus de la substance, nous nous sentirons plus faibles contre les assauts de nos ennemis spirituels, moins fervents dans nos pratiques de piété, moins agiles dans l'accomplissement de nos devoirs, plus enclins à la dissipation et plus susceptibles à donner naissance dans nos cœurs aux impressions pas toujours bonnes du monde extérieur qui nous entoure. Pour cette raison, un pieux et sage évêque, récemment appelé à la béatitude éternelle, en me parlant un jour à propos de ce sujet important, m'a dit qu'il aurait aimé, que l'on impose au clergé, avec la récitation quotidienne de l'Office Divin, aussi l'obligation de la méditation pour sauvegarder l'Esprit ecclésiastique. Et nous ne trouverons rien d'exagéré dans ce vœu pieux, si nous considérons ce que les saints ont dit sur la nécessité de méditer sur les vérités éternelles. « Celui qui abandonne l'oraison mentale, écrivait Ste Thérèse d'Avila, n'a pas besoin de ceux qui le poussent à la perdition : il y va lui-même ». Et St Bernard de Clervaux disait : « La méditation... modère les affections, dirige les actions, corrige les excès, forme les mœurs, rend la vie honnête et ordonnée, et produit enfin la science des choses divines et humaines ».

Mais il est inutile de chercher à contester ces témoignages humains, aussi autoritaires soient-ils, car l'Esprit Saint nous dit clairement : « Souviens-toi de ta dernière heure et tu ne pécheras jamais » (Qo 7,40). Oui, la méditation et le péché ne peuvent pas cohabiter, du moins pour longtemps, tandis que la cause principale des maux moraux qui affligent la terre se trouve dans le manque de réflexion, de pondération : « Ils ont réduit ma vigne en lieu désolé : la voici devant moi en deuil et désolée ; tout le pays est désolé, et

Appelé à la sainteté

personne ne prend cela à cœur » (Jr 12,11). « Le juste périt, et nul n'y prête attention » (Is 57,1).

Voulons-nous préserver l'esprit ecclésiastique, raviver la ferveur des premières années de notre sacerdoce, apporter à l'autel la piété des anges, au sacrement de la réconciliation la charité des saints, donner à notre parole l'accent inspiré, l'efficacité que la parole des Prophètes et des apôtres avait ? Nous tirons de la méditation quotidienne le meilleur de nos énergies et nous allons réaliser tout cela et nous montrerons vraiment ce que nous devons être.

Il suffit d'observer pendant quelques instants un ecclésiastique, de le voir à l'autel, de l'entendre depuis sa chaire, ne serait-ce qu'une fois, de l'approcher un peu, pour comprendre s'il est un homme de prière, ou non, s'il a ou non l'étoffe de quelqu'un qui médite et qui transforme facilement ceux qui en possèdent, lui donnant l'expression, les sentiments et le trait qui ne sont pas communs à ceux qui vivent en permanence la vie extérieure des sens.

b) La confession fréquente

Et si nous voulons réellement persévérer dans la vie de la foi, à la méditation nous devons ajouter la confession hebdomadaire. La maison où l'on balaye souvent, est toujours propre, mais si vous la laissez un long moment dans l'abandon, ouverte à tous les yeux, elle devient bientôt le réceptacle des ordures parasites, des saletés et de la boue. Eh bien, purifions souvent cette maison, le temple de Dieu qui est notre âme, avec le bain salutaire de la pénitence. Nous y puiserons, au-delà de la rémission des péchés, une nouvelle force et une nouvelle vigueur pour la pratique de la vertu. Nous préserverons ainsi la pureté de nos cœurs, et nous pourrions avec certitude mener sans détresse et remords, avec joie en effet, tous les actes de notre ministère sacré.

L'expérience nous enseigne que les prêtres qui laissent passer des semaines et des mois sans se confesser, perdent bientôt toute délicatesse de conscience, toute ferveur d'esprit, l'horreur du péché et parfois ils arrivent, étape par étape, presque sans s'en rendre compte, au plus profond de l'abjection morale, à l'abîme horrible du sacrilège qui marque bien souvent la perte de la foi et la non repentance finale.

Appelé à la sainteté

Si, en fait, nous pouvions scruter les secrets du cœur de nos malheureux confrères qui ont fait défection au point de s'éloigner de nos rangs pour se livrer librement aux désirs séducteurs de la passion, nous n'aurons pas de la peine à voir que leur tergiversation a commencé par quitter la prière et la méditation et par s'éloigner du sacrement de la réconciliation. Privés, par leur faute, de ces trois moyens souverains pour se sanctifier et persévérer dans le bien, ils n'ont pas été en mesure de résister au choc de la nature corrompue et à la flatterie du monde. Les devoirs de l'État leur semblaient impossibles et ils finirent par jeter loin d'eux le joug léger du Christ, qui était devenu insupportable pour eux.

Que leur exemple soit un avertissement solennel pour nous tous, et que nous nous soucions toujours de la prière, de la méditation et de la confession fréquente, si nous voulons toujours être en mesure de descendre au milieu de la contamination de nos frères pour les élever vers le haut sans nous contaminer, si nous voulons persévérer jusqu'au bout dans le service divin, comme il convient aux ministres du Seigneur. Et si nous considérons ces trois choses comme l'un de nos devoirs les plus sérieux et les plus importants et que nous nous en tenons fidèlement à elles, nous accomplirons avec perfection, sans en sentir le poids, ce que l'état que nous avons embrassé nous impose, en faisant l'expérience, comme les saints l'ont vécu, que « servir Dieu c'est régner ».

Nous réciterons avec dévotion l'Office divin, nous nous soucierons de l'administration des sacrements, constants dans l'examen quotidien de notre conscience, nous trouverons le goût dans les lectures spirituelles et dans les visites fréquentes à Jésus dans le Sacrement. Nous vivrons, en un mot, cette vie de foi qui est un devoir pour chaque chrétien et d'autant plus pour tout ecclésiastique et nous n'appartiendrons pas au triste nombre de ceux qui, en dehors de l'exercice du ministère sacré, ne donnent jamais aucune indication de leur foi et ils papillonnent un peu partout, sauf dans le ministère presbytéral. En suivant le bon chemin, nous parviendrons toujours à édifier, parce que la foi dont nous serons animés se manifestera dans chacune de nos actions et paroles. Les fidèles qui s'approcheront de nous, devront expérimenter en eux-mêmes le sentiment qu'on ressent en s'approchant d'un prêtre selon le cœur de Dieu, plongé dans sa haute mission.

VI. DANS LA CHASTÉTÉ

Telle sera l'impression que nous susciterons au cœur du peuple chrétien si, aux vertus susmentionnées, nous ajoutons celle qui soulève l'homme du rang populaire et le fait vivre dans une atmosphère, je dirais, presque céleste et paradisiaque : *dans la chasteté* (1Tm 4,12). Nous édifierons ainsi nos frères même avec le charme de la chasteté, la plus belle des vertus.

Je ne mentionnerai pas, même pas en survol, ce que les saints et les docteurs de l'Église ont écrit à ce sujet, parce que Dieu lui-même en a fait le plus bel éloge quand, par la bouche de l'Écrivain inspiré, il nous a dit que sur terre il n'y a rien de si précieux, qui puisse être comparé à l'excellence et à la noblesse d'une âme chaste : « Nul ne peut évaluer le poids d'une âme chaste » (Sir 26,20 vulgate).

La chasteté nous rend semblable aux Anges, et même supérieurs aux Anges eux-mêmes, qui sont purs par nature, étant des êtres invisibles, et n'ont donc aucun stimulus des sens qui les séduit et les traîne vers le bas. Donc au-dessus d'eux s'élève, par la grâce de la vertu, l'homme qui vit dans cette chair de péché, comme s'il n'avait pas de chair, comme si c'était un esprit pur, et il maintient cela en luttant sans relâche contre les assauts de la nature corrompue.

1. La loi du célibat

Pour cette raison, depuis les premiers siècles du christianisme, ceux qui ont embrassé l'état ecclésiastique, amoureux de cette vertu et la considérant comme l'une des meilleures dispositions pour s'approcher de l'autel, l'ont choisie par profession ordinaire, ou, s'ils étaient déjà mariés, ont volontairement renoncé aux droits matrimoniaux, après avoir reçu les ordres sacrés. L'Église n'a donc pas tardé à prescrire formellement que ceux qui voulaient se consacrer au ministère des autels doivent professer solennellement, par vœu, cette vertu, qui au fil des siècles a alors formé la plus belle fierté du sacerdoce catholique, le bijou le plus resplendissant qui brille sur son front.

Ceux qui, aujourd'hui, prenant l'argument des défections du clergé, voudraient lui enlever cette fierté, ravir ce bijou, l'égaliser à n'importe quel autre état de vie, parler à la légère de ce sujet important, à la manière humaine,

Appelé à la sainteté

seulement selon la chair et le sang, montre clairement que : « L'homme, par ses seules capacités, n'accueille pas ce qui vient de l'Esprit de Dieu » (1Co 2,14). Lorsqu'une loi, pour de nombreux arguments, s'avère excellente en elle-même, providentielle pour la société et très utile au bien commun, elle ne doit pas être abolie pour les transgressions éventuelles qui peuvent avoir lieu, mais elle doit plutôt être entourée de ces sages précautions, qui assurent leur respect et leur observance. C'est ce qu'il faut dire sur la loi du célibat ecclésiastique.

2. Vie éminemment spirituelle

Le Prêtre qui se consacre entièrement au service divin doit se maintenir presque sans cesse, dans une communication intime avec la Divinité pour les excellents ministères qu'il est appelé à exercer. Il doit donc vivre étranger aux œuvres de la chair, aussi légitimes et licites soient-elles, comme dans le mariage. Son ministère est si spirituel en soi qu'il doit aller de pair avec une vie éminemment spirituelle. En effet, quelle pureté devrait être dans ces mains qui chaque jour touchent la chair immaculée de l'Agneau Divin, ainsi que dans ces lèvres qui sont sanctifiées chaque jour par le contact de la Sainte Ostie ! Quelle est pure cette langue qui chaque jour doit appeler du ciel sur la terre la Parole de Dieu et doit souvent proclamer la parole de la vie ! Quelle pureté dans ce cœur qui chaque jour devient le temple vivant de la Divinité ! Pour cette raison, le peuple de Dieu veut voir dans le Prêtre quelque chose qui l'aide à s'élever au-dessus de la vie commune des hommes et quand il serait privé de ce diadème glorieux, il serait très endommagé dans sa renommée et son autorité. Le clergé de l'Église gréco-uniate et des Églises orientales séparées, jouit de peu de confiance parmi leurs fidèles, parce qu'ils ont renoncé à cette valeur éminente, tandis que le monachisme, justement parce qu'il fait profession de célibat, est en très haute estime et l'on fait recours à lui dans tous les cas les plus délicats et difficiles, pour l'aide et les conseils.

Il y a encore une autre raison pour laquelle le peuple apprécie nécessairement le prêtre catholique : parce qu'étant célibataire, il a renoncé aux joies légitimes de la famille pour atteindre, avec plus d'impulsion, dévouement parfait et abandon total, au profit religieux et moral de ses frères.

Appelé à la sainteté

Ce n'est pas la pensée de ce qui critiquent sans cesse le célibat ecclésiastique et voudraient même l'abolir. Ils ne pensent pas que sans célibat, nous ne pourrions pas maintenant être fiers d'autant de merveilles de charité pour le bien du peuple chrétien, ni avoir tant de bienfaiteurs célèbres au monde entier, comme François Xavier, Vincent de Paul, Charles Borromée, Jean Bosco, Joseph Cottolengo, sans parler d'autres héros humbles, d'ailleurs innombrables, qui du sacrifice des affections terrestres ont tiré la force, l'énergie pour consommer leur existence dans la poussière des écoles, les pavillons des hôpitaux, les dangers de l'apostolat dans les terres non-chrétiennes, ou entre les sentiers des montagnes ou les brumes de la plaine, ou dans la solitude d'un froid presbytère.

3. L'amour pour la chasteté

Aimons donc l'état très noble que nous avons embrassé, qui nous rend agréables à Dieu et vénérables aux hommes. Aimons la profession solennelle que nous avons prononcée le jour où nous nous sommes consacrés à Dieu, lui donnant l'intelligence et le cœur, l'esprit et le corps pour adhérer seulement à lui et faire ce qui lui plaît. Ne regrettons jamais le sacrifice qu'alors nous lui avons offert de tout notre être. Ne le regrettons jamais, bien que cela nous coûte des luttes et de la violence pour nous tenir fidèles à nos promesses. À l'heure du combat et au moment du découragement qui devra nous arriver, pensons au grand prix que le Seigneur nous accordera si nous savons, malgré tout, nous maintenir dans notre dignité, en nous préservant immaculés et purs de la contamination du siècle, à l'exemple des nombreux saints qui nous ont précédés et qui désiraient de tout cœur parcourir le chemin de la même voie royale.

Prière et vigilance

Et conscient, par ailleurs, de notre faiblesse, que précieux est le trésor que nous possédons et très fragile le vase qui le contient et que, entre nous et l'abîme du mal, il n'y a que la grâce de Dieu qui peut nous préserver, pour lui nous demandons en particulier chaque jour la force et la vertu de nous préserver purs parce que « personne ne peut être chaste si ce Dieu ne lui

Appelé à la sainteté

donne cette faculté » (Sg 8,21)¹. Nous le demandons spécialement quand frémit en nous la passion et que nous nous sentons comme secoués par un vent impétueux qui peut nous faire tomber et précipiter.

Et en plus, entourons le lys de notre pureté avec les épines de la mortification chrétienne, car elle n'est pas un simple conseil de religion que nous professons, mais un devoir strict. De nos jours, le grand monde des plaisirs et aussi certains admirateurs des soi-disant vertus actives, mais très peu amateurs des vertus passives, ne veulent plus entendre parler de mortification, en la considérant comme une invention du christianisme, comme une chose depuis longtemps dépassée. Mais ne pouvant effacer même pas une syllabe de l'Évangile, nous y trouvons que le Christ proclame pour tous sans distinction : « si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même » (Lc 13,5). Et aux paroles du Divin Maître font écho fidèlement celles de l'Apôtre : « ceux qui sont au Christ Jésus ont crucifié en eux la chair, avec ses passions et ses convoitises » (Ga 5,24). Ces oracles infaillibles sont notre norme.

4. Éviter les occasions de péché

Évitons également, avec soin, ce qui peut nous conduire au mal. Tout d'abord déclarons une guerre implacable contre l'oisiveté, mère des vices, puissant vecteur vers la malhonnêteté. Prenons appui sur ce qui est écrit dans Ézéchiël, pour notre formation et édification : « Voici quelle fut la faute de Sodome, ta sœur : orgueil, voracité, oisiveté insouciante » (Ez 16,49). L'expérience nous apprend qu'un prêtre oisif est, normalement, synonyme de prêtre malhonnête. Aimons les œuvres du ministère, aimons l'étude, tout en ne nous privant pas du soulagement honnête que la nature exige, et nous trouverons toujours un moyen d'occuper pleinement la journée si bien que l'ennemi n'aura pas le temps de nous prendre.

Évitons alors toutes les occasions qui peuvent offrir des séductions à la passion qui n'a certainement pas besoin d'être secouée par le sommeil apparent dans lequel elle se trouve peut-être. Que personne parmi nous ne pense d'être déjà immunisé face à ce vice, parce que les surprises sont à

¹ Le texte de la Vulgate, cité par Conforti, dit : « Nemo potest esse continens nisi Deus det ».

Appelé à la sainteté

l'ordre du jour et l'expérience nous enseigne qu'il n'y a pas d'âge, ni de degré de vertu et ni de hauteur de dignité qui nous préserve de la paresse.

« Beaucoup de saints hommes sont tombés dans ce vice - dit Saint Jérôme - à cause de la commodité qu'il offre. Personne ne peut y faire confiance.

Si saint que tu puisses être, tu ne peux jamais être sûr d'être immunisé ». Éloignons-nous, donc, de certaines lectures dangereuses qui n'ont aucune raison plausible qui les justifient. Écartons-nous des amitiés mondaines, de la manière profane de parler et surtout de la familiarité exagérée avec les personnes de sexe différent, au-delà des contacts souhaités par la charité et les convenances, ou imposés par l'exercice du ministère. Dans ce cas, procédons toujours avec prudence et avec les égards recommandés, selon le cas, par la prudence chrétienne et par les dispositions des canons sacrés.

5. Respect des normes synodales

J'attire votre attention et votre fidèle observance sur ce que notre Synode prescrit également en ce qui concerne la cohabitation des femmes avec l'ecclésiastique.

« Et nous, en effet, nous décrétons que personne ne cohabite seul avec une femme, de mauvaise réputation, bien qu'il y ait des relations de sang ou qu'elle ait un âge avancé ; que personne ne soit seul avec la domestique, même si elle est très honnête et qu'elle a déjà dépassé l'âge de quarante ans » (*De Personis*, Chap. I).

Souvenez-vous des prescriptions de l'Épiscopat Emilien, contenues dans la lettre parénétique au clergé de la Région, datée du 7 mars 1898, et qui sont les suivantes :

« Les personnes qui vivent avec leur curé, sont d'un caractère tel qu'elles offrent une édification au peuple par l'honnêteté de vie et la piété, sinon elles seront congédiées de leur service ».

Si nous manquons de nous conformer à ces dispositions sages, nous causerons un grave préjudice devant le monde, qui nous surveille de près pour nous frapper avec ses javelots sur le domaine de l'honnêteté et quand il manque d'arguments sûrs pour s'opposer à nous, il donne corps à la suspicion et aux ombres afin de nous discréditer. N'offrons jamais de prétexte à nos adversaires pour nous accuser sur ce qui est délicat et vital pour nous. Agissons de telle sorte que nous puissions toujours en parler le front

Appelé à la sainteté

levé : « Qui d'entre vous pourrait faire la preuve que j'ai péché ? » (Jn 8,46). Rappelons-nous que s'il n'y a pas de péché, si grave qu'il soit, que Dieu ne pardonne pas, le monde corrompu et corrupteur, cependant, ne pardonne jamais au Prêtre d'être tombé lamentablement, même une seule fois. Le pauvre homme, même s'il avait fait des miracles, ne pourra jamais recouvrer devant la société l'honneur et le prestige dont il s'est défait. C'est l'une des nombreuses anomalies que présente la vie quotidienne, et elle n'aurait aucune raison d'être dans une telle licence de morale de la part des accusateurs, à qui on pourrait toujours adresser des mots : « ceux d'entre vous qui sont sans péché, jettent la première pierre » (Jn 8,7). Cela nous dit, après tout, quel concept élevé l'on a de la pureté et la sainteté dont le prêtre catholique devrait briller, si l'on considère comme une monstruosité intolérable quand il se trouve en contradiction flagrante avec son caractère auguste. Que la chasteté, qui est le plus bel ornement de notre état de vie, fleurisse en chacun de nous, et toujours avec un honneur sans faille ; grâce à elle, nous produirons des fruits plus abondants ; par sa splendeur, nous deviendrons comme les Anges, et le peuple chrétien nous entourera d'une plus grande vénération. Le Saint Père Pie X dit, en effet, dans l'Encyclique adressée au Clergé :

« Qu'en vous fleurisse la continence avec une ardeur bien déterminée, ornement excellent de notre état. Par la grâce de la chasteté, le prêtre, créé semblable aux anges, il est considéré, au sein du peuple chrétien, comme digne de tout honneur et il récolte plus abondamment les fruits de son ministère »¹.

EXHORTATIONS FINALES

Et maintenant, Vénérables Frères, non contents d'avoir médité ensemble sur l'exhortation de l'Apôtre à son bien-aimé Timothée, nous proposons de la sculpter au fond du cœur et de la traduire fidèlement en action, comme le demande notre sanctification et la grande mission que nous devons accomplir pour le bien des âmes. Et pour vous confirmer spécialement dans ce but saint, je profite de cette occasion pour vous inviter à participer aux Saints Exercices Spirituels qui ont lieu chaque année dans le Séminaire Urbain pour le clergé du diocèse, selon les prescriptions synodales.

¹ Pie X, *Haerent Animo*, n. 30.

Appelé à la sainteté

Le Saint-Père se soucie également de ce moyen très efficace pour raviver l'esprit ecclésiastique et nous exhorte à l'utiliser quand il écrit :

« Pour cette raison, il nous semble important d'indiquer les instruments opportuns pour garder et alimenter la grâce de la chasteté. Avant tout il y a l'action de rentrer en soi-même et de suivre les exercices spirituels »¹.

Donc, personne ne manquera de répondre à cette invitation qui vous a été faite encore cette année. Tout d'abord en profiteront ceux qui les ont manqués l'année dernière sans justifier pleinement leur absence et qui sont maintenant obligés de les faire. Je déclare que je ne suis pas prêt, sinon pour des raisons graves, à permettre aux gens d'aller ailleurs pour faire une telle retraite, en raison de l'uniformité de conduite et du bon exemple qui découle d'être ensemble dans l'union fraternelle entre ces murs saints, où nous avons passé les plus belles années de notre vie. Et qui ne devrait-il pas ressentir le besoin de se recueillir de temps en temps pour revenir à la vie passée, déplorer les fautes commises, s'armer de bonnes résolutions, chercher la cause de ses infidélités, afin de se protéger pour l'avenir et de ne pas tomber ?

Malheureusement, il arrive souvent que, pendant que nous exerçons les œuvres du Ministère et que nous nous occupons de multiples affaires, qui absorbent nos pensées et consomment nos énergies, nous oublions alors « la seule chose nécessaire » (Lc 10,42), l'affaire des affaires qui est notre sanctification. Nous recommandons aux autres la perfection chrétienne depuis la chaire et le confessionnal, et nous ne la vivons peut-être pas, en nous limitant tout au plus à ne pas commettre de fautes graves ; nous rappelons aux autres les jugements divins et peut-être nous n'y pensons pas, toujours distraits par des soucis profanes ; nous exaltons l'excellence de la charité et peut-être sommes-nous toujours prêts à nous mordre et à nous négliger sous prétexte du zèle apostolique.

Quelle anomalie ! Quelle distance entre ce que nous avons réalisé et ce que nous devrions être ! Ne nous faisons pas d'illusion, parce que ce que nous sommes vraiment, nous le sommes devant Dieu, qui ne juge pas selon les apparences. Rentrons en nous-mêmes, examinons nos vies à la lumière de la foi, pensons sérieusement au compte-rendu que nous, de préférence

¹ Pie X, *Haerent Animo*, n. 34.

Appelé à la sainteté

favorisés par les dons et les grâces, aurons à donner à celui qui scrute les reins et les cœurs et juge avec justice. Et puisque le Seigneur nous en offre l'occasion, profitons des jours de grâce qu'il nous accorde dans sa miséricorde dans le recueillement des Saints Exercices Spirituels et pratiquons ce que Saint Bernard recommande à juste titre à ceux qui veulent vraiment progresser dans la vertu :

« Examine ta vie avec une diligence quotidienne. Observe attentivement comment tu progresses ou tu régresses. Étudie ton comportement. Mets devant tes yeux toutes tes fautes... et ainsi pleure sur toi-même »¹.

Je ne vous ai rien dit de nouveau, Vénérables Frères, dans l'exhortation que je viens de vous adresser dans la simplicité de la langue, qui convient à ceux qui parlent en famille ; rien que vous n'ayez pas lu ou entendu mille fois, mais en même temps rien qui ne soit pas de la plus haute importance. Acceptez-le donc avec le même désir de bien avec lequel je vous l'ai adressé, méditez-le sans préjugés avec un sentiment de foi vive, et accueillez-le comme un souvenir de mon Jubilé sacerdotal, de mon engagement sincère et de mon affection fraternelle envers vous tous, sur qui j'invoque, du Pontife éternel des âmes, les bénédictions les plus éluës.

+ Guido M. Archevêque et Évêque
Abbé Fabio Spigardi², Chancelier

Parme, du Palais épiscopal, le 2 août 1913

¹ Saint Bernard, cité dans Pie X, *Haerent Animo*, n. 25.

² Abbé Fabio Spigardi, né à Fontanelle (Diocèse de Parme) le 12 octobre 1865, fut ordonné le 20 septembre 1890. Après avoir exercé la charge de Chancelier épiscopal, il meurt inopinément le 8 décembre 1926.

4. Ministères du prêtre

Allocutions au clergé (Parme 21-23 octobre 1930), FCT 28, pp. 399-415

INTRODUCTION

Une année avant sa mort, le 21 septembre 1930, Mgr Guido M. Conforti, convoque le deuxième Synode Diocésain : « Si d'une part, les synodes ne sont pas absolument nécessaires puisque d'autres structures peuvent fournir à l'évêque les moyens de pourvoir aux intérêts spirituels de ses brebis, d'autre part, ils offrent merveilleusement une occasion pour revenir sur la discipline du clergé et pour la correction des mœurs du peuple chrétien. (...) Par cette lettre d'indiction, nous informons que le Synode Diocésain sera célébré du 21 au 23 octobre prochain, dans notre Cathédrale de Parme »¹. Mgr Conforti voulait, ainsi, confier à son clergé un code de comportement, adapté à la nouvelle législation ecclésiastique.

Les trois discours que l'évêque de Parme a prononcés dans cette circonstance sont remarquables : chaque jour il propose, pour son clergé, un thème, dont le contenu est bien articulé. Le 21 octobre il parle de l'Eucharistie², le 22 de l'Office Divin³ et le 23 du Sacrement de la Réconciliation⁴.

¹ 1930, 21 septembre, Parme, *Lettre d'indiction du Synode diocésain* ; FCT 28, pp. 395-396.

² 1930, 21 octobre, Parme, *1^{ère} Allocution au Synode diocésain* ; FCT 28, pp. 399-404.

³ 1930, 22 octobre, Parme, *2^{ème} Allocution au Synode diocésain* ; FCT 28, pp. 404-409.

⁴ 1930, 23 octobre, Parme, *3^{ème} Allocution au Synode diocésain* ; FCT 28, pp. 409-415.

L'EUCCHARISTIE (PARME-CATHÉDRALE, LE 21 OCTOBRE 1930)

1. Le plus remarquable des ministères

Quand Jésus Christ a voulu promulguer la nouvelle loi évangélique, il est monté sur une montagne. Les disciples et les foules s'approchèrent de lui, et lui, assis parmi eux, avec une autorité divinement souveraine donna l'admirable discours des Béatitudes, un résumé de tous ses enseignements. Cet épisode touchant de l'Évangile me vient spontanément à l'esprit en ce moment solennel où, dans la plénitude de l'autorité épiscopale, je me retrouve entouré de vous, Vénérables Frères, qui êtes mes coopérateurs dans le ministère difficile des âmes. Vous m'avez approché avec votre affection et avec votre solidarité pour que vous entendiez à nouveau vos devoirs afin de vous entraîner dans des intentions généreuses pour votre sanctification et celle des autres.

Permettez-moi donc, en ces jours du Synode, où j'ai le plaisir et l'honneur d'être en communication intime avec vous, de vous adresser à plusieurs reprises ma parole au nom et avec l'autorité même de Jésus Christ, que je représente, bien qu'indigne, en particulier en cette occasion solennelle.

Et aujourd'hui, nous réfléchissons particulièrement sur le plus grand et le plus excellent des ministères que nous sommes appelés à exercer.

Nous les prêtres, pour dire avec l'Apôtre, « nous avons été pris parmi les hommes ; nous avons été établis pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu ; nous devons offrir des dons et des sacrifices pour les péchés et être capables de compréhension envers ceux qui commettent des fautes par ignorance ou par égarement » (He 5,1-2).

En ces termes sont résumés les ministères principaux et les plus beaux titres de notre gloire. Tout d'abord, l'apôtre nous rappelle le devoir d'offrir des sacrifices à Dieu en expiation des péchés humains. C'est surtout pour cette raison que nous avons été établis prêtres ; par ailleurs, c'est bien celle-ci et rien d'autre l'idée que tous les peuples ont sur le Prêtre.

Et nous, comme nous devons constamment garder devant nos esprits l'excellente grandeur de ce ministère, nous devons donc constamment garder à l'esprit les dispositions intérieures avec lesquelles approcher le Saint Autel.

Je ne vous répéterai pas ce que la foi nous enseigne sur l'Eucharistie, ce que les Saints Pères ont admirablement écrit, ce que les Conciles ont proclamé, du haut de leur sagesse. Je dirai seulement que l'Eucharistie est l'acte liturgique par excellence, c'est le plus grand, le plus saint, le plus auguste de tous les mystères de notre Religion, c'est le sacrifice qui seul peut donner à Dieu une satisfaction digne pour nos péchés et une gloire adéquate. D'une valeur infinie, il surpasse infiniment tous les sacrifices qui ont été offerts à Dieu depuis le début du monde et qui devaient cesser grâce à son institution, dont ils n'étaient qu'une figure imparfaite.

2. Le Sacrifice de la Nouvelle Alliance

Saint Alphonse de Liguori dit que « si le prêtre ne perçoit pas l'immense grandeur du Saint Sacrifice de la Messe, il ne pourra jamais l'offrir dignement. Jésus Christ n'a pas fait quelque chose ici-bas de plus grand ni de plus sublime ».

Mais ici, les mots ne parviennent pas à bien formuler le concept, parce que le langage ne trouve pas d'expressions appropriées et l'esprit reste confus et désespéré.

La Messe est le Sacrifice de la nouvelle alliance et nous y trouvons rassemblées toutes les conditions qui sont nécessaires pour un véritable sacrifice. Nous voyons l'oblation externe d'un don dans le Corps et le Sang de Jésus Christ, des faits tangibles par les espèces du pain et du vin. Nous reconnaissons un changement substantiel dans la transmutation du pain et du vin dans le corps et le sang de Dieu. Nous admirons une destruction mystique de la victime dans ce Corps et dans ce Sang, réalisée séparément sous les deux espèces, pour exprimer la séparation réelle du Sang et du Corps du Christ dans le sacrifice du Calvaire, et enfin une oblation faite au Seigneur pour reconnaître sa domination suprême. Ce n'est pas un sacrifice nouveau, mais c'est le sacrifice même de la Croix qui est renouvelée chaque jour sur nos autels :

Ministères du prêtre

« Ainsi donc, - le Christ disait à ses apôtres - chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous proclamez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1Co 11,26).

Un Homme-Dieu était la victime qui s'immolait sur la croix pour le salut du monde, et cette même Victime s'immole sur l'autel pour notre sanctification. Non content d'avoir été notre Rédempteur sur la croix, il veut être notre holocauste sur l'autel. Et en plus d'être une victime, il veut être le sacrificateur.

« Oui, dit Jean Chrysostome, le même Fils de Dieu qui s'est immolé à la dernière Cène, s'immole aujourd'hui par nos mains ; c'est lui qui transforme et sanctifie sur l'autel les dons qui y sont offerts ».

Nous, prêtres du Dieu vivant, ne sommes que les ministres de ce Sacrificateur invisible et immortel qui est au ciel :

« C'est bien le grand prêtre qu'il nous fallait : saint, innocent, immaculé ; séparé maintenant des pécheurs, il est désormais plus haut que les cieux. Il n'a pas besoin de victimes pour l'expiation de ses péchés » (He 7,26-27).

Toutes les cérémonies, en fait, tous les rites qui se suivent à l'autel, nous révèlent le prêtre éternel, caché sous la personne du prêtre mortel, qui parvient comme à perdre sa personnalité pour assumer celle du Christ.

Ainsi, dans le sacrifice de la Messe comme dans celui de la Croix, un Dieu est offert à Dieu pour le ministère d'un Dieu, que le prêtre visible ne fait que représenter à l'autel, avec la différence que le Sacrifice de la Croix n'a duré que quelques heures, tandis que celui de l'autel durera jusqu'à la fin des siècles.

« Faites cela en mémoire de moi » (Lc 22,19), dit le Christ à ses apôtres sans limiter l'espace ni le temps. Et ici, il est offert dans tous les lieux du monde où Jésus est adoré. Ce que le prophète Malachie avait prédit il y a tant de siècles, est accompli à la lettre :

« Du levant au couchant du soleil, mon nom est grand parmi les nations. En tout lieu, on brûle de l'encens pour mon nom et on présente une offrande pure » (Ml 1,11).

Telles sont les merveilles que la charité infinie du Sauveur a été en mesure d'accomplir en faveur des hommes dans ce mystère insondable de l'amour. Il s'ensuit donc qu'une seule messe donne plus d'honneur à Dieu, que ne

Ministères du prêtre

pouvait pas lui donner les adorations et les hommages de tous les anges et de toutes les principautés célestes. Ah ! les simples créatures ne pourront offrir à Dieu que ce qui est limitée et fini et, pour cette raison, infiniment inférieur au Sacrifice de nos autels ! Dans les autres sacrifices, Dieu ne voit qu'hosties méprisables ; dans l'acte de supplication, il ne voit que des hommes coupables. Tandis que dans le sacrifice eucharistique, il voit son Fils dans l'état de victime qui se sacrifie, qui l'adore, qui l'honore, tout comme Il le mérite et l'exige dans Sa justice infinie.

3. Pour notre salut

Et non content de partager sa gloire de cette façon, il voulait qu'elle soit inséparablement combinée avec notre bien et notre bonheur. Et ici, le Sacrifice de la Messe devient ensemble, pour nous, sacrifice de propitiation, d'action de grâce et de supplication ; une source inépuisable de grâces et de bénédictions, un gage sûr de notre prédestination bienheureuse.

Considérons tout cela, Vénérables Frères, pour accroître notre foi et nourrir notre piété. En même temps, pensons que pour profiter de tous ces effets salutaires, il est nécessaire d'approcher du Saint Autel avec les dispositions requises et demandées par le Christ, avec les dispositions dont les Saints approchaient de la Messe, eux qui ont expérimenté déjà les joies ineffables du Paradis.

Comment doivent être pures les mains où la Parole de Dieu est incarnée chaque jour ; comment doit être pur le langage, qui l'appelle chaque jour du Ciel à la Terre ; comment doivent être purs les yeux qui regardent si étroitement la Sainte Hostie ; comment doit être pur le cœur qui devient chaque jour son temple vivant. Si les anciens prêtres ordonnaient à Dieu de trembler à la seule approche du Sanctuaire : « Respectez mon Sanctuaire » (Lv 26,2), de quelle sainte peur, de quelle crainte religieuse nous devons être saisis en nous approchant de la table du Seigneur, dont l'Arche de l'Alliance n'était qu'une figure imparfaite !

« Il faut employer une grande diligence, - affirme le Concile de Trente -, pour que le sacrement de l'eucharistie soit célébré avec la

Ministères du prêtre

plus grande netteté intérieure et pureté du cœur et avec une attitude extérieure de dévotion et de piété »¹.

4. Dispositions du prêtre

Et comment nous sommes-nous approchés dans le passé et comment le faisons-nous maintenant pour mener à bien les actes les plus solennels et les plus augustes de la religion ? Les fruits et les effets qu'ils produisent en nous, sont en proportion de nos dispositions.

Le prêtre qui s'en approche indignement, mange et boit sa condamnation, selon la phrase terrible de l'Apôtre (cf. 1Co 11,29), car il convertit le pain de vie en poison de mort, en commettant ainsi le plus horrible des sacrilèges et la plus sombre des ingratitudes. Il renouvelle la perfidie de Judas qui aboutit au durcissement du cœur, à l'impénitence finale et à la perdition éternelle.

Le prêtre tiède s'en approche, mais sans piété, sans ferveur, sans préparation imminente, après une prière très courte faite par obligation et par circonstance, avec une insensibilité froide. Examinons-le attentivement. Il parle avec hésitation, brouille les cérémonies et procède à la célébration du rite solennel avec une telle hâte qu'il croit avoir d'autres choses, beaucoup plus importantes, à accomplir. Et, après avoir célébré la messe, il ne s'arrête que pour une prière de remerciement, très courte et superficielle, sans être accompagné par l'attention de l'esprit et l'affection du cœur.

Le prêtre bon s'en approche avec pure conscience et droite intention, avec un comportement sérieux et respectueux, modeste et recueilli, pour être objet d'édification pour les fidèles et pour mériter la bienveillance divine. Peut-être pourrait-il exiger une plus grande précision dans les cérémonies, une moindre hâte, un plus grand désir de tirer des fruits du sacrifice eucharistique qui devrait marquer pour nous chaque jour un nouveau progrès dans la sainteté, tandis que pour la grande majorité il est réduit seulement à préserver l'état de grâce et la vertu ordinaire et commune par manque de cette ferveur et la générosité de l'esprit que le Seigneur exige de nous en particulier, et qui le conduisent à élargir ses dons surnaturels.

¹ Concile de Trente, Session XXII (17.09.1562) *sur l'Eucharistie*.

Ministères du prêtre

Le prêtre fervent et saint s'en approche enfin et sa messe est une communication intime avec Dieu, une prédication éloquente pour le peuple chrétien. Il descend de l'autel comme Moïse du Sinaï, l'âme entourée d'une lumière plus brillante, le cœur éclairé d'une nouvelle flamme de charité pour Dieu et ses frères et sœurs. L'âme du Saint Prêtre est de plus en plus perfectionnée et transformée en Dieu, et c'est à partir de l'autel saint qu'il tire force, énergie pour ses ascensions sublimes. Sa vie sacerdotale, quant à elle, est une préparation continue à la messe et une action de grâce perpétuelle ; bref, c'est une vie entièrement eucharistique.

Demandons-nous maintenant, Vénérables Frères : appartenons-nous à quel type de prêtre ci-dessus mentionné ?

Je suis intimement convaincu qu'aucun d'entre nous, par la grâce de Dieu, n'appartient au nombre de ceux qui assistent au banquet eucharistique, ministres du Pain des anges, sans l'habit des noces, pour mériter la condamnation tombée sur la personne audacieuse dont parle l'Évangile. Nous détestons tous la perfidie de l'apôtre traître, dont le Christ a dit que c'était mieux pour lui qu'il ne soit pas né ; mais nous devons déplorer la triste condition de ceux qui s'approchent de la source de lumière, de vie et de force sans en tirer leur profit, en refusant d'enlever la torpeur larmoyante, la faiblesse détestable dans laquelle peut-être ils languissent depuis de nombreuses années, bien que le Seigneur ait fait résonner la terrible menace d'innombrables fois dans leurs oreilles :

« Puisque tu es tiède – ni brûlant ni froid – je vais te vomir de ma bouche » (Ap 3,16).

Avec tant de moyens de sanctification qui sont à notre disposition, parmi lesquels le souverain est celui du Sacrifice eucharistique, nous nous procurerons, Vénérables Frères, d'appartenir toujours au nombre de bons prêtres, et en effet, nous nous efforcerons d'imiter les exemples de confrères fervents et saints, qui ne manquent pas dans nos rangs et doivent être pour nous un avertissement et un encouragement à de plus grandes ascensions, selon la recommandation de l'Apôtre :

« Recherchez donc avec ardeur les charismes les meilleurs » (1Co 12,31).

5. Pour célébrer dignement la Sainte Messe

Et ici, permettez-moi de vous rappeler brièvement ce que les théologiens et les maîtres d'Esprit suggèrent pour célébrer la Sainte Messe dignement et fructueusement. Que notre prochaine préparation et nos remerciements soient toujours fervents, en prenant pas moins d'un quart d'heure. L'un et l'autre, si possible, sont faits en présence de ceux qui nous observent, pour ne pas donner lieu à la suspicion que nous négligeons ces deux moments, ce qui donnerait lieu à l'admiration ou au scandale.

Il serait très louable de proposer d'effectuer la méditation quotidienne comme une préparation proche de la célébration de la Sainte Messe et que cela soit fait dans l'église.

Utilisons toutes les diligences pour nous rappeler et pour formuler l'intention de la Messe (*ad mentem offerentium*) avant de monter à l'autel afin de ne pas avoir de doutes et d'angoisses dans un tel moment, car ils sont des obligations de justice.

Et au-delà de l'intention principale, nous formulons également d'autres secondaires, dans le désir de profiter le plus possible des fruits de la Sainte Messe pour la gloire de Dieu et le salut des hommes, pour l'acquisition d'une certaine vertu, ou pour triompher d'une certaine passion, pour la conversion d'un pécheur ou le succès d'une entreprise sacrée. Et puis, avec tous nos efforts, nous concentrons notre esprit en Dieu.

« Quand je monte à l'autel, dit saint François de Sales, je perds de vue toute chose d'ici-bas » et ainsi, comme nous lisons dans sa vie, pendant qu'il célébrait, il donnait l'apparence d'un Ange élevé en communication intime avec la Divinité.

Faisons de même : réanimons notre foi en rappelant brièvement ce qu'elle nous enseigne sur le Sacrifice Eucharistique ; accomplissons avec la plus grande précision toutes les cérémonies si belles et si saintes et préservons-nous de la hâte excessive qui n'échappe certainement pas à l'attention du peuple, qui, d'une part, est heureux de pouvoir se dépêcher, et, d'autre part, reste admiré et pour cette raison ne conçoit certainement pas, à coup sûr, une plus grande estime du célébrant. Si nous apprenons que des incroyants se sont convertis à la foi, poussés par le spectacle édifiant de la piété des Saints Prêtres, dans l'acte d'accomplir des fonctions sacrées, nous lisons que d'autres personnes qui, étant sur le point d'abjurer dans l'erreur,

Ministères du prêtre

se sont confirmées dans leur incrédulité en voyant d'autres prêtres qui traitaient indignement des choses saintes.

Que cela ne nous arrive jamais car nous serons coupables d'un péché si grave qui crierait vengeance devant Dieu. Même si nous ne sommes pas obligés à célébrer quotidiennement, il ne nous arrivera jamais d'omettre, sinon pour des raisons graves, d'accomplir ce grand acte.

« Le Prêtre qui un jour omet la célébration du Saint Sacrifice, écrit Bede le Vénérable, prive Dieu du plus grand honneur qu'il puisse recevoir, prive les justes de l'aide la plus abondante qu'ils puissent recevoir, les âmes du Purgatoire du soulagement le plus doux qu'ils puissent attendre, l'Église militante d'une source inexorable de grâce, et lui-même, du remède le plus efficace à ses infirmités et passions spirituelles ».

6. Temps et façons de célébrer

Notre messe ne dépasse pas la demi-heure ordinaire, mais elle ne sera pas inférieure à vingt-cinq minutes. Et pour répondre au désir que les fidèles soient à l'aise d'y participer au plus grand nombre possible, nous célébrons habituellement à un moment fixe, surtout si nous sommes assignés dans le soin des âmes, même au prix d'un certain sacrifice. Pour cette raison, notre Synode a prescrit, à juste titre, que les horaires des Célébrations Sacrées soient toujours exposés aux portes de l'église, à la connaissance de tous.

Mais nous ne nous contentons pas de célébrer avec dévotion la Sainte Messe : nous devons chercher à rapprocher davantage les fidèles de l'autel et c'est pourquoi je vous recommande de faire connaître au peuple la liturgie divine de l'Église.

La liturgie, merveilleuse expression des mystères chrétiens, doit être étudiée, enseignée, vécue, en particulier autour de la Sainte Messe, étant l'acte qui résume toute l'œuvre rédemptrice de Jésus Christ. Il faut vraiment regretter l'ignorance dans laquelle le peuple a été laissé pendant si longtemps à propos de la liturgie, qu'il n'aime plus, parce qu'il ne la comprend plus.

Au fait, comment le peuple assiste-t-il à la Sainte Messe ? Il suffit d'entrer dans l'une de nos églises le dimanche pour le comprendre immédiatement.

Ministères du prêtre

Il y assiste passivement, parce que le devoir ou la coutume le dicte. Les uns sont froids, indifférents et ne profèrent aucune prière ; les autres, parlent à intervalles avec les voisins ; enfin, les plus fervents qui récitent des prières, qui, aussi belles et saintes soient-elles, n'ont aucune relation directe avec l'acte liturgique par excellence qui se déroule sur l'autel.

Quant à la participation du peuple au Saint Sacrifice, cela a perdu malheureusement une grande partie de son caractère social. De cette manière, l'incorporation des fidèles à Jésus Christ, dans la consommation du Sacrifice, fait défaut ; il n'y a pas d'union avec la prière liturgique, qui est la plus efficace parce qu'elle s'élève à Dieu avec le Sacrifice, dans l'acte d'adoration, d'expiation, d'action de grâce, de supplication. Nos pères n'assistaient pas ainsi au Sacrifice Eucharistique, dont ils connaissaient les parties et le sens, et c'est pourquoi ils suivaient attentivement le Prêtre, auquel ils se joignaient pour offrir avec lui la Victime Divine à l'Éternel.

Parlez souvent aux fidèles du sujet sublime, encouragez, au lieu d'autres livres, l'achat des petits Missels en italien qui se multiplient aujourd'hui et sont à la portée de tous. Ces Missels désormais évitent que d'autres pratiques pieuses aient lieu pendant la messe, en détournant les fidèles de l'Autel et du Sacrifice.

Et ici, j'attire votre attention et votre fidèle observance à ce que notre Synode prescrit, à savoir que dans toutes les églises paroissiales, au moins une fois par an, pendant que le Prêtre célèbre, un autre prêtre, donne une très brève explication des différentes parties de la messe, afin de ne pas forcer le célébrant à suspendre, même pour une courte période, la poursuite du Sacrifice Divin. De cette façon, le peuple ne tardera pas à comprendre qu'il n'y a rien de plus grand et plus sublime que la Sainte Messe et il y participera avec la piété et la ferveur dont nos premiers pères dans la foi y participaient.

7. Servants de Messe et chant liturgique

Et puisqu'il est si bon à la dignité du culte divin d'être parmi ceux qui savent avec dignité et piété servir à l'autel, je vous exhorte à former à cet effet de bons jeunes qui, à leur tour, accomplissent leur travail avec modestie et précision. Puissions-nous ne plus voir le spectacle peu édifiant de clercs

sales, immérités et indécents qui sont presque inconscients des paroles qu'ils doivent prononcer en servant à la messe.

Dans les jours les plus solennels, l'accompagnement du chant liturgique, qui pour nous est le chant grégorien, sera d'autant plus bénéfique. Je vous recommande donc de constituer dans vos paroisses une petite *Schola Cantorum*, que vous pouvez former avec les enfants plus âgés qui suivent la Catéchèse, à qui vous apprendrez au moins les chants de la *Messe des anges* et le *Requiem*, ainsi que des hymnes les plus communes de l'Église. Ce seront ces petits chanteurs qui remplaceront les nombreux clercs de l'époque et qui permettront bientôt aux fidèles de s'habituer au chant de l'Église, alors que jusqu'à présent ils restaient silencieux et indifférents. Rien ne pourrait être plus touchant et mélodieux qu'un chœur de fidèles chantant le même *Gloria*, le même *Credo*, le même *Te Deum* qui est l'hymne liturgique de louange et d'action de grâce à Dieu.

Tout cela équivaut à une profession solennelle de foi, qui élève l'esprit en suscitant les sentiments les plus nobles. Augustin lui-même, comme il l'avoue, en ressentit toute la force suggestive jusqu'à verser de douces larmes d'émotion. Pendant mes visites pastorales, j'ai dû moi aussi en faire l'expérience : il y a des curés qui, obéissant aux dispositions épiscopales, ont déjà introduit le chant populaire. Je les propose, en exemple, en espérant que nous aurons bientôt, même dans d'autres paroisses, ce qu'ils ont obtenu avec bonne volonté.

Je me promets, Vénérables Frères, que l'un des meilleurs fruits de ce Synode que nous célébrons, soit pour notre part une plus grande ferveur, une piété plus sincère dans la célébration de la Sainte Messe et de la part du peuple chrétien, confié à nos soins, une participation plus vive, plus consciente, plus dévouée au sacrifice renouvelé du Calvaire, afin qu'il puisse rendre gloire à Dieu, être d'une plus grande utilité à l'Église et constituer une aide plus efficace à la sanctification de tous.

L'OFFICE DIVIN (PARME-CATHÉDRALE, LE 22 OCTOBRE 1930)

1. Le sacrifice de louange

Le Prêtre doit offrir au Seigneur le Sacrifice de la Victime Divine, mais il doit offrir quotidiennement à Dieu un autre sacrifice, et c'est ce que le Psalmiste royal appelle *Sacrificium laudis* et que nous appelons l'Office Divin. Il est lié, coordonné au Sacrifice de nos Autels et le sert à la fois de préparation et d'action de grâce. Il a les mêmes buts : il est latreutique, eucharistique, propitiatoire et de supplication. Il s'appelle Office, ce qui signifie le travail. Saint Benoît l'appelait *Opus Dei*, c'est-à-dire l'œuvre de Dieu par excellence, la collection de prières qui sont faites dans l'Église pour adorer, remercier Dieu et lui demander les grâces dont nous avons besoin. Il n'est pas possible de dire à quel point l'Office divin bien récité contribue à la sainteté sacerdotale. Lorsque saint Joseph de Copertino¹ fut interrogé par un évêque sur la façon dont il pouvait réussir la réforme de son clergé, il répondit :

« Si je réussissais à obtenir que mes prêtres récitent avec dévotion l'Office divin et célèbrent dignement la Sainte Messe pour cela, ils se reformeraient entièrement en toute autre chose ».

Ne nous nous fatiguons pas, Vénérables Frères, de prêter attention même à ce devoir essentiel qui est le nôtre afin de nous encourager à l'accomplir avec ferveur et fidélité. On peut affirmer que l'Office divin a essentiellement commencé dans le ciel avec les anges qui louent continuellement Dieu. Ils ont été rejoints par la terre. Les Patriarches et prophètes, Moïse, David, Isaïe, Jérémie, Daniel, Esdras priaient à certains moments de la journée. Jésus Christ dans la plénitude des temps nous a recommandé de prier et de

¹ Saint Joseph de Cupertino, ou Joseph de Cupertino, né Giuseppe Maria Desa le 17 juin 1603 à Copertino et mort le 18 septembre 1663 à Osimo, est un moine franciscain italien célèbre pour les récits de ses lévitations et ses miracles. Selon le père Herbert Thurston, « il serait impossible de faire le récit détaillé de tous ses vols, s'élevant dans les airs : les témoignages des contemporains rapportent une centaine de fois ce phénomène ». Il a été canonisé en 1767 par le pape Clément XIII.

ne jamais nous fatiguer de prier. Les fidèles de la première communauté chrétienne, fidèles à ce commandement, persévéraient, unis dans la prière. Nous avons la confirmation de cela dans plusieurs et admirables épîtres de l'Apôtre. Par exemple, il écrivait aux Éphésiens : « Soyez plutôt remplis de l'Esprit Saint. Dites entre vous des psaumes, des hymnes et des chants inspirés, chantez le Seigneur et célébrez-le de tout votre cœur » (Ep 5,18-19). Les *Constitutions apostoliques*¹ ordonnent aux fidèles de prier le matin, à la troisième, sixième et neuvième heure, ainsi qu'au chant du coq.

2. Louange divine au fil des siècles

Les moines d'Égypte et de Thébaidé, les solitaires de l'Orient, de Palestine et de Mésopotamie, se réunissaient dans leurs monastères plusieurs fois par jour pour chanter les louanges divines. Dans les premiers siècles du christianisme, l'Office Divin était beaucoup plus long et plus compliqué qu'aujourd'hui.

C'est Grégoire VII qui, au 7^{ème} siècle, fit composer pour lui-même et pour sa famille un recueil de l'Office divin, puisqu'il était incapable d'accomplir l'intégralité de l'Office comme c'était alors le cas. C'est bien ce recueil qui fut alors adopté par toute l'Église et fut donc appelé Bréviaire. L'Office Divin tel qu'il est maintenant réorganisé dans l'Église à la suite de nombreuses modifications, est, après le Sacrifice Eucharistique, le Sacrifice le plus parfait qui puisse être offert à Dieu. C'est l'écho des chants qui résonnaient sous les voûtes du temple de Salomon, dans les plaines de Babylone et de Memphis, le long des rivages du Jourdain, parmi la misère des catacombes, dans les basiliques de Nicée, Corinthe et Antioche. C'est un lien qui unit les membres de la tribu sacerdotale dans la récitation quotidienne d'une prière commune. Quel spectacle grandiose et touchant que des centaines de milliers d'âmes religieuses offrent en se présentant, chaque jour et plusieurs fois par jour, devant le trône de Dieu pour chanter la louange divine et invoquer secours et bénédictions ! C'est enfin l'épilogue, que Dieu

¹ Les *Constitutions apostoliques* sont un recueil de doctrine chrétienne, de liturgie et de discipline ecclésiastique écrit à Antioche vers la fin du 4^{ème} siècle, destiné à servir de guide pour les œuvres du clergé ainsi que pour une partie du laïcat. Elles étaient destinées à réunir les traditions et les écrits qui pouvaient faire loi pour les chrétiens.

lui-même a esquissé de son être et de ses perfections dans les Écritures Divines et qu'il a livré à son Église.

Il contient ce qui est le plus beau et sublime dans les livres inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, ce que la vie des saints nous offre de plus édifiant et admirable, ce que de plus beau et éloquent soit sorti de l'esprit et de la plume du plus grand intellect et des plus grands saints que nous connaissons ; c'est la chose la plus poétique et la plus dévote contenue dans les chants immortels du Roi pénitent et dans les prières touchantes de l'Église, dans lesquelles le cœur, l'esprit, l'imagination trouvent toujours un océan d'une beauté sans pareille, de pensées sublimes, de sentiments divins.

Récitant l'Office divin selon l'esprit de l'Église et avec les dispositions qu'elle demande, le Prêtre s'instruit dans les Saintes Écritures, loue le Seigneur à travers les hymnes et les cantiques, s'édifie à l'exemple héroïque des saints, s'élève à Dieu et aux choses célestes par la parole magnifique des Pères et des Docteurs, il gémit, prie, pleure ses péchés avec la récitation des Psaumes, il implore l'aide divine pour lui-même et pour l'Église à travers les versets et les prières qui entourent les intentions des fidèles.

C'est aussi pour cette raison que l'Office Divin est appelé Bréviaire, pour être comme un résumé des Écritures, de la vie des Saints, des enseignements des Pères et des préceptes publics qui doivent être adressés à Dieu. Il a été divisé en plusieurs parties, qui sont appelées *heures*, parce que, devant être récitées plusieurs fois, elles servent à rappeler régulièrement la pensée de Dieu, ses bienfaits, les mystères de notre Religion, dans des heures similaires.

Les raisons qui ont conduit l'Église à imposer au clergé la récitation de l'Office Divin ne pouvaient pas être plus raisonnables et convaincantes. C'est parce que les ecclésiastiques doivent donner aux fidèles l'exemple de toutes les plus belles vertus et surtout de la religion qui est sa reine au dire de Saint Thomas, parce qu'elle se réduit à la mise en œuvre du précepte de la charité envers Dieu, qui est le précepte le plus sublime.

3. Récitation obligatoire

Obligés par le droit divin de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, les prêtres sont donc eux-mêmes obligés de réciter cette forme sublime de prière, qui constitue le culte officiel que l'Église lui rend. En plus, étant des médiateurs publics entre Dieu et les hommes, l'un de leurs principaux devoirs, dit Jean Chrysostome, c'est d'intercéder continuellement auprès de Dieu pour les besoins du peuple chrétien. Un ecclésiastique qui ne prie plus, ne participe plus à la vie de l'Église qui prie sans cesse, il n'est plus uni à son esprit qui est un esprit de prière et de charité, il est une rivière aride, un nuage sans eau, et il ne peut plus fertiliser convenablement la terre. L'activité sacerdotale qui n'est pas fécondée par cette sève vivifiante, reste en général totalement stérile des fruits. La dette de l'Office est une dette sainte, pleine de douceur et de délices pour ceux qui l'exécutent avec ferveur, mais c'est une dette à la fois étroite et terrible, qui, sans raison légitime, est la même chose que de commettre une négligence grave. Dette de tout temps et de tout lieu, dette perpétuelle et invariable qui ne fait pas exception, sauf pour des raisons d'une gravité extraordinaire. Dette qu'on ne peut pas renoncer car on est obligé de l'offrir, compte tenu des Bénéfices Ecclésiastiques dont on est investi.

C'est le Concile de Latran IV qui établit la mesure de la restitution proportionnellement à la gravité plus ou moins grande de l'omission. Puisque l'Office Divin est une prière publique faite au nom de toute l'Église, elle doit être faite d'une manière digne de Dieu, qui est prié, et de l'Église, à partir de laquelle il est prié.

Il faut le prier, comme il est dit dans l'invocation qui le précède, de *manière digne, attentive et avec dévotion*¹. Ce grand acte liturgique sera accompli avec un profond respect, une attention constante, une dévotion fervente, une fidélité exacte dans l'observation de ce qui est prescrit par rapport au temps, à la manière et à l'ordre de la récitation, selon le précepte de l'Église et du Psalmiste, *chantez avec sagesse*.

¹ « Digne, attentive et dévote » : Conforti, dans les phrases suivantes, développe ces trois attitudes pour la prière de la Liturgie des Heures.

Ministères du prêtre

L'Office doit être récité *dignement*, c'est-à-dire avec un comportement modeste, un aspect sage, des sens mortifiés, une fidélité exacte à observer toutes les rubriques.

Veillons, Vénérables Frères, à nous tenir devant Dieu comme il convient devant une Majesté infinie, en présence de laquelle les Anges du Ciel se prosternent en adoration.

La loi même qui oblige les ministres de l'Église à réciter l'Office avec circonspection, dignement, les oblige d'autant plus fortement à lui donner toute l'attention de leur esprit : *de manière attentive*. Les livres inspirés n'ont que des propos terribles pour ceux qui font l'œuvre de Dieu avec négligence : « Maudit soit celui qui fait l'œuvre du Seigneur avec indolence ! » (Jr 48,10).

En fait, le but de la religion est de donner des adorateurs à Dieu, qui l'adorent en esprit et en vérité ; en prescrivant à ses ministres la récitation de l'Office Divin, le Seigneur avait l'intention de les convier à un culte raisonnable, à un culte interne et spirituel. Ce culte ne serait pas tel si l'esprit n'y avait aucune part, s'il était sans attention. La prière distraite ne peut même pas être appelée prière. Ce qui donne du mérite à la prière, qui la rend efficace et reconnaissante auprès de Dieu, c'est l'attention. Prier sans attention, c'est provoquer la lamentation de Dieu : « ce peuple s'approche de moi en me glorifiant de la bouche et des lèvres, alors que son cœur est loin de moi » (Is 29,13).

Il est nécessaire de prier l'Office Divin « attentivement », c'est-à-dire avec cette attention qui, selon l'enseignement de Saint Thomas d'Aquin,

« est excellente car adressée au Dieu que nous prions, louable par le sens des mots que nous prononçons, bonne par les paroles qui nous aident à éviter le mal ».

4. Récitation priante

La prière retrouve son origine dans le cœur et du cœur elle tire toute son efficacité, tout mérite et toute vertu. L'Office Divin doit être récité *avec dévotion*. Cette dévotion est, selon Saint Thomas, une douce inclination de notre cœur vers Dieu, un mouvement naturel de notre volonté qui se tourne avec ferveur vers tout ce qui est à son service. Elle consiste, dit

Ministères du prêtre

Richard de Saint Victor¹, dans des élévations fréquentes et ferventes de notre esprit vers Dieu selon les différents sujets qui sont dispersés dans les Psaumes et dans les autres parties de l'Office. La dévotion ajoute à l'attention une tendre affection du cœur, qui jouit de bonnes pensées, qui se nourrit des saintes vérités, qui se construit sur les exemples vertueux suscités par les différentes parties de l'Office. On y trouve toutes les affections en germe, tous les sentiments qui peuvent convenir à une âme pieuse. Avec ces dispositions d'esprit, les Saints récitaient l'Office Divin. En lisant la vie de saint Julien martyr, nous apprenons qu'il avait à moitié effacé les paroles du Bréviaire à force de le réciter chaque jour en y versant des larmes. De Saint Augustin, de Saint Camille, de Saint Ignace on peut lire qu'en le récitant ils pleuraient d'émotion, à tel point que la vue d'Ignace s'affaiblit grandement. Quand Sainte Maria Maddalena de' Pazzi entendait le signe de la chorale, elle sentait une grande consolation et elle se précipitait immédiatement à l'endroit qui lui était assigné, pensant qu'elle était appelée à faire l'Office des Anges, qui chantent toujours les louanges de Dieu.

Comme le récitent différemment certains qui, toujours tourmentés par la hâte et préoccupés de mille autres choses, changent les paroles, ou plutôt les prononcent le plus vite qu'ils peuvent ; pour une bagatelle ils interrompent l'Office et même pendant longtemps ; ils se trompent souvent des rubriques dont ils ne comprennent pas le sens et ils n'ont jamais pris la peine de les étudier ; ils attendent de réciter l'Office à la dernière heure du jour, quand ils sont fatigués et le sommeil est sur le point de les dominer.

Pour eux, tout se résume à un insignifiant remuement des lèvres, jamais consolé par la douce onction de la piété, comme le Psalmiste le disait : « que sa prière soit comptée comme une faute » (Ps 108,7).

Combien prie différemment ceux qui ne se soucient pas de choisir un endroit approprié, de chercher en état paisible, mais ils insèrent l'Office

¹ Richard de Saint-Victor, né vers 1110 et mort le samedi 10 mars 1173, est un moine écossais (ou irlandais), mystique, et prieur de l'abbaye Saint-Victor de Paris de 1162 à sa mort. En 1157, il apparaît pour la première fois en tant que sous-prieur, par la signature d'une convention entre l'abbaye de Saint-Victor et Frédéric, seigneur de Palaiseau. Richard appartient au courant de mystique spéculative.

Ministères du prêtre

dans n'importe quel temps libre, dans un salon ou dans un lieu de réunion publique où l'on parle et l'on plaisante, assis de façon incommode.

Comment prient différemment ceux qui, pour des raisons de manque de temps, soit parce qu'ils sont un peu plus aggravés par les occupations, soit à cause d'une légère indisposition, laissent l'Office, en partie ou intégralement, oubliant la gravité de l'obligation qui leur incombe, formant des scrupules de conscience qui ne tiendront pas à la lumière de la foi.

Bien qu'ayant sur ses épaules le fardeau du gouvernement d'un royaume, le roi Psalmiste sept fois par jour interrompait ses occupations pour louer Dieu : « Sept fois chaque jour, je te loue pour tes justes décisions » (Ps 118,164).

Louis IX, Roi de France, bien que chargé de chaînes et risquant de perdre la vie à tout moment, prisonnier du sultan d'Égypte, demanda avec insistance de pouvoir réciter le Bréviaire, comme il avait l'habitude, selon les heures établies par l'Église.

5. Le peuple et le chant des vêpres

À une certaine époque, même le peuple chrétien participait à l'Office liturgique, comme en témoignent les écrits de saint Augustin.

« Mes chers enfants, écrit-il, qu'il vous plaise de vous lever de bonne heure pour assister aux veillées ; participez aux offices ecclésiastiques du jour. Personne n'est exempté de cette sainte œuvre quand il n'est pas empêché par l'infirmité, par une charge publique ou par un grand besoin ».

Pendant plusieurs siècles, la sainte pratique a continué, mais, ensuite, avec l'affaiblissement de la foi et de la piété chrétienne et avec les changements des conditions de vie, la sainte pratique a cessé et seul le chant des Vêpres est resté les jours de fête, auxquelles le peuple participe encore, plus ou moins, en grand nombre. Mais même cette belle habitude, au jour le jour, semble destinée à disparaître presque entièrement. Rappelons-la avec insistance, Vénérables Frères, comme le prescrit notre Synode, et nous ne tolérons pas qu'elle cesse. Elle est aussi vieille que l'Église, qui a tout disposé avec une sagesse et une profondeur de vision que nous continuons à admirer. Les vêpres nous rappellent le Sacrifice du soir offert chaque jour dans le temple de Jérusalem et surtout l'institution de l'adorable

Eucharistie, la déposition de la Croix et l'enterrement de Notre Seigneur Jésus Christ. La beauté de l'Office du soir suffirait à elle seule à rendre le peuple assidu s'il connaissait sa structure et son sens. Rappelons-le donc avec insistance et honneur dans nos Églises. Les gens aiment chanter et, si nous faisons un effort pour rappeler aux fidèles les coutumes du passé, ils n'hésiteront pas à répondre à nos indications. Les Vêpres chantées de pleine voix par l'assemblée divisée en deux rangées : quel spectacle solennel et édifiant est offert ensemble pour les Offices de l'après-midi plus agréables et priants !

Personne ne dira que cela est impossible, parce qu'aujourd'hui il est possible de réaliser ce qui a formé les délices et la fierté de nos pères, et ce que même de nos jours est pratiqué dans les paroisses d'autres régions d'Italie avec grande dévotion et ferveur chrétiennes. Répandez les Vêpres du dimanche, donnez quelques leçons aux plus aptes à apprendre et à ceux qui sont formés au chant facile et mélodieux de l'Église. Vous verrez que ces personnes se rendront disponibles non seulement à l'accomplir avec plaisir, mais avec un enthousiasme sacré. L'expérience nous le prouve.

6. Examen de l'accomplissement du devoir

Et maintenant, Vénérables Frères, en tant que prêtres et pasteurs d'âmes, examinons-nous aussi par rapport à l'accomplissement de ce devoir solennel qui nous revient et qui, à la dernière heure, nous apportera un sentiment de réconfort ou de remords et désarroi, selon que nous l'aurons accompli avec ferveur ou avec une tiédeur déplorable.

À ce propos, nous nous souvenons de ce que les théologiens et les maîtres d'esprit enseignent. Gardons sous nos yeux les exemples des saints et avec toute l'énergie de la volonté cherchons toujours à le réciter « *digne, attente ac devote* », *dignement, attentivement et avec dévotion*.

Ne le voyons pas comme un fardeau, mais comme un devoir doux, un moyen valable de sanctification pour nous et pour le peuple chrétien. N'oublions jamais la grave obligation que nous avons de l'accomplir et faisons-le de la même façon que nous respectons un devoir qui nous est très cher et dont nous devons rendre comptes. Ne récitons pas l'Office Divin lorsque nous sommes agités par des émotions fortes, parce qu'il serait alors presque impossible de le réciter attentivement, mais attendons le moment

Ministères du prêtre

de calme. Nous choisissons autant que possible, un endroit solitaire et pratique lorsqu'il ne nous est pas facile de le réciter en Église, devant le Saint Tabernacle, qui est presque toujours désert et abandonné. Nous n'avons pas besoin de nous exposer à des distractions qui viendront sans aucun doute nous attaquer de toutes parts et de toutes les manières. Étudions avec diligence les rubriques, consultons toujours le calendrier afin de ne pas commettre d'omissions volontaires sur le sujet et n'interrompons jamais la récitation de telle ou telle partie sans raison valable. Récitons-les toujours selon les temps fixés. Une fois acquise la belle et sainte habitude, il sera alors plus facile de la préserver.

Enfin, dans la récitation de notre Bréviaire, proposons quelques grâces spéciales à implorer de Dieu, soit pour nous, soit pour les autres, rendant ainsi cet acte solennel de piété sacerdotale plus fructueux et fécond, sans oublier que la prière communautaire de l'Église a un effet spécial que la prière privée et individuelle n'a pas. La même prière qui s'élève à Dieu de nos lèvres se répète à Rome, Jérusalem, Pékin, Mexico, Pétersbourg, Constantinople, Paris et Londres, sur les sables ardents du désert, comme entre la glace du Pôle et les forêts vierges d'Amérique. Et cette prière sublime ne s'arrête jamais. L'Orient prie quand l'Occident se repose et vice versa. Comment ne pas ressentir son charme et son efficacité, en réalisant que notre voix est comme une note d'un immense concert qui fait monter son cri puissant jusqu'au trône de Dieu ? Comment ne pas ressentir la catholicité de l'Église, à laquelle nous avons la grâce d'appartenir ? Si avec de telles dispositions d'esprit et avec de tels sentiments nous récitons toujours l'Office divin, nous rendrons à Dieu l'honneur qui lui est dû, et nous tirerons ses bénédictions sur nous, sur nos frères et sur les œuvres de notre ministère.

LE SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION (PARME-CATHÉDRALE, LE 23 OCTOBRE 1930)

1. Pouvoir de réconcilier l'homme avec Dieu

La mission du Christ sur cette terre avait pour but de réconcilier l'homme avec Dieu. Or, le but de la mission sacerdotale est identique, une continuation de la même Mission du Christ ; mission que nous, de préférence, accomplissons dans le tribunal de la pénitence. Même à propos de cet excellent ministère, Vénérables Frères, attirons notre attention pour mieux découvrir sa grandeur et, ensuite, nous demander comment nous l'avons exercé.

Le jour solennel et commémoratif de notre ordination sacerdotale, l'Évêque dans toute la majesté du rite pontifical, après nous avoir dit au nom et avec l'autorité même du Christ : « Voulez-vous célébrer avec foi les mystères du Christ, tout spécialement dans le sacrifice eucharistique, pour les vivants et pour les morts ? », il a ajouté, en nous imposant les mains sur la tête : « Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn 20,23). Nous avons alors reçu une double charge : sur le corps réel du Christ en offrant le Sacrifice Eucharistique et sur le corps mystique de l'Église en remettant les péchés à nos frères.

Pour la première, nous reproduisons le Christ sur nos autels ; pour la seconde, nous faisons revivre ses membres morts, les pécheurs. Le pouvoir que nous exerçons à l'autel est plus noble et plus grand ; ce que nous exerçons au tribunal de la pénitence est plus engageant, plus difficile. Après l'oblation du Sacrifice divin, la réconciliation des pécheurs est certainement le plus sublime, le plus consolant qu'un prêtre puisse exercer parmi les ministères attachés à la prêtrise. On nous a confié les clés du royaume des cieux pour l'ouvrir ou le fermer, selon ce que nous jugerons dans le Seigneur à la lumière de la justice éternelle.

Nous avons été faits médecins des âmes pour préparer les remèdes convenables, bergers pour les arracher à la gueule du loup infernal et les sauver, vicaires du Christ, ses ministres, ses ambassadeurs, pour agir en son

nom, réconcilier les pécheurs avec notre Père céleste, les libérer de l'esclavage de Satan et les rendre à la liberté sainte des enfants de Dieu. Et comme ce ministère est sublime, il est tout aussi difficile. Il faut retrouver la brebis égarée, faire naître la douleur dans les cœurs, les prémunir contre les rechutes, les soustraire aux mauvaises occasions, confirmer ceux qui ont de bonnes intentions, amener les uns à pardonner les offenses, obliger les autres à rendre les biens volés.

2. Direction des âmes

La direction des âmes est l'art des arts, s'écria saint Grégoire le Grand, forcé d'assumer le gouvernement de l'Église universelle : « la direction des âmes est l'art des arts »¹. Et cela s'éprouve surtout au tribunal de la pénitence. Ici, il n'est pas seulement opportun de corriger les actions, mais aussi les intentions ; entrer à l'intérieur des consciences, changer la façon de penser de ceux qui sont dans l'erreur ; faire en sorte que le pénitent aime ce qu'il détestait avant et qu'il déteste ce qu'il aimait avant ; qu'il ressente du plaisir et de la joie là où, avant, il ne trouvait qu'amertume et répugnance.

Constitués médecins d'âmes, la vie et la mort sont entre nos mains. Si nous nous comportons bien, nous travaillerons pour leur guérison, si nous nous méconduisons, nous trahirons notre ministère, exacerbant leurs blessures. En tant que guides spirituels et accompagnateurs dans les voies du salut, avec une conduite sage, nous élèverons les âmes au Ciel, avec une conduite plutôt négligée et imprudente, nous les précipiterons à la perdition. En faisant bon usage de notre autorité, nous fermerons la porte aux péchés, mais, par notre tolérance aveugle, nous les doublerons, nous les autoriserons d'une manière ou d'une autre avec des dommages incalculables aux âmes, qui se confient à nous.

Et puis, qui peut douter que Dieu ne nous demandera pas un jour le compte de tant de personnes qui se seront perdues peut-être par une ignorance coupable, peut-être par une douce condescendance, ou par un vain respect humain ? Les paroles des Saintes Écritures nous semblent formidables :

¹ « *Ars artium regimen animarum* » (Saint Grégoire le Grand, né à Rome vers 540, mort à Rome en 604 ; il fut le 64^{ème} pape).

Ministères du prêtre

« Si je dis au méchant : “Tu vas mourir”, et que tu ne l’avertis pas, si tu ne lui dis pas d’abandonner sa conduite mauvaise afin qu’il vive, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang » (Ez 3,8).

« Combien d’ecclésiastiques, s’exclame à ce propos Saint Alphonse, seront parmi les reprouvés pour le seul fait qu’ils étaient des confesseurs ! Après tout, parmi toutes les fonctions ecclésiastiques, il n’y en a pas d’autre aussi apte à corriger les vices et à faire fleurir les vertus, que la bonne administration du sacrement de pénitence, bien plus efficace que le ministère de la prédication lui-même ».

« Si le prédicateur, écrit le Révérend Jean Eudes¹, gagne des âmes à Dieu, le Confesseur les sauve. Si le premier dessine l’œuvre du salut éternel, l’autre le prend par la main et le conduit à la perfection. Le prédicateur dit aux hommes la volonté de Dieu, le Confesseur la fait exécuter. Le premier présente les remèdes sûrs pour la guérison des infirmités spirituelles, le second les applique à chaque infirme. Le prédicateur attaque et combat les vices de loin, en les discréditant, le Confesseur les attaque de près et les extermine. L’un exhorte les pécheurs à se réconcilier avec Dieu, l’autre les réconcilie pleinement avec le Père de Miséricorde. Le prédicateur proclame aux hommes les augustes mystères de la rédemption, et le Confesseur applique à l’âme les mérites et le sang qui sanctifient et sauvent ».

Un saint prélat écrit avec sagesse :

« L’innocence des enfants, la pureté des jeunes, la fidélité des épouses, la patience des pauvres, la générosité des riches, la vie exemplaire de tant de chrétiens ne sont que le fruit de cet arbre merveilleux que Jésus Christ a planté dans le jardin de son Église : la Confession ».

¹ Saint Jean Eudes, contemporain de Saint Vincent de Paul, né le 14 novembre 1601 à Ri, en Normandie (France) et décédé le 19 août 1680 à Caen (France), est un prêtre français oratorien, fondateur d’un Institut religieux consacré à la formation des prêtres, et d’un Ordre religieux voué à la réhabilitation des « filles repenties ».

3. Ministère de la réconciliation

Et de même que cet excellent ministère est difficile et fructueux, de même il est méritoire aux yeux de Dieu. L'Apôtre Saint Jacques nous assure que ceux qui coopèrent à la conversion d'un pécheur, sauvent une âme de la mort et couvrent la multitude de ses péchés :

« Celui qui ramène un pécheur du chemin où il s'égarait sauvera son âme de la mort et couvrira une multitude de péchés » (Jc 5,20).

C'est pourquoi nous jugeons le bien qu'un prêtre zélé fait et les fruits de la bénédiction qu'il reçoit de l'Église de Dieu avec le bon exercice des Confessions. Il me semble que cette vérité ne soit pas reçue par ceux qui pensent que leur Sacerdote soit sans fruits, comme s'ils n'étaient pas institués pour le salut de leurs frères.

« Il n'y a rien qui provoque le Seigneur, dit Jean Chrysostome, que l'indifférence avec laquelle on voit son frère périr sans prendre soin de l'aider ».

Combien d'aveugles, de boiteux, de paralysés, de malades, même parmi nous, qui bien souvent, ne trouvent pas, dans la piscine, ceux qui les jettent dedans !

« Ceux qui n'aiment pas le Confessionnal, répétaient saint Alphonse, n'aiment pas les âmes. Prenez en compte le ministère des Confessions ».

Et le Bienheureux Cafasso¹, qui a consacré une grande partie de sa vie à cette mission, a fait écho au Saint Docteur en écrivant :

« Celui qui aime pratiquer des actions grandes et sublimes, nobles et glorieuses, qu'il confesse ; qui veut être utile plus que jamais à son prochain, qu'il confesse ; qui veut gagner beaucoup de mérites, qu'il confesse ».

Pour cette raison, alors que les Sacrés Canons ne recommandent rien de plus que le zèle sacerdotal, ils prescrivent les qualités caractérisant celui qui est destiné à siéger comme juge et guide des consciences. Elles sont admirablement résumées par Saint Charles Borromée dans son premier Concile provincial :

¹ Giuseppe Cafasso (Castelnuovo d'Asti, 15 janvier 1811 - Turin, 23 juin 1860) était un prêtre italien, canonisé par le pape Pie XII en 1947.

Ministères du prêtre

« En choisissant les Confesseurs, l'évêque tiendra compte de leur piété et bonne éducation, qu'ils soient bien instruits et prudents, patients et soucieux du salut de leur âme, et qu'ils soient des gardiens fidèles de ce qui se dit en confession ».

Une grande pitié, une vie pure et irréprochable, un degré convenable de connaissance et de prudence, une charité patiente, un zèle fervent pour la santé des âmes, une grande discrétion et un secret inviolable autour de ce que l'on peut apprendre par les confessions : voici les qualités qu'un bon Confesseur doit avoir.

Si la piété, selon les mots de l'Apôtre, est utile à tout, elle est surtout nécessaire dans l'exercice de ce ministère, qui est une école pour la formation des consciences, puisque le Confesseur doit avant tout transmettre l'esprit de piété dans le cœur de ses pénitents. Mais comment pourra-t-il le communiquer aux autres s'il ne l'a pas ? Comment va-t-il transférer la chaleur s'il est froid et glacial ? Comment pourra-t-il verser cette sève rafraîchissante dans les âmes, s'il est aride comme les rochers du désert ?

Le Confesseur doit aussi posséder une vertu ferme et virile, devant souvent bien faire face aux infirmités spirituelles qui peuvent aussi l'affecter. Pour soigner les plaies infectées et malodorantes, il faut une main très pure, il faut un cœur fermement chaste pour ne pas se salir avec une certaine saleté qu'il entend dans la confession. L'exemple est pernicieux et peut parfois séduire les hommes les plus saints et les plus fermes dans le bien. Saint Thomas, Saint Alphonse, Saint Léonard de Port-Maurice¹ et bien d'autres, s'accordent à dire, presque avec les mêmes mots, que la vertu du prêtre doit être vraie et positive, pour qu'il ne soit pas seulement préservé des péchés graves, mais qui l'aide à exercer la vertu par une bonté bien connue, évidente et appréciée. Son œuvre aurait très peu d'autorité et d'efficacité lorsque les paroles de l'Évangile pourraient être retournées contre lui : « Médecin, soigne-toi toi-même » (Lc 4,23). Pour cela, il doit cultiver une science appropriée et compétente.

Il doit connaître les lois divines et humaines, ecclésiastiques et civiles, ce qu'elles permettent ou interdisent, déclarer sur demande ce qui est licite

¹ Léonard de Port-Maurice, au siècle Paolo Girolamo Casanova (Port-Maurice, en Italie 1676 – Rome 1751), a été un frère mineur franciscain, idéateur et propagateur de la pratique du Chemin de Croix. Il a été proclamé saint par Pie IX, en 1869.

ou illicite, donner des conseils, dissiper les doutes, démêler les consciences trompées par mille intrigues, se prononcer sur les empêchements du mariage, sur les péchés réservés, sur la dette de restitution, les conditions des contrats, la commodité de nier ou de différer l'acquiescement et le devoir ou la possibilité de réitérer l'accusation de péchés. Le Confesseur doit savoir tout cela : et il doit joindre à la connaissance, les remèdes les plus appropriés pour guérir les infirmités spirituelles, pour se libérer de la culpabilité puisque les mêmes remèdes et les mêmes suggestions pratiques ne peuvent s'appliquer à des blessures différentes, à des péchés différents. Il doit connaître également l'ascèse et le discernement pour diriger les âmes qui tendent vers une perfection particulière et qui, grâce à Dieu, ne manquent pas encore aujourd'hui, non seulement dans les cloîtres et dans les familles religieuses, mais aussi au milieu du monde parmi les corruptions qui sévissent et mille incitations au mal.

4. Science théologique et diligence

L'ingéniosité, le bon sens et l'expérience de la vie ne suffisent pas à déterminer la conduite dans certains cas, qui ont des normes fixées par les principes dont elles émanent, par des lois positives, ecclésiastiques ou civiles, dans des Bulles et des décisions spécifiques.

La science théologique est indispensable, sans laquelle il est impossible de ne pas commettre de grosses erreurs, des décisions non appropriées, qui compromettent gravement le devoir et la conscience. Il faut avoir étudié et continuer à étudier.

Les connaissances acquises au Séminaire ne sont pas suffisantes si les études sont ensuite négligées. Et ici je profite de l'occasion pour exhorter fortement le clergé de la ville et de la périphérie, à assister aux conférences mensuelles pour la solution des cas de morale et de droit, de liturgie et de dogmatique. Ces conférences seront tenues sur la base des prescriptions synodales. Et ne vous contentez pas d'y participer, Vénérables Frères, allez toujours à ces rencontres après avoir étudié sérieusement les cas proposés à partir des meilleurs auteurs pour en faire un beau spectacle au temps des Congrégations, non pas avec une pompe de vanité, mais pour communiquer

Ministères du prêtre

fraternellement les lumières acquises, comme le suggère le plus grand Docteur de l'Église : « Le travail de l'individu peut être le progrès de tous »¹.

Je voudrais que l'un des fruits de ce synode soit, dans l'avenir, une plus grande diligence dans ce domaine de la part de tous. J'exhorte particulièrement les jeunes prêtres à cela, mais aussi le clergé âgé, parce que la science et les compétences d'un ecclésiastique n'ont jamais été déduites et calculées à partir des années et du rang. Et ici, je ne peux pas me dispenser de me référer à ce que Benoît XIV écrit sagement :

« Il arrive, malheureusement, qu'un prêtre qui fut jadis un habile confesseur, quand il grandit dans le ministère, avec les années et en vieillissant dans le ministère, il abandonne l'étude, il néglige l'élan spirituel dans sa vieillesse et, en lui restant quelques idées de l'art de la confession tellement il l'exerçait dans le temps, il se retrouve à être un apprenti très médiocre »².

5. Piété et miséricorde

Et enfin, en accédant au parvis du tribunal de la réconciliation, revêtons-nous des entrailles de la pitié et de la miséricorde. Pensons à Jésus qui accueille Madeleine dans la maison de Simon, la défend et l'absout de ses péchés ; il attend avec impatience la Samaritaine au puits de Sychar, absout la femme adultère, appelle Matthieu du comptoir, il pardonne Pierre qui l'a renié et le constitue chef de son Église. Avec les mêmes sentiments, nous accueillons et traitons les pécheurs qui veulent profiter de l'œuvre de notre ministère.

Soyons toujours prêts à accueillir les pénitents, à tout moment de la journée. En effet, attendons-les au Confessionnal ou tout près, les jours fériés et dans les principales solennités, afin que chacun puisse avoir la facilité de purifier son âme dans le bain sain de la pénitence. Et utilisons avec eux toute patience et endurance, pensant que la confession est déjà douloureuse et humiliante en soi. Ne l'alourdissons donc pas avec des manières dures, avec de l'impatience et des reproches amers. Combien sont à reprocher ceux qui reçoivent les pénitents avec des manières

¹ « Labor singulorum fiat profectus omnium » (Saint Thomas d'Aquin).

² Benoît XIV, *Institutiones ecclesiasticae*, XXXIII.4.

intolérantes ! Ils ne se préoccupent même pas d'écouter l'intégrité des confessions, omettant toute question pour se dépêcher au plus vite ! Ils semblent avoir peur d'assister aux sacrements en manifestant de l'ennui et de l'agacement envers ceux qui sont disposés à y prendre part.

La portion du champ confiée à ces travailleurs, en raison du manque de culture appropriée, devient une terre aride, pleine d'épines et encombrée de mauvaises herbes qui étouffent toute bonne semence. Et je vous recommande, Vénérables Frères, d'exercer une charité particulière avec les hommes et les enfants ; avec les premiers, parce que, toujours occupés, ils n'ont pas de temps à perdre, plus rarement ils s'engagent à se confesser et malheur s'ils ont à rencontrer des difficultés pour cela. Avec les enfants, parce que, insouciants et légers, ils ont besoin d'être rappelés à des considérations sérieuses, d'être instruits et préparés et disposés à éveiller la douleur en eux-mêmes, mais surtout parce qu'ils sont faciles à faire taire quelque faute grave, ou qu'ils la considèrent comme telle. En cela, il faut beaucoup de prudence et de dextérité afin de ne pas aggraver le mal tout en essayant de le guérir.

Il convient d'adopter la maxime suggérée par l'Angélique, c'est-à-dire, que vous n'avez pas à poser d'autres questions que sur les péchés connus de tous de peur que le pénitent ne vienne pas à apprendre ce qu'il ignorait.

« Que l'on ne pose pas explicitement des questions sur les péchés, - disait Saint Thomas d'Aquin -, sauf sur ce qui est manifeste à tout le monde. Mais quant aux autres situations peccamineuses, la question devrait se poser discrètement pour éviter que le pénitent, par les questions qu'il entend, puisse apprendre d'autres vices qu'il n'avait pas en tête ».

Avec les enfants en particulier, nous suivons toujours cette maxime et gardons toujours à l'esprit la tendresse de Jésus pour eux.

6. Attirer les lointains

Utilisons donc, Vénérables Frères, toutes les précautions et toutes les mesures pour attirer au confessionnal, même ceux qui depuis des années s'en sont éloignés, car nous devons nous soucier du salut de tous. Ce sont généralement les hommes qui laissent le plus à désirer en cela, car parmi eux se trouvent normalement les plus grands pécheurs.

Ministères du prêtre

Nous recourons, entre autres, à cet expédient qui s'est avéré très efficace : favorisons les confessions et les communions générales des hommes en préparant bien le terrain. Se trouvant nombreux à participer collectivement à ces actes de religion, ils s'encouragent mutuellement par l'exemple et s'habituent à gagner le respect humain. Et faites-leur savoir que nous sommes toujours prêts à les accueillir avec joie, bannissant toute autre préoccupation, disposés à faire passer leur bien avant toute autre affaire, aussi importante et urgente soit-elle. Et comme il ne faut viser que le plus grand bien des âmes, loin de lier les pénitents à notre confessionnal, comme cela peut malheureusement arriver parfois, nous leur laissons amplement la liberté d'aller vers d'autres confesseurs, nous leur conseillons même de le faire de temps à autre. Combien de sacrilèges seraient épargnés, dit Liguori, si cette sainte liberté était toujours garantie et soutenue ! Il n'y a rien de plus déplorable que de croire que d'autres ne peuvent mieux exercer le ministère de la confession qu'à travers nous.

7. Prière et prudence, gloire de Dieu et salut des âmes

Et en nous asseyant au tribunal de la Pénitence, ne regrettons pas de nous recueillir quelques instants d'abord devant Jésus, dans le Saint Sacrement, pour implorer lumière et grâce, ou du moins pour élever nos pensées vers Dieu qui nous inspire ce que nous devons dire pour le bien des âmes qui viendront auprès de nous.

Et si envers elles, il faut toujours faire preuve de charité et de douceur, en même temps, il faudra témoigner de la loyauté apostolique en disant à tous, la parole d'exhortation et de correction, selon le besoin, quelle que soit la personne, quel que soit son rang et sa position sociale. Souvenons-nous qu'à ce moment-là « nous sommes donc les ambassadeurs du Christ » (2Co 5,20) et donc nous devons sentir toute notre dignité.

Ne nous attardons pas avec des gens de sexes différents, surtout dans le temps de plus grand afflux au confessionnal. « Le monde entier est au pouvoir du Mauvais » (1Jn 5,19), il nous observe, scrute notre conduite, et ne manquerait pas de faire ses observations et en faire un sujet de plaisanterie et même de critique mondaine.

Ministères du prêtre

Enfin, utilisons le Confessionnal pour encourager les pénitents à recevoir la communion. Si nous y parvenons, nous aurons déjà obtenu leur profit spirituel et leur heureuse prédestination. Et puisque de Dieu vient tout don parfait, nous ne cessons jamais de recommander au Seigneur nos pénitents, afin qu'il les confirme dans de bonnes intentions et rende nos travaux fructueux.

Et à ce stade, demandons-nous, Vénérables Frères, comment avons-nous exercé l'excellent mandat qui nous a été confié ? Avons-nous utilisé l'autorité dont nous sommes investis pour soutenir les raisons de la justice et de la miséricorde de Dieu ? Avons-nous fait un effort dans l'exercice de ce ministère pour consolider la vie et le royaume de Dieu dans les âmes, les poussant en avant dans les voies de la perfection chrétienne ? Avons-nous pensé à nous investir, dans l'accomplissement de notre mission, dans la justice, la charité, le zèle, la patience et l'humilité, qui forment l'esprit de Jésus-Christ ? Nos intentions ont-elles été toujours simples, surnaturelles ou, ont-elles été mêlées à quelque chose de vanité, d'intérêt, de curiosité, de sympathie excessivement humaine ?

Avons-nous toujours été impartiaux avec tout le monde, sans distinction entre riches et pauvres, jeunes et vieux, instruits et grossiers, disant à tout le monde librement la parole que le ministre de Dieu doit leur dire, que tout doit juger à la lumière de la foi et des vérités éternelles ?

Bref, avons-nous toujours cherché la gloire de Dieu et le salut des âmes ? Écoutons ce que le témoignage de bonne conscience nous répond par rapport à notre passé et la voix de conscience qui ne peut pas nous tromper normalement nous sert pour l'avenir.

Le Saint Pontife Pie V répétait :

« Donnez-nous des bons confesseurs, et sûrement l'ensemble du christianisme sera réformé ».

Efforçons-nous dans tous les sens, Vénérables Frères, d'être ces Confesseurs aptes, avec piété, doctrine, zèle qui ne dit jamais « assez ! ».

Nous apporterons le meilleur des contributions à la réforme des coutumes, à la paix des familles et à la prospérité sociale et à notre sanctification.

Notre travail peut passer inaperçu aux yeux du grand monde, qui juge des apparences, mais grand sera le mérite que nous acquerrons devant Dieu, et incomparable et surabondante la récompense dans le Ciel.

5. Prêtre et mission *ad gentes*

Lettre pastorale (Parme 10 avril 1917), FCT 4, pp. 90-96

INTRODUCTION

Mgr Conforti, depuis le début de l'année 1916, s'est mis au travail avec le père Paolo Manna¹, afin de fonder l'Union Missionnaire du Clergé, dont il sera, ensuite, le Président de 1918 à 1927.

Le 10 avril 1917, Mgr Conforti envoie une lettre « Au Révérend Clergé de la ville et du diocèse de Parme », pour exhorter ses prêtres à prendre à cœur l'œuvre des Missions et pour les inviter à s'inscrire à l'Union Missionnaire qui venait d'être créée pour eux. Suit, ci-dessous, un abondant extrait de cette correspondance.

NOS DEVOIRS DE PRÊTRES

Si chacun doit ressentir le devoir de venir en aide à ses frères, selon le précepte de l'Évangile, nous devons le ressentir d'une manière particulière, étant constitués prêtres pour le salut des âmes rachetées par le Sang divin. Nous, ressentons résonner dans le cœur les paroles sorties des lèvres du Christ, comme l'expression d'une charité infinie :

« J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur » (Jn 10,16).

¹ Paolo Manna, né à Avellino (Italie) le 16 janvier 1872, fut ordonné prêtre à Milan en 1894 et envoyé en Birmanie Orientale (actuelle Myanmar) en 1895. En 1907, la maladie le force à quitter définitivement le Pays. En 1909, il commence un mouvement d'animation missionnaire en Italie qui prendra le nom, en 1916 d'Union Missionnaire du Clergé. L'évêque Guido Maria Conforti fut le premier président de ce mouvement, aujourd'hui connu comme l'Union Pontificale Missionnaire. Entre 1924 et 1934, Manna fut le supérieur général des missionnaires du PIME. Il meurt à Naples le 15 septembre 1952. Il fut béatifié par le pape Jean-Paul II, le 4 novembre 2001.

Nous devons considérer ce vœu d'amour du Rédempteur comme un héritage précieux qui nous a été légué, comme un programme divin à mettre en œuvre. Lorsque le Christ prononçait ces phrases d'amour, il aspirait à la conquête du monde entier et a retracé la tâche de l'apostolat. Et l'Église, héritière de son esprit, n'a jamais cessé un seul instant au fil des siècles de travailler à la réalisation de ce grand dessein. Mais que de chemin reste encore à parcourir avant que le vœu du Christ soit accompli !

Le nombre de ceux qui ignorent le Christ et son œuvre et dont on peut dire en toute vérité qu'ils gisent dans les ténèbres de l'erreur et dans l'ombre de la mort, s'élève à près d'un milliard. Or, la parole du Christ doit s'accomplir pleinement et l'apostolat catholique tend précisément à cela, avec tous les moyens dont il dispose.

EXTENSION DES CONQUÊTES PACIFIQUES

Certes, dans l'Église de Dieu, il doit y avoir ceux qui travaillent à préserver la Foi chez ceux qui la possèdent déjà, mais il doit aussi y avoir ceux qui étendent ses conquêtes pacifiques, qui l'apportent à ceux qui ne la connaissent pas. Il doit y avoir les milices territoriales et les milices combattantes, celles qui préservent et défendent les territoires conquis, et celles qui les étendent chaque jour davantage. Nous, pour nous exprimer dans le langage militaire, appartenons à la première milice ; mais si nous ne sommes pas appelés à abandonner les positions que nous occupons, nous ne devons pas oublier ces frères généreux qui, après avoir quitté leur patrie et sacrifié à Dieu les affections les plus chères et les plus sacrées pour se livrer à une vocation sublime, tolèrent les épreuves de toute espèce, subissent des douleurs physiques et morales sans nombre, luttent contre la superstition, les malversations, la barbarie et affrontent souvent de puissants opposants qui leur font signer de cruelles persécutions, dont ils sont souvent les victimes, scellant ainsi par leur sang leur apostolat. Personne ne peut nous accuser d'exagération en cela, tandis que même les explorateurs de toutes confessions, après avoir vu nos missionnaires à l'œuvre, n'hésitaient pas à les appeler des hommes admirables, héroïques, grands, sublimes, dignes de leurs succès prodigieux. Nous ne pouvons donc pas oublier ces soldats invaincus qui forment la partie la plus élue de notre armée et, en même temps, la gloire la plus éclatante. Faisons donc connaître

au peuple chrétien les luttes, les douleurs et les épreuves, les besoins multiples et les réalisations précieuses qui animent la foi et la civilisation. Qu'est-ce qu'on ne fait pas à l'heure heureuse que traverse notre patrie pour nos chers soldats qui se battent durement pour l'honneur national ? Quelle sympathie et quelle admiration ils inspirent ! Et c'est bien juste. Mais la sympathie et l'admiration pour les héroïques hérauts de l'Évangile ne doivent pas être moindres. Augmentons le désir et la sainte émulation de leur venir en aide pour qu'ils puissent réaliser leurs conquêtes pacifiques.

AIDER LES MISSIONNAIRES

Pour répandre et consolider le Royaume de Dieu dans ces terres éloignées, ils doivent penser à la fondation d'églises, de résidences, d'écoles, d'orphelinats, d'hôpitaux, d'Instituts des Arts et Métiers, de plantations agricoles et de maisons pour les vieux abandonnés, et vous pouvez continuer la liste. Ils doivent entreprendre de longs voyages, former des catéchistes qui les aident dans l'évangélisation des infidèles, prêter assistance aux néophytes, pour la plupart de pauvres conditions, et prendre leurs défenses si nécessaire quand ils sont persécutés par les peuples autochtones qui tolèrent mal leur conversion à l'Église. Mais cela nécessite d'innombrables moyens et ressources, et de qui peuvent-ils les attendre ? Ils les attendent de notre zèle sacerdotal et de la charité du peuple chrétien que nous encourageons à leur venir en aide selon les besoins.

Autrefois, c'étaient les souverains, c'étaient les gouvernements eux-mêmes qui y pensaient et qui pourvoyaient aux besoins des missionnaires ; mais on peut dire que l'époque des protectorats est révolue et que la propagation de la Foi attend du peuple croyant l'aide efficace dont elle a besoin. Mais nous avons surtout besoin de travailleurs, de missionnaires zélés dont le nombre ne correspond pas actuellement à la nécessité.

« Le blé germe, écrit un vétéran de l'apostolat, les champs sont verts, le soleil de la Foi répand largement ses rayons, les épis ouvrent leur enveloppe fragile ; envoyez-nous des moissonneurs ! ».

Ne regrettez donc pas de faire partie du mérite du plus grand travail qui existe, et en même temps de la plus grande gloire, en assistant de la meilleure des manières, comme je l'ai mentionné plus haut, nos puissants champions déployés sur les champs les plus périlleux du Royaume de Dieu.

Et combien de raisons ils ont de le faire avec générosité !

Nous nous plaignons souvent que la Foi parmi nous s'affaiblit chaque jour, et c'est malheureusement vrai. Eh bien, rappelons-nous qu'en invitant les fidèles confiés à nos soins, à coopérer à la propagation de la Foi, nous coopérerons, bien qu'indirectement mais non moins efficacement, à la préservation et au renouvellement de la Foi elle-même au sein de nos populations, car Dieu nous bénira beaucoup plus que la valeur de la monnaie que nous aurons offerte pour les autres.

PROGRÈS DE LA SCIENCE

En parlant de la nécessité d'aider nos Missions, n'oublions pas d'évoquer un autre phénomène dont nous sommes spectateurs et qui n'échappe pas à notre regard d'observateurs chrétiens. Nous devons, en effet, tout juger à la lumière de la Foi et nous savons par la Foi, que Dieu, dans son amour et ses desseins de la Providence, fait tout converger vers le triomphe de son Royaume : « je supporte tout pour ceux que Dieu a choisis » (2Tm 2,10).

Eh bien, nous voyons que les hommes avec la puissance de leur ingéniosité semblent avoir apprivoisé toutes les forces de la nature sur lesquelles Dieu leur a donné la domination suprême : montagnes percées, collines aplanies, communications établies, distances enlevées, conquis l'air et la mer, exploré le globe dans son intégralité. Il faut applaudir tout cela, ainsi que tout ce qui est beau, bon et grand ; mais en même temps, pour autant que cela nous concerne, tout doit être mis en convergence avec le progrès du Royaume de Dieu, comme l'Empire romain a servi aux premiers Apôtres pour la propagation plus rapide de l'Évangile ; nous devons, en un mot, veiller à ce que Dieu tire sa gloire des efforts conjugués de la grâce et de l'ingéniosité humaine.

Jamais, comme aujourd'hui, l'apostolat catholique n'a eu autant de facilité pour sa libre expansion. Mais en même temps, il ne doit pas échapper à notre observation que jamais les églises non catholiques n'ont, à leur tour, travaillé autant pour répandre l'erreur et le schisme. Et pour s'en tenir au seul protestantisme, il suffit de considérer que 25.000 missionnaires de toutes confessions œuvrent partout à répandre des Bibles altérées et à fonder des écoles, disposant ainsi de fonds matériels inimaginables. En 1915, malgré la crise de la guerre, ils ont pu fournir 176 millions de lires

pour leurs missions ! Je sais bien que malgré tout cela, les fruits qu'ils rapportent de leur travail sont très pauvres, car il leur manque la bénédiction de Dieu qui n'était promise qu'à l'Église catholique. Je sais aussi que beaucoup de Bibles passent entre les mains des infidèles sans éveiller leur conscience ni les instruire. Il y a donc une distance immense entre ceux qui se convertissent au protestantisme et ceux qui se convertissent au catholicisme, qui seuls renouvellent le spectacle des premiers siècles de l'Église, prêts à se laisser immoler dans un massacre commun, plutôt que de renier leur foi.

LES FILS DES TÉNÉBRES SONT PLUS PRUDENTS

Mais en attendant, ne serait-il pas approprié de répéter que les enfants des ténèbres sont plus prudents que les enfants de la lumière dans leur génération ? Et les catholiques, à leur tour, que font-ils en faveur de leurs Missions ? La comparaison, soyons honnêtes, est triste.

Si nous calculons ce qui est recueilli à partir des deux œuvres providentielles de la *Propagation de la foi* et de la *Sainte Enfance* et ce qui est donné pour d'autres œuvres particulières visant à promouvoir la diffusion de l'Évangile, sont en moyenne environ 20 millions par an qui sont offerts pour une cause sainte et qui, ensuite, sont répartis entre de nombreuses et vastes Missions dispersées dans toute la face de la terre. Mais cette somme est à peine suffisante pour les besoins fondamentaux de l'apostolat.

Et l'Italie, quelle place occupe-t-elle dans cette noble mission ? Nous ne voulons pas répondre à cette question embarrassante, parce qu'il est vraiment douloureux de devoir constater, pour ne citer qu'un exemple, que seul le diocèse de Lyon a donné dans les années pour l'œuvre de la propagation de la foi plus que l'Italie dans son ensemble, bien que celle-ci ait le destin incomparable de posséder dans son sein le centre de l'unité catholique, d'où la lumière de la foi se répand pour éclairer la terre.

Je voudrais que notre Italie, consciente de ses glorieuses traditions religieuses, se lève enfin de cette condition déplorable d'infériorité et soit à l'avant-garde des nations catholiques ; et je pense que c'est le vœu de toute âme sincèrement croyante et italienne, parce que notre patrie doit au Christ ses plus belles gloires et la fierté d'être dans le monde maîtresse de foi et de civilisation.

NOTRE CONTRIBUTION AUX ŒUVRES

En attendant, Vénérables Frères, nous apportons notre contribution non seulement en paroles, mais aussi en actes cet éveil désiré ; et si jusqu'à présent la coopération des fidèles à l'apostolat catholique a été insuffisante, nous nous efforçons désormais de réveiller en eux la conscience du devoir qu'ils ont d'aider moralement et matériellement la diffusion de l'Évangile. Cela est requis par le sentiment de fraternité universelle que, en tant que chrétiens, chacun devrait ressentir, d'autant plus que le vœu ardent du Christ l'exige, lui qui veut sauver tous les peuples pour l'œuvre divine de la rédemption humaine, dont il a fait de nous ses continuateurs et ses ministres jusqu'à la fin des siècles.

L'UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ

C'est pourquoi je vous exhorte à donner votre nom à l'Union Missionnaire, car il nous appartient de susciter et d'équilibrer les énergies des fidèles pour une vaste action en faveur des Missions catholiques, que nous ne pouvons pas ignorer. Personne ne dit non plus que le moment présent est inapproprié pour cette collecte, parce que précisément en raison des effets désastreux de la guerre qui affectent également nos chères Missions, épuisées par les ressources financières et privées les travailleurs les plus précieux, nous devons passer les aider avec plus d'enthousiasme, l'aide devant être proportionnelle à la nécessité.

Dans le désir, donc, que l'Union Missionnaire du Clergé Diocésain soit bientôt établie même ici à Parme, je nomme, sur la base de son Statut, le Directeur de celle-ci en la personne du Révérend Père Antonio Sartori, directeur spirituel de notre Institut des Missions Étrangères : ceux qui voudront adhérer à l'Union Missionnaire du Clergé pourront s'adresser au père Antonio. Lorsqu'un nombre considérable d'adhérents aura été obtenu, nous passerons à la constitution formelle de l'Union elle-même et à la nomination des différentes charges, dans un conseil presbytéral, et l'action à mener dans le diocèse se déroulera également en correspondance avec le programme présenté ci-dessus. Avec le vœu ardent que le Christ soit connu et aimé de tous, je vous bénis cordialement.

† Guido M.

Archevêque et Évêque
Parme, le 10 avril 1917

Épilogue : le sacerdoce chez Saint Conforti

par Augusto Luca, S.X.

Au terme de ce recueil de textes de Saint Conforti sur le sacerdoce, nous proposons une étude publiée en 2005 par le père Augusto Luca sous le titre : « Le sacerdoce dans les écrits du Bienheureux Guido M. Conforti »¹.

Si d'une part, l'ancien Postulateur Général de la cause de béatification de son Fondateur, reprend des extraits du livre que nous avons traduit dans les 5 chapitres qui précèdent, d'autre part, le père Luca insère dans cette synthèse d'autres textes confortiens sur le sacerdoce en y faisant ressortir une dizaine de points qui illustrent la théologie du ministère presbytéral.

"En Jésus, le Fils de Dieu, nous avons le grand prêtre par excellence, celui qui a traversé les cieux ; tenons donc ferme l'affirmation de notre foi" (He 4,14)

ORIGINE D'UNE VOCATION

Mgr Conforti a dit : « Je dois tout à ma mère » ; peut-être aussi la vocation au sacerdoce, au moins dans les prémisses de la foi. Mère Antonia, tenant le petit Guido sur ses genoux, lui montra le Crucifix en disant : « Tu vois comment Jésus a souffert pour nous ». Guido a mis son petit doigt sur les blessures de ses mains et a été ému. Depuis, il se sera demandé : « Que puis-je faire pour rendre autant d'amour ? ». Ce sont les Frères des Écoles Chrétiennes qui lui parlent du sacerdoce et il rêve de devenir un collaborateur de Jésus pour le salut des âmes. Puis il y a eu la rencontre avec le grand Crucifix de l'Oratoire de la Paix qui a parlé à son cœur. Au lycée, au Séminaire de Parme, il a eu l'occasion de lire la vie de saint François Xavier, l'apôtre d'Orient, et il songe de devenir missionnaire : il veut répondre à l'amour de Jésus, lui avec les peuples du monde entier. Il devint prêtre le 22

¹ Augusto Luca, *Il sacerdozio degli scritti del Beato Guido M. Conforti*, éd. Studio Zani, Parma 2005, 30 p.

Épilogue

septembre 1888 à l'âge de vingt-trois ans. Empêché de devenir missionnaire en raison de ses problèmes de santé, il fonda en 1895 un Petit séminaire pour les Missions Étrangères. Il fut ensuite archevêque de Ravenne et évêque de Parme pendant 24 ans. C'est surtout dans ce rôle de pasteur d'un diocèse que Mgr Conforti a développé sa doctrine sur le sacerdoce chrétien.

DIGNITÉ SUBLIME DU SACERDOCE

« Rien de plus grand que le sacerdoce chrétien ne peut être conçu » (PDP 26), écrit-il à ses fils missionnaires. C'est, selon le glorieux évêque saint Ignace d'Antioche, le sommet suprême de toute dignité¹. En effet, que sont les prêtres selon l'Évangile ? Ils sont le sel de la terre, la lumière du monde, les amis intimes, les frères bien-aimés de Jésus-Christ. Ils sont les pères, les docteurs des âmes, les ministres de la réconciliation et du pardon, les dispensateurs des mystères célestes, les ambassadeurs, les coopérateurs du Christ, les intermédiaires entre Dieu et l'homme.

« Par comparaison, toutes les dimensions de la terre s'effacent et les prêtres de l'Ancienne Alliance disparaissent, comme l'image s'efface devant la réalité » (PDP 26).

Cette synthèse dense contient les titres qui constituent la dignité suprême du prêtre et les fonctions qui lui sont attribuées par Dieu.

Dans une homélie pleine de doctrine, après avoir dit comment dans toutes les religions le sacerdoce est honoré et plus particulièrement dans le christianisme, Conforti ajoute :

« Nous, croyants, nous pouvons argumenter la dignité du sacerdoce à partir d'une meilleure source : ouvrons les livres inspirés et nous verrons de quoi et de combien de manières son excellence est magnifiée, de quoi et de combien de manières ses titres et droits sont affirmés. Comme la main de Dieu est sévère contre les usurpateurs de leurs fonctions ! Qu'il est terrible le châtiment contre les rebelles et les profanateurs ! Qu'il suffise, à ce propos, d'évoquer ce qui est écrit dans l'Écclésiastique. Là, voulant rendre les prêtres suprêmement honorables, il les place immédiatement après lui : "De toute ton âme, révère le Seigneur et vénère ses prêtres" (Sir 7,29).

¹ « Supremus apex omnium dignitatum ».

Épilogue

Craignez le Seigneur et révérez ses prêtres. Mais qui sait que ce qui s'est passé dans l'ancienne alliance allait se réalisait en image, comme une ombre des biens à venir ? Qui sait que la raison du respect pour le prêtre de l'ancienne alliance réside précisément dans la représentation du sacerdoce de la nouvelle loi, la loi de la grâce et de la liberté ? »¹.

Le divin Sauveur lui-même, auteur et perfectionneur de notre foi nous parle de ce sacerdoce, affirme Conforti et poursuit :

« Avez-vous déjà remarqué les couleurs vives, lumineuses, magnifiques par lesquelles Lui - Jésus - a voulu représenter ses ministres en la personne de ses apôtres ? Quand il les nomme ses proches, ses élus, quand il les appelle frères et amis, ses amis proches et confidents. Mais cela ne suffit pas. Maintenant, il les salue comme ses compagnons, participants à ses épreuves, et maintenant vicaires de sa mission céleste. Parfois, avec des paroles graves de très haut sens, il les appelle sel de la terre et lumière du monde et, comme si tout cela était petit, il en vient même à les identifier à lui-même et il ajoute donc : "Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous rejette me rejette ; et celui qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé" (Lc 10,16) »².

LE SACERDOCE DU CHRIST

Mgr Conforti part de cette identification que Jésus fait avec ses apôtres pour affirmer la grande dignité du sacerdoce chrétien, participation au sacerdoce du Christ. Il affirme que Jésus Christ est le Grand prêtre de la Nouvelle Alliance qui est entré au Ciel après nous avoir rachetés par le sacrifice de son corps. Il dit :

« L'Apôtre des Gentils, avec une sublime concision, nous décrit la grandeur et la mission du Sacerdoce royal du Christ avec les paroles mémorables adressées aux Juifs : "Tout grand prêtre est pris parmi les hommes ; il est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu ; il doit offrir des dons et des sacrifices pour

¹ 1911, 14 janvier, Parme ; *Homélie dans la Fête de Saint Hilaire* "Le sacerdoce catholique" ; FCT 18, pp. 366-367.

² 1911, 14 janvier, Parme ; *Homélie dans la Fête de Saint Hilaire* "Le sacerdoce catholique" ; FCT 18, p. 367.

Épilogue

les péchés. Il est capable de compréhension envers ceux qui commettent des fautes par ignorance ou par égarement, car il est, lui aussi, rempli de faiblesse ; et, à cause de cette faiblesse, il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés comme pour ceux du peuple. On ne s'attribue pas cet honneur à soi-même, on est appelé par Dieu, comme Aaron" (He 5,1-5) »¹.

L'auteur de la lettre aux Hébreux, à partir de cette description de l'ancien sacerdoce, continue en parlant de la supériorité du sacerdoce du Christ. Mgr Conforti poursuit :

« De ces paroles, de cette définition, nous déduisons que le prêtre est essentiellement un intermédiaire (...). Selon ce plan divin, un seul prêtre satisfait pleinement à tous les besoins énumérés par saint Paul et est le Grand Prêtre Jésus-Christ. Jésus a été élu prêtre par Dieu car le Père lui a dit : 'Tu es prêtre pour l'éternité'. Jésus-Christ, en tant qu'homme, est le chef de toute la création et est donc le médiateur naturel entre Dieu et l'humanité. Ayant pris notre chair tel que le péché l'a réduite, c'est-à-dire sujette aux douleurs et aux souffrances, il peut avoir pitié de nos maux et panser nos blessures. Étant Homme-Dieu, il peut rendre à la Divinité un hommage aussi grand qu'il le mérite, c'est-à-dire infini, et il n'a pas non plus besoin, comme les autres prêtres, d'offrir des sacrifices pour lui-même, mais seulement pour le peuple, puisqu'il est saint, immaculé, séparé du péché- Avec la plénitude infinie d'un seul sacrifice, il remplit le ciel et la terre, embrasse tous les temps, tous les espaces et l'éternité. Lui, préfiguré, avant sa venue, dans les prêtres de l'ancienne alliance, est prêtre durant sa vie mortelle, ayant, comme l'enseigne l'Apôtre, offert des prières, des larmes et l'holocauste de la Croix. Il est le Prêtre éternel au Ciel où, au milieu de la cohorte des Saints, il donne perpétuellement l'humanité à Dieu et Dieu à l'humanité, exerçant perpétuellement la fonction d'avocat pour nous »².

¹ 1911, 14 janvier, Parme ; *Homélie dans la Fête de Saint Hilaire* "Le sacerdoce catholique" ; FCT 18, p. 367.

² 1911, 14 janvier, Parme ; *Homélie dans la Fête de Saint Hilaire* "Le sacerdoce catholique" ; FCT 18, p. 367.

Épilogue

LE SACERDOCE CHRÉTIEN, PARTICIPATION À CELUI DU CHRIST

En montant au Ciel, Jésus a constitué les Apôtres et leurs successeurs, continuateurs de son œuvre de salut, les faisant participer à son sacerdoce.

Mgr Conforti continue :

« Ayant achevé l'œuvre de la rédemption de l'humanité et étant retourné vers le Père qui l'avait envoyé, Jésus a laissé les prêtres de la nouvelle alliance sur terre pour le représenter visiblement. Avec Jésus, ils constituent un seul et même sacerdoce. Ministres, instruments, membres du pontife éternel, ils exercent le sacerdoce au nom du Christ ; ils prêchent, exhortent, baptisent, pardonnent les péchés, dispensent la grâce divine au nom de Jésus-Christ, offrent le même sacrifice, et s'ils reprochent ou châtient, ils accomplissent et travaillent au nom et avec l'autorité du Christ »¹.

Puis évoquant la Dernière Cène et le "Vous ferez ceci en mémoire de moi", Mgr Conforti s'arrête pour souligner ce qui est certainement le point central du sacerdoce chrétien, « le pouvoir de consacrer son corps et son sang et de perpétuer mystiquement le renouvellement du sacrifice de la croix ».

« Et ici le prêtre, en vertu de l'ordination, prononce quelques mots sur un peu de pain et un peu de vin et l'autel est bientôt transformé en Bethléem, en un nouveau Calvaire ; voici, un miracle étonnant à lieu, la transmutation de la substance du pain et du vin dans le corps et le sang de Jésus-Christ ; ici le Verbe de Dieu, d'une certaine manière, s'incarne chaque jour dans les mains du prêtre, alors qu'une seule fois il s'est incarné dans le sein pur de la Sainte Vierge. Et il s'offre en victime de propitiation et de paix à l'Éternel, sur le Golgotha mystique de l'autel, en action de grâce, en expiation pour nos péchés et le distribue aux fidèles renouvelant la scène touchante de la Dernière Cène. Quel langage humain peut commodément exposer la dignité et la grandeur du prêtre ? »².

Renouveler la Cène vivante exprime ce que l'Église veut dire avec le terme "Mémorial". Le pouvoir de remettre les péchés est alors rappelé : "À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis" (Jn 20,23)

¹ 1911, 14 janvier, Parme ; *Homélie dans la Fête de Saint Hilaire* "Le sacerdoce catholique" ; FCT 18, p. 368.

² *Idem*.

Épilogue

« Par ces paroles, Jésus Christ fit des prêtres les ministres de son pardon ; il leur accorda le pouvoir surhumain de pardonner les péchés de leurs frères, qui dans l'amertume du repentir en demandent pardon. Qu'ils soient aussi graves que l'on puisse imaginer, aussi innombrables, immensément plus grand est le pouvoir conféré par le Christ à son Église, dont la mission est celle de l'incarnation même : le rétablissement de l'ordre moral et des harmonies rompues entre le ciel et la terre. Sans aucun doute, c'est un pouvoir divin et Dieu a vraiment conféré ce pouvoir à ses ministres pour notre salut »¹.

Notez l'insistance à parler des prêtres comme ministres du Christ, comme de ceux qui offrent, prient, pardonnent en son nom : *in persona Christi*, répète le Concile Vatican II. Peut-être la crise d'identité qu'ont subie de nombreux prêtres vient-elle aussi du fait que le service à la communauté - ministres du peuple de Dieu - s'est accentué, oubliant ou négligeant le fait qu'ils sont avant tout et surtout ministres du Christ, pour la continuation de sa fonction sacerdotale, c'est-à-dire de sa médiation éternelle entre Dieu et l'humanité. Conforti ajoute :

« À l'autel et au tribunal de la pénitence, le prêtre perd en quelque sorte sa personnalité propre pour assumer celle de Jésus Christ, s'identifiant à lui »².

On ne peut pas mieux dire. Mais le prêtre a une autre tâche, c'est de proclamer

« cette parole de vie qui a d'abord retenti dans la bouche du divin Maître et qui devait renouveler la face de la terre : "Allez - dit Jésus - et prêchez mon Évangile à tous créature". C'est pourquoi, après avoir dit de lui-même "Je suis la vérité, celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres", il dit alors à ses Apôtres : "Vous êtes la lumière du monde", car ils devaient être la réverbération de cette vérité »³.

Encore donc des continuateurs de l'œuvre de Jésus, ses représentants visibles, pour lesquels ils constituent avec lui un seul et même sacerdoce.

¹ 1925, 01 janvier, Parme ; *Homélie sur les Sacrements* "Le sacrement de l'Ordre" ; FCT 17, p. 539.

² 1925, 01 janvier, Parme ; *Homélie sur les Sacrements* "Le sacrement de l'Ordre" ; FCT 17, p. 540.

³ *Idem*.

Épilogue

Enfin, le prêtre doit être un pasteur. Conforti en parle d'une manière particulière dans les Actes du Synode diocésain de 1914, où il traite des curés, collaborateurs de l'évêque, envoyés par lui pour paître les âmes rachetées par le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, et dont ils rendront compte un jour au Juge Suprême.

Il évoque ensuite un passage du Concile de Trente, dans lequel il parle des devoirs du berger envers le troupeau qui lui est confié. Mgr Conforti aime se référer à la charité pastorale des prêtres, en englobant tout dans le programme plus large du salut des âmes.

« Il n'y a pas de temps à perdre ! Les fils des ténèbres, avec une ardeur digne d'une meilleure cause, travaillent sans relâche pour arracher la foi à la génération actuelle... Nous sommes les collaborateurs de Dieu, les ministres du Christ, les successeurs des Apôtres et des Saints, tous titres qui, tout en nous élevant au plus haut signe de grandeur qu'une créature humaine puisse atteindre, nous obligent à nous engager, avec toute l'ardeur de l'esprit, au salut des âmes (...). Le salut des âmes est pour un prêtre le devoir le plus indispensable, le plus ordinaire, le devoir d'une certaine manière de tous les jours et de tous les moments de la vie ; devoir qui doit être comme la mesure de ses sollicitations, le but de ses démarches, la règle de l'usage de son autorité, ce qui détermine l'exercice de ses talents, qui anime toutes ses fonctions, qui allège et rend bien doux et joyeux toutes ses peines et tous ses douleurs. S'il ne travaille que pour sa propre sanctification, il ne peut pas se considérer comme envoyé de Dieu, de Jésus Christ, pour accomplir ce qui manque à ses souffrances et rendre le prix de son Sang divin utile aux peuples »¹.

Conforti dit ensuite que pour cette raison le Sauveur a institué l'Église, pour continuer sa mission sur terre, et il présente l'exemple de Jésus, des premiers Apôtres, des disciples et de nombreux saints qui ont illustré la vie sacerdotale. Il nomme saint Paul, saint Jean Chrysostome, saint Bernard, Xavier, Borromée, François de Sales, les prenant comme exemple du clergé dans ce qu'ils avaient de plus caractéristique dans leur activité pastorale.

¹ 1908, 24 septembre, Parme ; *Homélie pour la Fondation de la Pieuse Société des Missionnaires du Sacré Cœur* ; FCT 16, pp. 219-220.

LE PRÊTRE DOIT ÊTRE SAINT

Comme on le voit facilement, Mgr Conforti avait une vision théologique claire sur le sacerdoce, basée sur l'Écriture Sainte, sur la doctrine des Pères et de saint Thomas. En partant de la doctrine, il continue à manifester le devoir du prêtre de chercher la sainteté.

« Si tel est le prêtre chrétien pour sa dignité, que doit-il être dans sa vie ? - s'exclame Conforti -. Semblable aux autres hommes par nature, soumis aux mêmes misères, il doit s'élever au-dessus d'eux par vertu, comme le ciel s'élève au-dessus de la terre (...). Il devrait toujours se rappeler qu'une très haute dignité et une vie abjecte seraient la plus déplorable des anomalies, la plus discordante des contradictions » (PDP 26).

À la sainteté du prêtre, Mgr Conforti dédie plus d'un document : entre autres, une belle homélie au Synode de 1914 et surtout une lettre pastorale au Vénérable Clergé de la Ville et du Diocèse, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale, le 2 août 1913. Il développe la pensée de saint Paul à Timothée : "sois pour les croyants un modèle par ta parole et ta conduite, par ta charité, ta foi et ta pureté" (1Tm 4,12). Ces paroles sont avant tout un avertissement pour lui-même ; il les médite et conclut que

« si la faiblesse humaine est grande, la grâce de Celui qui peut convertir un ennemi de l'Église en vase de prédilection et un pécheur en héros de sainteté est toute-puissante »¹.

Il espère que, par les prières des prêtres et des fidèles, la grâce du Seigneur triomphera et forcera en lui, afin qu'il précède toujours ses prêtres par l'enseignement et l'exemple. "En devenant modèle du troupeau" (1P 5,3).

L'exemple

L'exemple avant tout ! Conforti rapporte le dicton : les hommes croient plus aux yeux qu'aux oreilles², et les mots persuadent et les exemples emportent³.

¹ 1913, 2 août, Parme ; *Lettre au clergé pour le Jubilé de l'Ordination Sacerdotale* ; FCT 20, p. 42.

² « Plus homines oculis, quam auribus credunt » (Sénèque, *Lettre à Lucilius VI*, Livre I).

³ « Verba docent, exempla trahunt », littéralement « les paroles enseignent, les exemples emportent ».

Épilogue

« Quelle influence peut avoir la parole, la mission de celui qui se met en contradiction flagrante avec ce qu'il enseigne et avec le mandat qu'il est censé accomplir ? (...) Comportons-nous toujours de manière à exprimer en nous, autant que la fragilité humaine le permet, l'apparence morale du Christ. (...) Gardons-nous non seulement de ce qui est mauvais, mais aussi de ce qui peut présenter l'apparence du mal : "éloignez-vous de toute espèce de mal" (1Ts 5,22). L'expérience quotidienne nous apprend comment la vie exemplaire et immaculée d'un saint prêtre peut souvent bien influencer la conversion d'âmes innombrables plus efficacement qu'avec les sermons des orateurs les plus talentueux »¹.

La parole

« La parole "est un don précieux que le Seigneur nous a donné, mais dont l'homme peut facilement abuser pour sa perte ainsi que celle des autres. (...) Multiplions donc ce précieux talent si bien que ceux qui s'approchent de nous et nous écoutent, en public et en privé, seront édifiés et prouveront les mêmes sentiments que ceux qui s'approchaient du Maître divin, dont l'Évangile nous parle : "Tous lui rendaient témoignage et s'étonnaient des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche" (Lc 4,22) »².

Dans la charité

« Le prêtre qui aurait un cœur insensible, dominé par l'égoïsme et qui n'aurait aucun sentiment pour ses frères, est une monstruosité, un non-sens de sorte qu'un écrivain pieux et savant disait : "Sans la charité, celui qui dit d'être prêtre, en réalité, ne l'est pas du tout" (P. de Blois). Nos préférences seront pour ceux qui versent dans des graves difficultés et qui nous offrent l'occasion la plus propice d'exercer notre charité et d'acquérir plus de mérites auprès de Dieu. Elles seront en faveur des pauvres, objet de la prédilection du Christ, dont nous devrions nous considérer comme des pères, en

¹ 1913, 2 août, Parme ; *Lettre au clergé pour le Jubilé de l'Ordination Sacerdotale* ; FCT 20, p. 45.

² 1913, 2 août, Parme ; *Lettre au clergé pour le Jubilé de l'Ordination Sacerdotale* ; FCT 20, p. 46.

Épilogue

donnant avec générosité ce qui reste du peu du pain que nous partageons. Et quand nos ressources limitées ne seront pas suffisantes, nous ne devrions pas regretter d'intéresser, pour une cause aussi sainte, les âmes pieuses et riches que nous connaissons et qui viendrait peut-être en aide, mais sans jamais s'écarter du principe d'éviter les dettes difficilement remboursables, et sans jamais offenser la justice pour faire de la charité »¹.

Puis Conforti parle des malades, de ceux qui ont des blessures intérieures, des enfants, des égarés. Que d'enseignements précieux à méditer ! Enfin, l'union des cœurs avec le pape, avec l'évêque et entre eux :

« L'union fraternelle fera de vous une armée invincible ! »²

Dans la foi

Voici un chant que Mgr Conforti élève à la foi,

« la racine de toute justification, le fondement de toute vertu surnaturelle, la nourriture de la vie chrétienne »³.

Il est nécessaire que le prêtre vive par la foi, afin qu'elle instruisse et anime tous les actes de sa vie. Juger tout à la lumière de la foi, travailler toujours selon les sublimes enseignements de la foi. Demander-lui lumière et conseils en toutes circonstances de la vie, la nourrir par la prière, l'oraison mentale, la confession hebdomadaire, la récitation dévote de l'Office divin, les visites à Jésus dans le Saint Sacrement. La foi était son dernier mot et la dernière prière - pour son clergé et pour le peuple - avant sa mort.

Dans la chasteté

Ici aussi un autre hymne est élevé à la chasteté sacerdotale.

« Le Prêtre qui se consacre entièrement au service divin doit se maintenir presque sans cesse, dans une communication intime avec la Divinité pour les excellents ministères qu'il est appelé à exercer. Il doit donc vivre étranger aux œuvres de la chair, aussi

¹ 1913, 2 août, Parme ; *Lettre au clergé pour le Jubilé de l'Ordination Sacerdotale* ; FCT 20, p. 52.

² 1913, 2 août, Parme ; *Lettre au clergé pour le Jubilé de l'Ordination Sacerdotale* ; FCT 20, p. 55.

³ 1913, 2 août, Parme ; *Lettre au clergé pour le Jubilé de l'Ordination Sacerdotale* ; FCT 20, p. 57.

Épilogue

légitimes et licites soient-elles, comme dans le mariage. (...) Il a renoncé aux joies légitimes de la famille pour atteindre, avec plus d'impulsion, dévouement parfait et abandon total, au profit religieux et moral de ses frères »¹.

Voici donc, ci-dessus, une synthèse de la lettre que Mgr Conforti a écrite à ses prêtres pour leur rappeler son jubilé sacerdotal.

Dans l'homélie pour le Synode, mentionnée ci-dessus, il revient sur la nécessité de la prière, de la confession fréquente et de la célébration quotidienne du sacrifice divin, dans lequel le Christ manifeste les richesses de son amour.

Face à un si haut idéal de sainteté, qu'en est-il des prêtres indignes et de ceux qui ont abandonné le sacerdoce ?

Au début, Mgr Conforti était si conscient de la grandeur du sacerdoce qu'il lui semblait impossible qu'un prêtre pût manquer à sa dignité et à ses devoirs ; mais alors, lorsqu'il se trouva face à la faiblesse humaine, il ressentit dans son cœur l'émotion du Père de l'Enfant Prodigue ou du Berger qui cherche la brebis perdue. Nous avons recensé de nombreux exemples de cet amour qui est le caractère².

Il va jusqu'à les défendre devant les fidèles :

« Je sais bien que tous les prêtres ne sont pas à la hauteur de leur mission, qu'eux aussi sont des hommes et portent leurs faiblesses au sanctuaire. Ils ne sont pas toujours le sel de la terre et la lumière du monde, ils ne brillent pas toujours comme une lampe dans la maison du Seigneur ; mais tout cela est à attribuer à la faiblesse humaine et non à l'institution divine du Christ. La faute de quelques-uns n'est pas à attribuer à toute la classe. N'oubliez pas que pour un, pour dix qui offrent un spectacle misérable d'eux-mêmes, nous pouvons présenter cent et mille qui avec un front levé et avec un accent franc peuvent adresser à leurs frères, toute proportion faite, les mots mémorables : "Qui d'entre vous pourrait faire la preuve que j'ai péché ?" (Jn 8,46) (...) Et vous, frères, loin de vaciller dans la foi à cause des tergiversations de quelques prêtres,

¹ 1913, 2 août, Parme ; *Lettre au clergé pour le Jubilé de l'Ordination Sacerdotale* ; FCT 20, p. 61.

² cf. Augusto Luca, *Sono tutti miei figli*, Il beato Guido Maria Conforti, Vescovo di Parma e Fondatore dei Missionari Saveriani, éd. EMI, Bologne 1996, pp. 103-109.

Épilogue

loin de vous scandaliser en voyant les ministres de Dieu faire signe au ridicule et aux insolences des tristes, rassemblez-vous de plus en plus autour d'eux, entourez-les d'amour et de respect »¹.

MINISTRE DE L'EUCARISTIE

« Je voudrais que la langue d'un séraphin vous parle dignement de ce mystère »².

Ainsi Mgr Conforti commence sa Lettre Pastorale sur l'Eucharistie (Carême 1923) ; et l'Allocution au Synode de 1930 commence par des mots semblables : « Arrêtons notre réflexion sur le plus grand, le plus sublime des ministères que nous sommes appelés à exercer »³. C'est la Sainte Messe.

« Je dirai seulement que l'Eucharistie est l'acte liturgique par excellence, c'est le plus grand, le plus saint, le plus auguste de tous les mystères de notre Religion, c'est le sacrifice qui seul peut donner à Dieu une satisfaction digne pour nos péchés et une gloire adéquate. D'une valeur infinie, il surpasse infiniment tous les sacrifices qui ont été offerts à Dieu depuis le début du monde et qui devaient cesser grâce à son institution, dont ils n'étaient qu'une figure imparfaite »⁴.

Et encore :

« Toutes les cérémonies, en fait, tous les rites qui se suivent à l'autel, nous révèlent le prêtre éternel, caché sous la personne du prêtre mortel, qui parvient comme à perdre sa personnalité pour assumer celle du Christ. (...) Comment doivent être pures les mains où la Parole de Dieu est incarnée chaque jour ; comment doit être pur le langage, qui l'appelle chaque jour du Ciel à la Terre ; comment doivent être purs les yeux qui regardent si étroitement la Sainte Hostie ; comment doit être pur le cœur qui devient chaque jour son temple vivant »⁵.

¹ 1911, 14 janvier, Parme ; *Homélie dans la Fête de Saint Hilaire* "Le sacerdoce catholique" ; FCT 18, p. 373.

² 1923, 05 février, Parme ; *Lettre pastorale au clergé et au peuple* "L'Eucharistie" ; FCT 27, p. 50.

³ 1930, 21 octobre, Parme, 1^{ère} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 399.

⁴ Idem.

⁵ 1930, 21 octobre, Parme, 1^{ère} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, pp. 400-401.

Épilogue

L'évêque invite alors à un examen de conscience les différentes catégories de prêtres qui s'approchent de l'autel : les indignes, les tièdes, les bons, les saints. Voyons ce dernier :

« Le prêtre fervent et saint s'en approche enfin et sa messe est une communication intime avec Dieu, une prédication éloquente pour le peuple chrétien. Il descend de l'autel comme Moïse du Sinäï, l'âme entourée d'une lumière plus brillante, le cœur éclairé d'une nouvelle flamme de charité pour Dieu et ses frères et sœurs. L'âme du Saint Prêtre est de plus en plus perfectionnée et transformée en Dieu, et c'est à partir de l'autel saint qu'il tire force, énergie pour ses ascensions sublimes. Sa vie sacerdotale, quant à elle, est une préparation continue à la messe et une action de grâce perpétuelle ; bref, c'est une vie entièrement eucharistique »¹.

Sans aucun doute et sans le vouloir, Mgr Conforti s'est peint sur ce tableau. Il voulait que ses prêtres s'élèvent à cette hauteur.

INSTRUIRE LES FIDÈLES SUR L'EUCARISTIE

Mgr Conforti ne se contente pas de recommander aux prêtres d'approfondir le mystère eucharistique et de célébrer avec dévotion la Sainte Messe, mais il veut aussi que les fidèles soient instruits sur le sacrifice divin et en général sur la « divine liturgie de l'Église ».

« La liturgie, merveilleuse expression des mystères chrétiens, doit être étudiée, enseignée, vécue, surtout autour de l'acte qui résume l'œuvre de Jésus Christ : la Sainte Messe. C'est vraiment à déplorer l'ignorance dans laquelle le peuple a été laissé depuis si longtemps à l'égard de la liturgie, qu'il ne goûte plus parce qu'il ne la comprend plus. (...) Au fait, comment le peuple assiste-t-il à la Sainte Messe ? Il suffit d'entrer dans l'une de nos églises le dimanche pour le comprendre immédiatement. Il y assiste passivement, parce que le devoir ou la coutume le dicte. Les uns sont froids, indifférents et ne profèrent aucune prière ; les autres, parlent à intervalles avec les voisins ; enfin, les plus fervents qui récitent des prières, qui, aussi

¹ 1930, 21 octobre, Parme, 1^{ère} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, pp. 401-402.

Épilogue

belles et saintes soient-elles, n'ont aucune relation directe avec l'acte liturgique par excellence qui se déroule sur l'autel.

Quant à la participation du peuple au Saint Sacrifice, cela a perdu malheureusement une grande partie de son caractère social. De cette manière, l'incorporation des fidèles à Jésus Christ, dans la consommation du Sacrifice, fait défaut ; il n'y a pas d'union avec la prière liturgique, qui est la plus efficace parce qu'elle s'élève à Dieu avec le Sacrifice, dans l'acte d'adoration, d'expiation, d'action de grâce, de supplication. (...) Parlez souvent aux fidèles du sujet sublime, encouragez, au lieu d'autres livres, l'achat des petits Missels en italien qui se multiplient aujourd'hui et sont à la portée de tous. Ces Missels désormais évitent que d'autres pratiques pieuses aient lieu pendant la messe, en détournant les fidèles de l'Autel et du Sacrifice »¹.

Mgr Conforti dit tout cela à ses prêtres en 1930, 33 ans avant que le Concile Vatican II ne publie la Constitution sur la liturgie. Il conclut :

« De cette façon, le peuple ne tardera pas à comprendre qu'il n'y a rien de plus grand et plus sublime que la Sainte Messe et il y participera avec la piété et la ferveur dont nos premiers pères dans la foi y participaient »².

Une dernière exhortation à ses prêtres est de célébrer quotidiennement :

« Même si nous ne sommes pas obligés à célébrer quotidiennement, il ne nous arrivera jamais d'omettre, sinon pour des raisons graves, d'accomplir ce grand acte.

Le Prêtre qui un jour omet la célébration du Saint Sacrifice, écrit Bede le Vénérable, prive Dieu du plus grand honneur qu'il puisse recevoir, prive les justes de l'aide la plus abondante qu'ils puissent recevoir, les âmes du Purgatoire du soulagement le plus doux qu'ils puissent attendre, l'Église militante d'une source inexorable de grâce, et lui-même, du remède le plus efficace à ses infirmités et passions spirituelles »³.

¹ 1930, 21 octobre, Parme, 1^{ère} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 403.

² 1930, 21 octobre, Parme, 1^{ère} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 404.

³ 1930, 21 octobre, Parme, 1^{ère} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 403.

Épilogue

LE SACRIFICE DE LOUANGE

« En plus de la Sainte Messe, le Prêtre doit offrir quotidiennement à Dieu un autre sacrifice, et c'est ce que le Psalmiste royal appelle *Sacrificium laudis* et que nous appelons l'Office Divin »¹.

Par ces mots, Conforti commence sa deuxième allocution au Synode.

« L'Office divin, dit-il, est lié, coordonné au Sacrifice de nos Autels et lui sert à la fois de préparation et d'action de grâce »².

Et plus loin :

« L'Office Divin tel qu'il est maintenant réorganisé dans l'Église à la suite de nombreuses modifications, est, après le Sacrifice Eucharistique, le Sacrifice le plus parfait qui puisse être offert à Dieu. C'est l'écho des chants qui résonnaient sous les voûtes du temple de Salomon, dans les plaines de Babylone et de Memphis, le long des rivages du Jourdain, parmi la misère des catacombes, dans les basiliques de Nicée, Corinthe et Antioche. C'est un lien qui unit les membres de la tribu sacerdotale dans la récitation quotidienne d'une prière commune. Quel spectacle grandiose et touchant que des centaines de milliers d'âmes religieuses offrent en se présentant, chaque jour et plusieurs fois par jour, devant le trône de Dieu pour chanter la louange divine et invoquer secours et bénédictions ! »³.

Il enchaîne ensuite en parlant du sublime contenu du bréviaire. Et il conclut :

« Récitant l'Office divin selon l'esprit de l'Église et avec les dispositions qu'elle demande, le Prêtre s'instruit dans les Saintes Écritures, loue le Seigneur à travers les hymnes et les cantiques, s'édifie à l'exemple héroïque des saints, s'élève à Dieu et aux choses célestes par la parole magnifique des Pères et des Docteurs, il gémit, prie, pleure ses péchés avec la récitation des Psaumes, il implore l'aide divine pour lui-même et pour l'Église à travers les versets et les prières qui entourent les intentions des fidèles »⁴.

¹ 1930, 22 octobre, Parme, 2^{ème} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 404.

² *Idem*.

³ 1930, 22 octobre, Parme, 2^{ème} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 405.

⁴ 1930, 22 octobre, Parme, 2^{ème} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 406.

Épilogue

Et encore :

« Puisque les prêtres sont des médiateurs publics entre Dieu et les hommes, l'un de leurs principaux devoirs, dit Jean Chrysostome, c'est d'intercéder continuellement auprès de Dieu pour les besoins du peuple chrétien. Un ecclésiastique qui ne prie plus, ne participe plus à la vie de l'Église qui prie sans cesse, il n'est plus uni à son esprit qui est un esprit de prière et de charité, il est une rivière aride, un nuage sans eau, et il ne peut plus fertiliser convenablement la terre »¹.

LA PAROLE DE DIEU

Partageant le sacerdoce prophétique du Christ, le prêtre est aussi ministre de la Parole. Dans l'homélie du Synode (07.10.1914), Conforti s'exprime ainsi :

« Les brebis qui nous sont confiées doivent être conduites vers les pâturages sains, vers les eaux de la sagesse, avec d'abord la prédication de la Parole de Dieu. Engagés dans le soin des âmes, ne laissons passer aucun dimanche ou jour de fête sans nourrir nos enfants dans le Christ de cette nourriture si saine, non pas avec des mots recherchés, mais avec la manifestation de l'esprit, précisément avec cette sollicitude pastorale et avec la manière de parler qui répond pleinement à l'intelligence et aux besoins des auditeurs, cherchant non pas notre propre avantage mais celui de Jésus-Christ »².

Les qualités d'un bon sermon sont alors résumées par Conforti dans une homélie de 1917 :

« Faisons en sorte que nos discours soient juteux pour la matière, afin qu'ils apportent pâture aux âmes, clairs pour la forme, afin qu'ils soient compris de tous ; sans danger pour la doctrine, afin que les esprits soient justement éclairés ; de petite taille, pour ne pas s'ennuyer, et doux dans leur manière, mais pas pour cacher la vérité et excuser la méchanceté ; chaleureux pour le sentiment et pour l'action, pour secouer, interpeller et gagner les cœurs »³.

¹ 1930, 22 octobre, Parme, 2^{ème} *Allocution au Synode diocésain* ; FCT 28, p. 406.

² 1914, 07 octobre, Parme, *Allocution au Synode diocésain* ; FCT 22, p. 366.

³ 1917, 06 juillet, Berceto, Homélie sur l'encyclique de Benoît XV "La prédication de la parole de Dieu" ; FCT 25, p. 99.

Épilogue

Autre avertissement :

« Ne nous présentons jamais au public sans une préparation sérieuse... Il ne suffit pas de dire de bonnes choses, mais il faut aussi bien les dire, pour ne pas nuire à leur efficacité, et il ne faut pas croire, comme peut-être certains pourraient-ils supposer, que la prédication apostolique est synonyme de prédication faite sans préparation et dépourvue de toute efficacité oratoire »¹.

En plus de la préparation immédiate et directe, Conforti recommande la préparation à distance et indirecte : la prière et l'étude. Nous omettons ce qui est dit sur la prière, car nous avons eu l'occasion d'en parler même si ce n'est pas en référence au sujet spécifique, et nous mentionnons l'étude.

« Il faut avoir étudié et continuer à étudier. Les connaissances acquises au Séminaire ne sont pas suffisantes si les études sont ensuite négligées. (...) J'exhorte particulièrement les jeunes prêtres à cela, mais aussi le clergé âgé, parce que la science et les compétences d'un ecclésiastique n'ont jamais été déduites et calculées à partir des années et du rang. "Nous recommandons fortement la lecture quotidienne de l'Écriture Sainte pendant un certain temps, en particulier du Saint Évangile, et des livres pieux »².

Et encore le même Synode affirme :

« Aucun prêtre n'oublie le devoir très sérieux de se consacrer entièrement à l'étude, quel qu'en soit le prétexte. S'immerger dans l'activité de telle manière qu'il n'y ait plus de temps pour l'étude, c'est devenir inapte ou presque inefficace dans l'accomplissement de ses devoirs. Ne pas étudier par paresse, c'est coupable et dangereux ; dédaigner l'étude parce qu'elle n'est pas une source d'applaudissements, d'honneurs ou de richesses, ou parce qu'elle ne nous donne aucun avantage, c'est une chose détestable et c'est l'orgueil suprême »³.

¹ 1908, 24 septembre, Parme, Homélie pour la fondation des Missionnaires du Sacré Cœur ; FCT 16, p. 223.

² 1930, 23 octobre, Parme, 3^{ème} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 413.

³ 1930, 21 octobre, Parme, 1^{ère} Allocution au Synode diocésain ; FCT 28, p. 402.

L'ESPRIT MISSIONNAIRE

Ici, pour compléter la mission sacerdotale, je dois citer au moins un texte de la prédication missionnaire de Conforti : C'est un extrait d'un des nombreux discours qu'il a prononcés devant les prêtres de l'Union Missionnaire du Clergé. Cette allocution a été donnée lors de la Semaine religieuse-missionnaire à Rome (du 28 septembre au 1^{er} octobre 1925).

« Nous devons partir de ce lieu saint comme les Apôtres du Cénacle, pleins d'une sainte ardeur pour travailler à l'expansion du Règne de Dieu. Le Seigneur nous a confié l'Évangile à annoncer et nous, non contents de le garder dans les esprits et les cœurs de ceux qui l'ont déjà accepté, nous devons veiller à ce qu'il soit également porté à ceux qui l'ignorent. Nous avons été constitués ministres de la miséricorde divine et, non contents d'en avoir fait l'expérience, nous devons veiller à ce que d'autres goûtent aussi ses fruits doux. Nous avons été engendrés à la vie surnaturelle et nous devons aider les frères qui se sont engagés à faire en sorte que même les pauvres infidèles "aient la vie et qu'ils l'aient en abondance", comme le veut le Christ.

Dans notre charité sacerdotale, nous devons donner raison aux besoins graves des Missions, de l'immense lutte qu'y livrent ceux qui sont revêtus du même sacerdoce que nous. Participons à ces Missions de toutes les manières qui nous sont possibles, tout en restant à notre poste de combat. (...)

Rappelons-nous que le prêtre est essentiellement missionnaire, et que les triomphes du Christ parmi les peuples infidèles prépareront les triomphes de la foi aussi au milieu de nous, qui avons la douleur de la voir diminuer dans tant d'esprits et dans tant de cœurs, influencés par d'innombrables causes de perversion. Après dix-neuf siècles, le Christ nous répète aussi avec un accent triste les paroles que nous lisons dans l'Évangile de saint Jean : "J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur" (Jn 10,16). Ces paroles émouvantes du divin Maître nous disent clairement quel était le but de sa mission. Elles nous disent aussi quelle devrait être notre mission. La mise en œuvre de

Épilogue

ce programme grandiose a absorbé les pensées, les soucis, le sacrifice de l'Homme-Dieu. Ce même programme doit faire l'objet de toute notre activité dans la condition de vie où la divine Providence nous a placés. Jésus Christ le veut, son Vicaire sur terre le veut, l'amour que nous devons à nos frères le veut, le caractère des prêtres, dont nous avons été honorés, l'exige »¹.

CONCLUSION

J'ai souhaité exposer ici les enseignements de Mgr Conforti sur la prêtrise. J'ai dû omettre beaucoup de choses, par souci de concision. Voulant résumer sa pensée, je dirai que pour Mgr Conforti le Prêtre unique, suprême et éternel, c'est le Christ, le Médiateur de la Nouvelle Alliance. Mais il fait participer les Apôtres et leurs successeurs à son Sacerdoce afin de perpétuer sa médiation sur terre jusqu'à la fin du monde. Eux, devenus ses ministres, ses représentants, agissent en son nom et en sa personne. Cette transmission des pouvoirs a eu lieu lors de la Dernière Cène avec les mots : « Faites ceci en mémoire de moi » ; et après la Résurrection avec les autres : « Recevez l'Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus » (Jn 20,23).

Le premier pouvoir suprême du prêtre chrétien est d'offrir à Dieu le seul Sacrifice éternel, l'Hostie pure et immaculée, l'Agneau de Dieu qui a assumé les péchés du monde. Cela se fait *in persona Christi*, comme le dit le Concile Vatican II.

Cette fonction de médiateur, propre au sacerdoce ministériel, le distingue du sacerdoce baptismal, commun à tous les fidèles : ceux-ci offrent aussi le Sacrifice à Dieu, mais en union et par le médiateur, le prêtre président, qui représente le Christ, le seul médiateur.

Cette même fonction de médiation est exercée par le prêtre dans le sacrement de la pénitence quand, au nom de Dieu, un et Trine, et par l'autorité reçue de Jésus, il pardonne les péchés.

Le prêtre a reçu cependant, à la suite des Apôtres, d'autres pouvoirs : celui de prophétie et celui de royauté. Les prêtres ont reçu le commandement

¹ 1925, 28 septembre, Rome, *Discours d'ouverture au Congrès de l'Union Missionnaire du Clergé* ; FCT 04, p. 530.

Épilogue

d'aller dans le monde entier, annoncer l'Évangile et baptiser : c'est la tâche prophétique. Enfin ils reçurent le pouvoir de gouverner les fidèles et de guider le peuple dans la marche du monde : fonction royale ou de berger, « Pais mes agneaux, pais mes brebis » (Jn 21,15).

Voilà, en bref, les pouvoirs du prêtre. La conséquence que Conforti en tire, sur la base de l'Écriture, des Saints Pères, et aussi de la bonne logique, est que la vie du prêtre doit être digne de la plus haute dignité et des pouvoirs suprêmes dont il est fait participant. Le prêtre doit être non seulement bon, mais saint, devenant un exemple pour les fidèles.

Les principales vertus que doit posséder le prêtre sont avant tout la foi, fondement de toute autre vertu, le zèle ardent des âmes et une charité à toute preuve qui s'exprime dans la bienveillance, la bonté, la douceur, la compassion et dans toute œuvre de bien, surtout envers les pauvres et les souffrants.

La foi conduit le prêtre à l'intimité avec Dieu : en effet il doit être l'homme de Dieu, l'homme de prière, celui qui célèbre la messe avec foi et dévotion, celui qui prie pour l'humanité tout entière avec la récitation fidèle de l'Office divin, celui qui a toujours la Sainte Écriture entre ses mains et qui est un homme de prière. Son intimité avec Dieu doit aussi se manifester par ses actes, de telle sorte que les personnes qui l'approchent reconnaissent en lui la personne même du Christ dont il doit être une image fidèle.

Ces directives nous rappellent la figure de Conforti lui-même, dans laquelle le peuple voyait reflété l'image de Jésus lui-même, doux et humble de cœur. Enfin, l'effort d'être toujours à la hauteur de son propre ministère poussera le prêtre à cultiver constamment l'étude, notamment des matières sacrées, et à se préparer avec diligence aux sermons et autres actes de son office.

Maintenant que l'Église a reconnu les vertus héroïques de Mgr Conforti et l'a proclamé bienheureux, le proposant à la dévotion des fidèles, nous pouvons demander avec confiance son intercession pour devenir des prêtres toujours plus saints, toujours plus animés par la charité pastorale, pour nous retrouver un jour avec lui au Paradis.

par Augusto Luca, S.X.
Parme 2005

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

TEXTE DE BASE

CERESOLI Alfiero, FERRO Ermanno (sous la dir.), *Antologia degli scritti di Guido Maria Conforti*, éd. Centro Studi Confortiani Saveriani, Parme 2007, 767 p.

TEXTES NORMATIFS

Costituzioni della Pia Società di S. Francesco Saverio per le Missioni Estere, éd. ISME, Parme 1921, 93 p.

MISSIONNAIRES XAVÉRIENS, *Constitutions et Règlement Général*, éd. ISME, Rome 2013, 245 p.

SOURCE CONFORTIENNE DU PÈRE TEODORI

FCT 0 : TEODORI Franco (sous la dir.), *La Parola del Fondatore*, éd. ISME, Parme 1966, 236 p.

FCT 1 : -----, *Guido Maria Conforti. Lettere a Monsignor Luigi Calza s.x, ai Padri Caio Rastelli e Odoardo Manini e Lettere Circolari ai Saveriani*, éd. Tipografica S. Paolo, Rome 1977, 316 p.

FCT 2 : -----, *L'anima Guido Maria Conforti. Lettere ai Saveriani 2: Pellegrini, Sartori, Bonardi, Armelloni, Pellerzi, Dagnino Amatore e Vincenzo*, éd. Procura Generale Saveriana, Rome 1977, 288 p.

FCT 3 : -----, *Guido Maria Conforti. Lettere ai Saveriani n. 3: Uccelli e Casa Apostolica di Vicenza, Popoli e Casa Apostolica di Poggio, Gazza, Magnani, Morazzoni, Vanzin, Bassi e Missionari in Cina*, éd. Tipografica S. Paolo, Rome 1977, 464 p.

FCT 4 : -----, *Guido Maria Conforti. Unione Missionaria del Clero. Lettere e Discorsi dalla Fondazione (1916) al termine del suo mandato di Presidente (1927)*, éd. Tipografica S. Paolo, Rome 1978, 704 p.

FCT 5 : -----, *Guido Maria Conforti. Le Piccole Figlie dei Sacri Cuori di Gesù e Maria. Lettere e Documenti dal 1895 al 1931 e breve documentazione della Congregazione fino ad oggi*, Procura Generale Saveriana, Rome -

Bibliographie

Casa Madre delle Piccole Figlie, éd. Tipografica S. Paolo, Parme 1980, 1026 p.

FCT 6 : -----, *Guido Maria Conforti nella Chiesa di Parma 1850-1893, Postulazione Generale Saveriana*, éd. Stabilimento Tipolitografico Monte Compatri, Rome 1983, 1096 p.

FCT 7 : -----, *Guido Maria Conforti. Servizio Ecclesiale e Carisma Missionario. Vol. 1: Il Vescovo Magani. Azione e Contrasti*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1987, 696 p.

FCT 8 : -----, *Guido Maria Conforti. Servizio Ecclesiale e Carisma Missionario. Vol. 2: Fondazione dell'Istituto Saveriano*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1987, 687 p.

FCT 9 : -----, *Guido Maria Conforti. Servizio Ecclesiale e Carisma Missionario. Vol. 3: La diocesi di Parma*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1988, 906 p.

FCT 10 : -----, *Guido Maria Conforti. Servizio Ecclesiale e Carisma Missionario. Vol. 4: Missione di Cina ed Olocausto*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1988, 776 p.

FCT 11 : -----, *Guido Maria Conforti, Arcivescovo di Ravenna. Vol. 1: Dalla Nomina e Consacrazione alla Presa di Possesso*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1992, 656 p.

FCT 12 : -----, *Guido Maria Conforti. Il Buon Pastore di Ravenna. Vol. 2*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1993, 952 p.

FCT 13 : -----, *Guido Maria Conforti. Vol. 3: Da Ravenna alla Città della Croce (Stauropoli)*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1994, 1040 p.

FCT 14 : -----, *Beato Guido Maria Conforti. Missioni in Cina e Legislazione Saveriana*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1995, 1152 p.

FCT 15 : -----, *Il Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma. Nomina e Possesso*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1996, 416 p.

FCT 16 : -----, *Beatificazione di Guido Maria Conforti e inizio sua azione pastorale a Parma (1908-1909)*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1996, 596 p.

FCT 17 : -----, *Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma. Omelie catechetiche. Padre Nostro. Credo. Sacramenti*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1997, 608 p.

Bibliographie

- FCT 18 : -----, *Azione Pastorale Insegnamenti – Fortezza del Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma negli anni 1910-1911*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1997, 750 p.
- FCT 19 : -----, *Beato Guido Maria Conforti. Visita Pastorale. Congressi Giovanile e Eucaristico. Rapine al Consorzio di Parma. 1912*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1997, 368 p.
- FCT 20 : -----, *L'anima del Beato Guido Maria Conforti nei suoi Giubilei Sacerdotale ed Episcopale con Esercizi Spirituali, Lumi e Propositi. Ritiri in Italia e Cina*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Roma 1997, 360 p.
- FCT 21 : -----, *Beato Guido Maria Conforti. Omelie e Lettere. Giubileo Costantiniano. Primo Congresso Catechistico. Settimana Catechistica. 1913*. éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1998, 608 p.
- FCT 22 : -----, *Atti – Discorsi – Lettere del Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma. La martire di Villula. Guerra Mondiale. Pio X e Benedetto XV. Sinodo Diocesano. 1914*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1998, 533 p.
- FCT 23 : -----, *Atti – Discorsi – Lettere del Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma. Terremoto di Avezzano. L'Italia in Guerra – Seconda Visita Pastorale. Consorzio, Capitolo Cattedrale e Ospizi Civili. Insegnamento Catechistico. Notiziari della Gazzetta di Parma. 1915*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1998, 444 p.
- FCT 24 : -----, *Il Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma. Visita Pastorale. Omelie e Discorsi. La Guerra in corso. Lettere a Clero e Popolo. Contrasti in Cattedrale. Sacerdoti e Parrocchie. 1916*. éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1999, 444 p.
- FCT 25 : -----, *Il Beato Guido Maria Conforti Arcivescovo-Vescovo di Parma. Omelie e Lettere. La Guerra e una sconfitta. Lettere a Clero e Popolo. Capitolo Cattedrale e Proposta di Compromesso. Attività Catechistica. 1917*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1999, 412 p.
- FCT 26 : -----, *Diario, Atti, Discorsi del Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma. Pastoral di Quaresima. III° Visita Pastorale. Discorso agli Ufficiali. Lettere al Clero e Popolo. Oblati del S. Cuore. 1918-1920*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 1999, 896 p.
- FCT 27 : -----, *Beato Guido Maria Conforti, Arcivescovo-Vescovo di Parma. Omelie in Duomo. Panegirici dei Santi. Discorsi vari. Giubileo*

Bibliographie

Anno Santo. Lettere a Clero e Popolo. IV Visita Pastorale. Pastoral di Quaresima 1921-1925, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 2000, 688 p.
FCT 28 : -----, *Beato Guido Maria Conforti. Arcivescovo-Vescovo di Parma. Diario d'Anima e Operativo. Panegirici e Omelie. Istruzioni a Clero e Popolo. Lettere. 1926-1931*, éd. Libreria Editrice Vaticana, Rome 2000, 688 p.

D'AUTRES TEXTES

COLETTA Armando (sous la dir.), *Mgr Guido Maria Conforti, Fondatore dei Missionari Xaveriani. Parole d'envoi in mission*, éd. EMI, Yaoundé-Cameroun 2011, 223 p.

FERRO Ermanno (sous la dir.), *Pagine confortiane. Scritti e discorsi di Guido Maria Conforti per i Missionari Saveriani*, éd. Centro Studi Confortiani Saveriani, Pro manuscripto, Parme 1999, 600 p.

MISSIONNAIRES XAVÉRIENS, *Ratio formationis xaverianae. La formation dans la famille xaverienne*, éd. CSAM, Rome 2014, 125 p.

INDEX DES NOMS PROPRES CITÉS

A

Adorni Antonia, laïque, 89
Alphonse de Liguori, saint, 55, 75, 76, 77
Augustin d'Hippone, saint, 30, 63, 69, 70

B

Beduschi Roberto, sx, 11
Benoît de Nursie, saint, 18
Benoît XIV, pape, 79
Benoît XV, pape, 10, 104, 111
Benoît XVI, pape, 2
Bernard de Clairvaux, saint, 13, 27, 42,
52, 95

C

Cafasso Giuseppe, saint, 76
Calza Luigi, sx, 109
Camille de Lellis, saint, 18, 69
Charles Borromée, saint, 47, 76, 95
Chrysostome Jean, saint, 56, 67, 76, 95,
104
Clément XIII, pape, 64
Coletto Armando, sx, 112
Cottolengo Joseph, saint, 18, 47

D

Dagnino Amatore, sx, 109
De Cupertino Joseph, saint, 64
De La Salle Jean-Baptiste, saint, 18, 23
Denis l'Aréopagite, saint, 20

E

Emalieu Pierre, sx, 8
Emiliani Jérôme, saint, 18

F

Félix de Valois, saint, 18
Ferrini Contardo, bienheureux, 41
François d'Assise, saint, 18, 20
François de Sales, saint, 60, 95
François Xavier, saint, 9, 11, 47, 89, 95

G

Grégoire le Grand, saint, 28, 34, 65, 74

H

Hilaire de Poitiers, saint, 91, 92, 93, 100
Hugo Victor, romancier, 19

I

Ignace d'Antioche, saint, 4, 20, 65, 90,
103
Ignace de Loyola, saint, 4, 13, 20, 69, 90

J

Jean Bosco, saint, 18, 47
Jean de Matha, saint, 18
Jean Eudes, saint, 75
Jean-Paul II, saint, 83
Jérôme de Stridon, saint, 18, 49

L

Ledóchowski Halka, card, 9
Léon XIII, pape, 9, 31
Léonard de Port-Maurice, saint, 77
Louis de France, saint, 70
Luca Augusto, sx, 2, 3, 5, 7, 10, 21, 89,
99, 108

M

Magani Francesco, évêque, 110
Manini Odoardo, sx, 109
Manna Paolo, bienheureux, 10, 83
Manzoni Alessandro, romancier, 19
Marie Madeleine de Pazzi, sainte, 69
Massillon Jean-Baptiste, évêque, 23

P

Pellerzi Eugène, sx, 109
Pie IX, bienheureux, 70, 77
Pie V, saint, 40, 82
Pie X, saint, 40, 50, 51, 52
Pie XII, saint, 41, 76
Popoli Alfredo, sx, 109

R

Rastelli Caio, sx, 109

Richard de Saint-Victor, moine, 69

S

Sartori Antonio, sx, 88, 109
Sénèque, auteur latin, 23, 96
Solmi Enrico, évêque, 10
Spigardi Fabio, abbé, 52

T

Teodori Franco, sx, 109
Thérèse d'Avila, sainte, 20, 42
Thérèse de Lisieux, sainte, 11
Thomas d'Aquin, saint, 66, 68, 77, 79,
80, 96
Thurston Herbert, religieux, 64

U

Uccelli Pietro, vénérable, 109

V

Vanzin Vittorio Callisto, sx, 109
Vincent de Paul, saint, 18, 47, 75
Volpini Dante, sx, 9, 12
Voltaire (François-Marie Arouet),
philosophe, 40

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	5
INTRODUCTION.....	9
1. Dignité sacerdotale	13
2. Grandeur du sacerdoce	15
3. Appelé à la sainteté.....	21
4. Ministères du prêtre.....	53
5. Prêtre et mission <i>ad gentes</i>	83
Épilogue : le sacerdoce chez Saint Conforti	89
BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE.....	109
INDEX DES NOMS PROPRES CITÉS	113

Collection
Pages de l'Anthologie Confortienne

N° 1 : *L'homme selon saint Conforti*, éd. CDSR, Rome 2021

N° 2 : *La vie chrétienne chez Conforti*, éd. CDSR, Rome 2021

N° 3 : *La vie trinitaire selon Conforti*, éd. CDSR, Rome 2021

N° 4 : *Mission et consécration selon Conforti*, éd. CDSR, Rome 2021

N° 5 : *Le sacerdoce selon Conforti*, éd. CDSR, Rome 2021

Éditions CDSR
(Centre Documentation Xavériens Rome)

Missionnaires Xavériens
Viale Vaticano 40 – 00165 Rome (Italie)

Rome 2021

Layout par Botticchio Tomaso
Imprimerie 4Graph Srl
Via Ugo la Malfa, 19 – Spigno Saturnia 04020 Latina
Achevé d'imprimer le 30 septembre 2021

Archivio Saveriano Roma

Archivio Saveriano Roma

